

REPUBLIQUE DU TCHAD Unité -Travail -Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



وحدة-عمل- تقدم

جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

الأمانة العامة للحكومة

CADRE OPERATIONNEL DU PROGRAMME POLITIQUE QUINQUENNAL DU CHEF DE L'ÉTAT

COPP 2024-2029

Novembre 2024

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
REMERCIEMENTS	5
RESUME EXECUTIF	6
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	13
2. OBJECTIF DU CADRE OPERATIONNEL DE SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POLITIQUE QUINQUENNAL	14
2.1. Objectif global	14
2.2. Objectifs spécifiques	14
3. RESULTATS ATTENDUS	14
4. APPROCHE METHODOLOGIQUE	14
5. COHERENCE DU PPQ AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES EXISTANTES	15
6. LE CADRE OPERATIONNEL	16
6.1 SECTEUR SOCIAL	17
TABLEAU 1 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029	19
TABLEAU 2 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION	43
6.2 SECTEUR ÉCONOMIE	48
TABLEAU 3 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029	49
TABLEAU 4 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION	74
6.3 SECTEUR RURAL	78
TABLEAU 5 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029	79
TABLEAU 6 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION	87
6.4 SECTEUR JUSTICE, DIPLOMATIE ET SOUVERAINÉTÉ	88
TABLEAU 7: PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2024-2029	90
TABLEAU 8: REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION	112
7. SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME POLITIQUE QUINQUENNAL	116
7.1. Les Organes de suivi et évaluation	116
7.2. La plateforme numérique de Suivi et Évaluation	116
7.2.1. Fonctionnalités Clés de la Plateforme	116
7.2.2. Bénéfices de la Plateforme	117
8. CONCLUSION	119

PREAMBULE

Le 06 mai 2024, le peuple tchadien a porté son choix sur Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, en l'élisant Président de la République, à l'issue d'une élection libre, transparente et inclusive. Il a été préféré parmi plusieurs candidats sur la base d'un projet de société décliné en 12 chantiers (grandes réalisations) et 100 actions phares, afin d'œuvrer au changement tant souhaité par l'ensemble des tchadiens.

La réalisation de ce projet passe indéniablement par le changement de comportement et de nouvelles méthodes dans la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi, la Déclaration de politique générale de mon Gouvernement adoptée le 13 juin 2024 au Conseil National de Transition, a été conçue exclusivement sur la base du programme ayant permis l'élection du Président de la République.

Le Gouvernement que je dirige, a aujourd'hui la lourde et exaltante responsabilité de traduire dans les faits, le programme politique quinquennal du Chef de l'État, en adoptant des méthodes nouvelles pour être plus performant et efficace dans la gestion de la chose publique.

La nouvelle approche de la gestion publique que nous implémentons, permettra sans doute d'améliorer la qualité de la gouvernance pour la rendre optimale, conduisant ainsi à des résultats probants de notre action publique. Ainsi, nous avons opté, dans le cadre du présent quinquennat, de pratiquer la gestion axée sur les résultats.

Faut-il le rappeler, la vision du Chef de l'État contenu dans son projet de société, est une émanation des besoins réels de la population exprimés lors des pré-dialogues tenus dans les vingt-trois (23) provinces de notre pays, avec la diaspora tchadienne, des assises de Doha, du Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) ainsi que des différentes consultations que le Président de la République a eu avec les forces vives de la nation durant la période de la Transition.

Cette vision dont l'objectif ultime est de renforcer l'unité, la paix, la sécurité, la justice et la souveraineté de notre pays ainsi que l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, constitue le fondement de l'engagement du Chef de l'État et l'essor de notre programme politique quinquennal.

Ainsi, la réalisation des douze (12) Chantiers et cent (100) Actions qui constituent le projet de société du Président de la République, est une priorité absolue de son quinquennat. Dès lors, la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de la performance dudit projet est un impératif. Le Gouvernement a donc été instruit à l'effet de mettre en œuvre tout le potentiel de notre pays, pour rendre concret ce projet. C'est pourquoi, nous ne ménageons aucun effort, afin que ce mécanisme soit opérationnel.

Dans la même logique, nous invitons nos partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des acteurs non-étatiques à considérer ce référentiel d'action gouvernementale, bâti sur les besoins vitaux de la population, comme la boussole de l'accompagnement et de la coopération avec notre pays le Tchad. Ce sont par ailleurs, les éléments de cet instrument qui alimenteront le futur Plan National de Développement (PND). Chacun des acteurs concernés doit œuvrer pour l'intérêt de tous les Tchadiens au cours du quinquennat du Président de la République.

J'y veillerai personnellement.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Amb. ALLA-MAYE HALINA

REMERCIEMENTS

Le cadre opérationnel du programme politique 2024 – 2029 est un outil de référence du mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre du projet de société du Chef de l'État. Il est l'œuvre du Gouvernement conduit par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sous l'impulsion de Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'État, à qui nous tenons à adresser nos vifs remerciements.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour son leadership dans la conduite de ce processus.

C'est aussi le lieu de féliciter et reconnaître les efforts des membres du Gouvernement ayant abouti à l'élaboration de cet instrument de suivi et évaluation.

Nous exprimons nos gratitude au Secrétaire Général de la Primature, aux experts et aux personnes ressources pour leurs efforts.

Nous adressons une motion spéciale à l'équipe technique du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), aux cadres de tous les départements ministériels pour l'excellente collaboration et leurs engagements et abnégations durant les trois (3) mois d'intenses travaux.

**La Ministre Secrétaire générale du Gouvernement, Chargée de la
Promotion du Bilinguisme dans l'Administration et des
relations avec les grandes institutions**

Dr RAMATOU MAHAMAT HOUTOUIN

RESUME EXECUTIF

Une vision politique a été présentée à la nation tchadienne par Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'État, ayant conduit à son élection au suffrage universel direct le 06 mai 2024 sur la base d'un projet de société. Ce projet de société constitué de 12 Chantiers et 100 Actions est le crédo de la vision du Chef de l'État représenté ici par une planification quinquennale de développement.

A la formation du premier Gouvernement de la Ve République post-élection du 25 mai 2024, l'impératif d'un programme politique devant engager l'action publique s'est imposé. C'est ce qui justifie la pertinence dudit Projet de société. Elle est traduite par un programme étalé sur 5 ans composé de 12 grandes réalisations dont la mise en œuvre incombera aux départements ministériels.

1. Du mécanisme de suivi et évaluation du PPQ

Pour s'assurer d'une exécution optimale de ce programme, un mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPQ est plus que nécessaire. Dans le cadre de la conception de ce mécanisme, le Secrétariat Général du Gouvernement a, sous l'autorité du Premier Ministre initié une réflexion visant à la mise en place d'un tel mécanisme et des outils de référence dont un cadre opérationnel du programme politique (COPP) quinquennal (2024-2029) du Président de la République.

▪ Du cadre opérationnel du programme politique quinquennal (COPPQ)

Le cadre opérationnel du PPQ est un cadre de suivi et évaluation des actions à mener pour l'exécution du PPQ. Il s'articule autour des secteurs qui sont un regroupement logique des grandes réalisations du PPQ assimilables à des axes d'intervention. Au total quatre grands secteurs ont été retenus :

- Le secteur social ;
- Le Secteur économie ;
- Le secteur rural ;
- Le secteur justice, diplomatie et souveraineté.

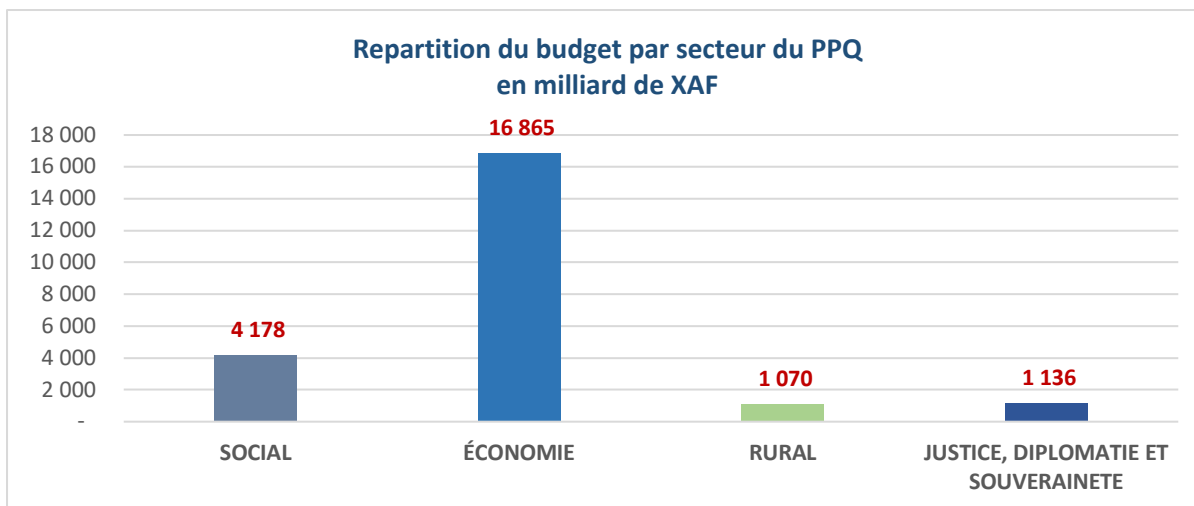
Les douze grandes réalisations du PPQ appartiennent donc chacune à un secteur. Ces grandes réalisations sont menées à travers 100 actions décomposées chacune en sous-action. Les sous-actions sont elles-mêmes exécutés à travers des réalisations. Ainsi, les Grandes réalisations sont une agrégation d'actions dont la mise en œuvre est mesurable à partir de réalisations.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des chantiers par secteur :

Secteur	Chantier
SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chantier III : Promouvoir un État solidaire pour tous ▪ Chantier IV : Refonder le système éducatif et bâtir un plan ambitieux pour la jeunesse et les sports ▪ Chantier V : Promouvoir les droits de la femme et son rôle ▪ Chantier X : Poursuivre la modernisation de notre système de santé
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chantier VI : Développer une économie résiliente et diversifiée ▪ Chantier VII : Rendre l'eau et l'énergie accessible à tous ▪ Chantier VIII : Construire les infrastructures du désenclavement ▪ Chantier XII : Promouvoir les merveilles culturelles et touristiques du Tchad
RURAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chantier IX : Industrialiser notre agriculture et notre élevage
JUSTICE, DIPLOMATIE et SOUVERAINETE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chantier I : Renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité pour tous les Tchadiens. ▪ CHANTIER II : Reforme l'État, bâtir une République forte et juste ▪ Chantier XI : Renforcer le rayonnement du Tchad à l'étranger et faire de la diaspora un véritable levier de développement

Pour une exécution effective de ces 12 grandes réalisations et après consultations avec l'ensemble des acteurs clés, le COPP permet aujourd'hui de disposer d'un budget estimatif du PPQ par secteur et par année, présenté dans le tableau ci-dessous.

BUDGET ANNUEL PAR SECTEUR					
	SOCIAL	ÉCONOMIE	RURAL	JUSTICE, DIPLOMATIE ET SOUVERAINETE	TOTAL
2024-2025	728 482 339 017	3 081 981 194 464	352 924 755 827	225 353 102 183	4 388 741 391 491
2026	876 442 465 669	3 853 654 835 005	223 668 255 827	239 679 488 305	5 193 445 044 806
2027	880 476 451 866	3 516 435 482 825	199 120 755 826	227 401 627 566	4 823 434 318 083
2028	858 531 001 581	3 340 374 428 350	160 002 089 160	222 161 686 833	4 581 069 205 924
2029	834 198 200 121	3 072 256 657 258	134 418 839 160	221 771 086 833	4 262 644 783 372
TOTAL	4 178 130 458 253	16 864 702 597 902	1 070 134 695 800	1 136 366 991 720	23 249 334 743 675



Il ressort de ce budget, un engagement fort du Gouvernement, à travers le PPQ d'accorder plus 72,4% du budget au secteur de l'économie. Le secteur Social représente 17,8% du budget, le secteur de la justice, diplomatie et souveraineté 4,9% et celui du Rural 4,9%.

La moyenne des financements pour chaque année du PPQ est d'environ 4 650 milliards de FCFA par an. Toutefois l'on note que 2026 est l'année du pic de financement avec plus 5 193 milliards de FCFA.

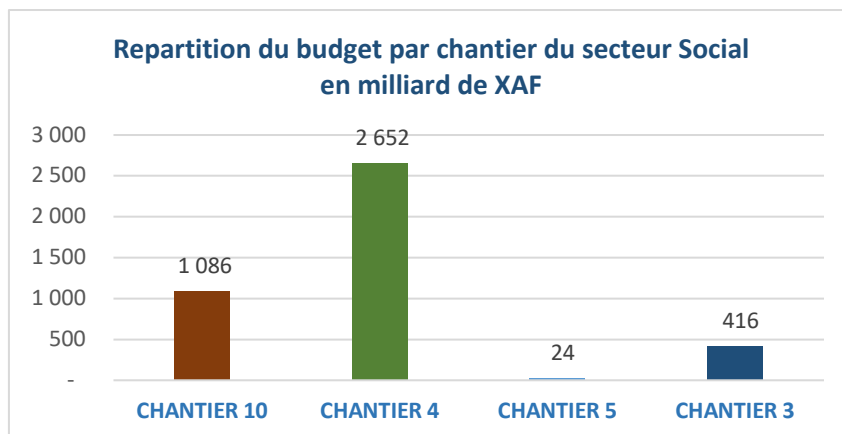
Au niveau de chaque secteur, l'on peut faire les observations ci-après :

- **Le secteur social**

Ce secteur est composé de l'ensemble des activités et des politiques publiques visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyens. Il est constitué de quatre (04) chantiers (10, 4, 5 et 3), trente et une (31) actions et plusieurs sous-actions observables dans le cadre opérationnel.

Tableau du budget par année et par chantier du secteur social.

	CHANTIER 10 Poursuivre la modernisation de notre système de santé	CHANTIER 4 Refonder le système éducatif et bâtir un plan ambitieux pour la jeunesse et les sports	CHANTIER 5 Promouvoir les droits de la femme et son rôle	CHANTIER 3 Promouvoir un Etat solidaire pour tous	TOTAL
2024-2025	201 720 064 114	454 348 429 469	1 190 000 000	71 223 845 434	728 482 339 017
2026	217 177 506 045	566 749 814 189	5 670 000 000	86 845 145 434	876 442 465 669
2027	221 671 492 242	566 099 814 189	6 260 000 000	86 445 145 434	880 476 451 866
2028	224 711 955 225	541 145 900 922	5 280 000 000	87 393 145 434	858 531 001 581
2029	220 769 153 764	523 495 900 922	5 590 000 000	84 343 145 434	834 198 200 121
TOTAL	1 086 050 171 390	2 651 839 859 691	23 990 000 000	416 250 427 172	4 178 130 458 253



La refonte du système éducatif et le plan ambitieux pour la jeunesse constitue 63% du budget de ce secteur. Démontrant ainsi la volonté ferme du Chef de l'État de faire de l'éducation un pilier de son programme quinquennal. Par ailleurs, 26% sont dédiés à la modernisation du système de santé à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructure sanitaire, la digitalisation du système d'information sanitaire et la poursuite de la vulgarisation de la télémédecine.

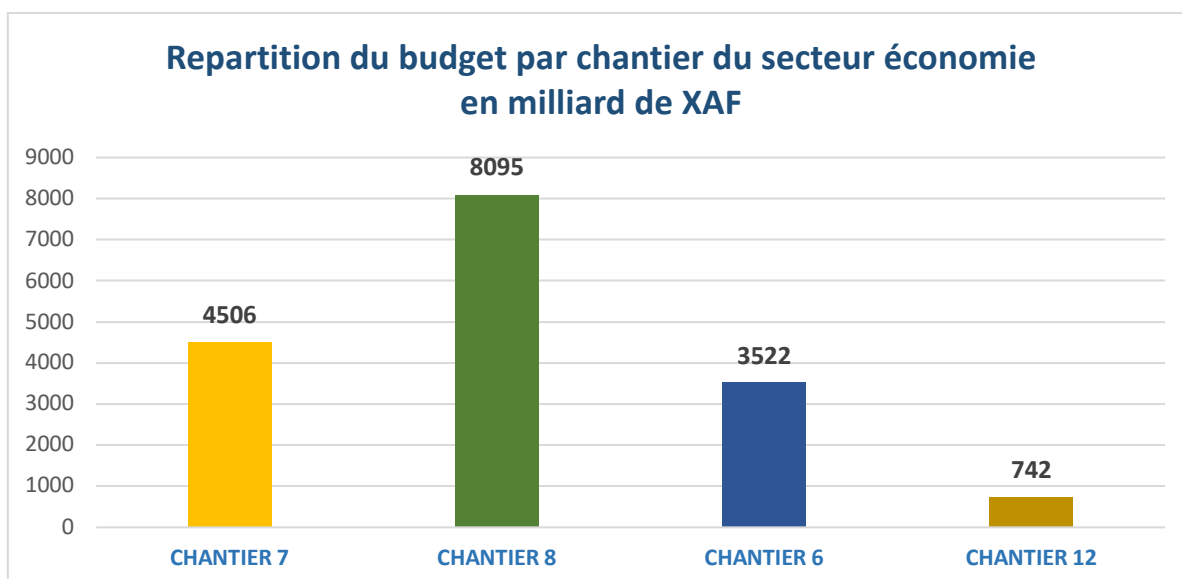
- **Le Secteur économie**

Le secteur économie regroupe l'ensemble des activités liées à la production, la distribution, et la consommation de biens et de services, visant à créer de la richesse, stimuler la croissance, et améliorer le niveau de vie des citoyens.

Ce secteur intègre quatre (04) chantiers (7, 8, 6 et 12) et trente et quatre actions.

Tableau du budget par année et par chantier du secteur économie.

	CHANTIER 7 : Rendre l'eau et l'énergie accessible à tous	CHANTIER 8 : Construire les infrastructures du désenclavement	CHANTIER 6 : Développer une économie résiliente et diversifiée	CHANTIER 12 : Promouvoir les merveilles culturelles et touristiques du Tchad	TOTAL
2024-2025	1 330 354 637 842	730 586 721 466	1 013 259 835 156	7 780 000 000	3 081 981 194 464
2026	1 215 059 394 799	1 865 861 993 331	653 298 446 875	119 435 000 000	3 853 654 835 005
2027	899 211 312 373	1 838 048 723 577	626 323 446 875	152 852 000 000	3 516 435 482 825
2028	658 037 730 855	1 833 007 250 620	622 478 446 875	226 851 000 000	3 340 374 428 350
2029	403 154 230 855	1 827 307 250 620	606 920 175 783	234 875 000 000	3 072 256 657 258
TOTAL	4 505 817 306 724	8 094 811 939 615	3 522 280 351 563	741 793 000 000	16 864 702 597 902



La construction des infrastructures a sans surprise, au regard des énormes attentes, la proportion de budget de ce secteur le plus élevé (48%). D'importants investissements sont donc prévus en 2025 et 2026. L'accès à l'eau et à l'énergie représente quant à lui 27% du budget. Si en 2025 9% du budget de ce chantier seront exécutés, une action soutenue de plus de 22% par année durant 4 ans permettra d'atteindre les objectifs fixés. Les 2 autres chantiers représentent respectivement 21% et 4% du budget de ce secteur.

- **Le Secteur rural**

Le secteur rural est extrêmement important dans la réalisation du PPQ. Il englobe l'ensemble des activités économiques, sociales et environnementales se déroulant en milieu rural, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il vise à soutenir le développement des communautés rurales, améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles.

Le secteur rural est pris en compte dans le chantier neuf (09) uniquement, avec un total de cinq (05) actions (69, 70,71,72 et 73). Le budget pluriannuel de ce secteur est représenté dans le tableau ci-après.

CHANTIER 9 : Industrialiser notre agriculture et notre élevage	
2024-2025	352 924 755 827
2026	223 668 255 827
2027	199 120 755 826
2028	160 002 089 160
2029	134 418 839 160
TOTAL	1 070 134 695 800

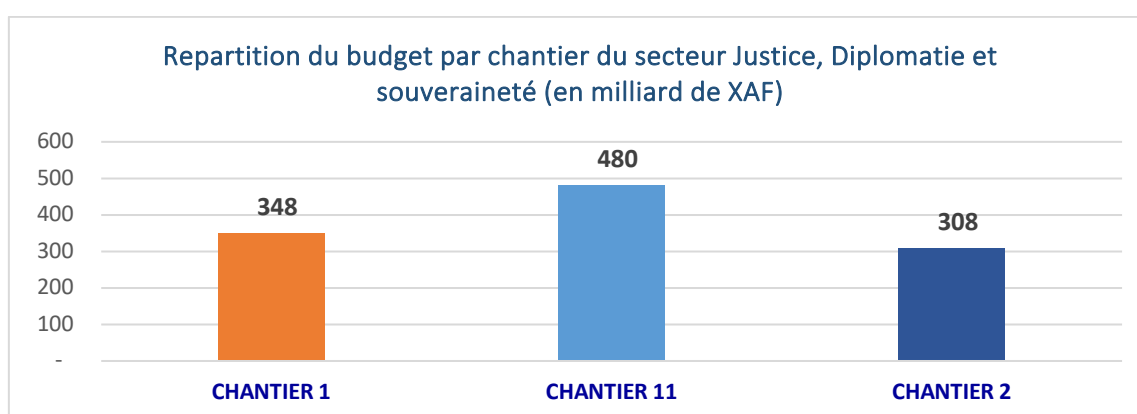
Le budget de ce secteur qui représente 4,9% du budget estimatif du PPQ, amorcera son action la plus importante en 2025 avec (32,8%) du budget du secteur. Le budget connaîtra ensuite une baisse moyenne de 54 milliards chaque année jusqu'en 2029.

- **Le secteur justice, diplomatie et souveraineté**

Le secteur Justice, Diplomatie et Souveraineté regroupe l'ensemble des institutions et des actions visant à garantir l'État de droit, la protection des droits des citoyens, la gestion des relations internationales, ainsi que la préservation de l'indépendance et de la sécurité nationale, afin d'assurer la stabilité, la paix, et l'autorité de l'État tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Trois (03) Chantiers (1, 11 et 2), couvrent le secteur de la justice, la diplomatie et la souveraineté, avec trente (30) actions à réaliser. Le budget pluriannuel de ce secteur par chantier est représenté dans le tableau ci-après.

	CHANTIER 1 : Renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité pour tous les Tchadiens	CHANTIER 11 : Renforcer le rayonnement du Tchad à l'étranger et faire de la diaspora un véritable levier de développement	CHANTIER 2 : Reformer l'Etat, bâtir une République forte et juste	TOTAL
2024-2025	128 355 836 538	15 492 800 000	81 504 465 645	225 353 102 183
2026	55 689 907 846	114 396 800 000	69 592 780 459	239 679 488 305
2027	55 126 407 846	116 330 400 000	55 944 819 720	227 401 627 566
2028	54 746 407 846	116 364 000 000	51 051 278 987	222 161 686 833
2029	54 546 407 846	117 198 400 000	50 026 278 987	221 771 086 833
TOTAL	348 464 967 922	479 782 400 000	308 119 623 798	1 136 366 991 720



La volonté de permettre au Tchad de disposer d'une diplomatie forte et de faire de sa diaspora un véritable levier de développement est marquée par la part des **41,7%** du budget de ce secteur. Malgré les efforts consentis durant la transition pour la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, cet effort se poursuit avec un budget représentant plus de **30%** du budget du secteur sur les 5ans.

Le COPP précise également la responsabilité de chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre des actions et les structures d'appui.

▪ **De la plateforme numérique de suivi et évaluation**

Une plateforme numérique constituera la principale interface de collecte et de visualisation des données du COPP. Elle permettra à l'ensemble des parties prenantes, départements ministériels, institutions, partenaires techniques et financiers et les populations tchadiennes en général de suivre ou de contribuer suivant leur rôle, à l'état d'avancement du PPQ.

▪ **Du cadre de performances**

Le cadre de performances de ce programme comprend trois niveaux : (1) les résultats de processus, (2) les effets, (3) les impacts. Le premier niveau est indexé aux Sous-actions, le deuxième aux Actions et le dernier niveau aux Chantiers.

▪ **Des organes de gestion du mécanisme**

La mise en œuvre engage deux niveaux de responsabilité :

- Les départements ministériels en charge de la mise en œuvre des actions ;
- Les institutions d'appui mobilisées en fonction de leur domaine d'intervention.

L'opérationnalité du mécanisme en charge de la viabilité de l'instrument est assurée par deux (2) organes, politique et technique :

- Un Haut Comité de Pilotage du mécanisme de suivi de la performance. Il est placé sous la présidence du Premier Ministre Chef du Gouvernement et comprend les Ministres.
- Une Coordination technique, placée sous la tutelle du Secrétariat Général du Gouvernement. Elle comprend les Secrétaires Généraux des Ministères, les points focaux désignés, un pool d'experts techniques et les personnes ressources ;

L'ambitieux programme du Président de la République, Chef de l'État constitue un véritable défi pour le Gouvernement. Les facteurs de succès de ce vaste programme intègre l'opérationnalisation dans les plus brefs délais d'un mécanisme de suivi et évaluation pour suivre et recommander les ajustements nécessaires durant l'exécution de ce programme en vue d'atteindre les résultats attendus. Ce mécanisme se dote d'un outil de référence, le cadre opérationnel du programme présidentiel, considéré comme la boussole du Gouvernement pour les cinq (5) prochaines années.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Tchad entre dans une nouvelle phase de son histoire avec la tenue de l'élection présidentielle du 6 mai 2024 et la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel le 16 mai 2024. Le plébiscite du nouveau contrat social proposé par le Président de la République est la preuve de l'engagement des Tchadiens à changer leur destin et projeter le pays dans le futur et la modernité.

Le succès de la 5ème République repose essentiellement sur la performance du Gouvernement et de ses réalisations conformément au Programme politique quinquennal du Chef de l'État, repris dans la Déclaration de politique générale du Gouvernement. Ce programme vise à bâtir une nation véritablement unie et prospère et répondre aux aspirations du peuple tchadien.

La formation du premier Gouvernement de la 5e République, actée le 27 mai 2024, marque un nouveau départ pour répondre aux attentes et aspirations du peuple et aux défis du développement. Ce pari reste lié à l'adoption de nouvelles approches efficaces et coordonnées pour parvenir à mettre en œuvre de façon effective le projet de société présenté au peuple tchadien par le Chef de l'État élu.

Dans ce contexte, l'impératif que s'impose le Gouvernement donne la priorité aux questions de vision partagée, de réflexion intégrée et de responsabilité collective. Toute l'équipe gouvernementale a mandat de s'identifier dans une culture commune de production des résultats à travers la mise en œuvre effective du Programme politique quinquennal (PPQ) du Chef de l'État.

La coordination de la mise en œuvre du programme politique quinquennal implique le déploiement d'outils intégrés et efficaces à travers la mise en place d'un mécanisme de suivi de la performance.

Ce mécanisme permettra au Gouvernement de disposer d'un cadre opérationnel numérique et intégré, accessible à tous ses membres pour un suivi effectif de la réalisation des douze (12) chantiers et des cent (100) actions du Programme politique quinquennal.

2. OBJECTIF DU CADRE OPERATIONNEL DE SUIVI ET EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POLITIQUE QUINQUENNAL

Le cadre opérationnel du programme politique quinquennal a un objectif global et des objectifs spécifiques.

2.1. Objectif global

Assurer la coordination du suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme politique quinquennal.

2.2. Objectifs spécifiques

Pour faciliter l'atteinte de l'objectif global, trois (3) objectifs spécifiques sont prévus. Il s'agit de :

- Disposer d'un cadre de suivi des performances du PPQ :
- Mettre en place les organes de coordination de suivi et évaluation :
- Développer une plateforme de collecte et de visualisation de l'évolution des réalisations :
- Assurer le suivi et évaluation de la performance gouvernementale :
- Disposer d'une banque de données de réalisations pour une meilleure communication sur la mise en œuvre du PPQ.

3. RESULTATS ATTENDUS

- Le cadre de suivi de performance du PPQ est disponible ;
- Les organes de suivi et évaluation du PPQ sont mis en place ;
- La plateforme numérique de suivi de l'évolution des réalisations est créée et fonctionnelle ;
- La Géolocalisation des réalisations physiques est effective ;
- La synergie d'action des différents départements ministériels est renforcée ;
- La culture de redevabilité au sein du gouvernement est améliorée ;
- Les expériences gouvernementales sont capitalisées et partagées en vue d'assurer une meilleure pérennisation des acquis ;

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La conception du mécanisme de suivi et l'élaboration de son outil principal qui est le cadre opérationnel du PPQ ont duré trois (03) mois d'intenses travaux. La réalisation de ces travaux a suivi une approche participative et inclusive en plusieurs phases.

La première étape a consisté en une réflexion menée au sein du Secrétariat général du Gouvernement à la suite des grandes orientations des plus hautes autorités visant un changement de paradigme dans la gestion de l'action gouvernementale.

C'est ainsi que le mécanisme de suivi du PPQ a été initié. Une première ébauche de la structure du mécanisme et du cadre opérationnel a été élaborée par l'équipe du SGG avec l'appui technique des experts. Cette ébauche a été transmise aux départements ministériels pour contributions selon leurs domaines spécifiques.

Après le retour des Ministères sectoriels et la compilation des travaux par le SGG, un pré-atelier d'élaboration du cadre opérationnel du PPQ regroupant certains membres du Gouvernement, le Secrétaire Général de la Primature, les Secrétaires généraux des Ministères a été organisé pendant quatre (4) jours. C'est à l'issue de ce pré-atelier de consolidation que le premier draft du document a été produit.

Pour renforcer la cohérence et la qualité des données du cadre opérationnel, le SGG a poursuivi des échanges bilatéraux avec les départements ministériels en présence de leurs premiers responsables. C'est à la suite de ces démarches participatives qu'un document final a été élaboré et soumis à la validation du Gouvernement lors de l'atelier gouvernemental qui s'est déroulé du 13 au 14 septembre 2024.

Après la validation, et conformément aux orientations du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le document consolidé par l'équipe du SGG a été envoyé aux Ministères, au Conseil Économique, social, culturel et environnemental, à l'Autorité indépendante de lutte contre la corruption (AILC) et à la Mairie de N'Djaména pour planification et budgétisation sur les 5 années du mandat du Chef de l'État. C'est à l'issue de toutes ces étapes que ce document est finalisé.

Le processus de la conception de la structure s'achève avec son adoption en conseil des Ministres.

5. COHERENCE DU PPQ AVEC LES POLITIQUES ET STRATEGIES EXISTANTES

Le cadre opérationnel est un instrument de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPQ. A cet effet, l'analyse de la cohérence concerne ledit PPQ.

Ce PPQ a été élaboré au terme d'une succession de consultations partant des Pré-dialogues dans les 23 provinces et la diaspora, du dialogue national inclusif et souverain regroupant l'ensemble des forces vives du pays ainsi que la tournée du Chef de l'État pour recueillir les besoins de la population. Le PPQ est également la résultante de consultations permanentes des Hautes autorités avec l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux durant les trois (3) ans de la transition.

Ainsi, au plan national et international, les chantiers qui correspondent aux axes majeurs du PPQ cadrent avec les Objectifs de la Vision 2030, les Objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD).

6. LE CADRE OPERATIONNEL

Le cadre opérationnel est structuré en 4 secteurs notamment le secteur social, économie, rural et justice, diplomatie et souveraineté.

6.1. SECTEUR SOCIAL

Le secteur social désigne l'ensemble des activités et des politiques publiques visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyens. Il est constitué de quatre (04) chantiers (10, 4, 5 et 3), trente et une (31) actions et plusieurs sous-actions observables dans le cadre logique.

Les quatre (04) chantiers qui représentent les grandes réalisations du PPQ sont les suivants :

- **Poursuivre la modernisation de notre système de santé (Chantier X) ;**
- **Refonder le système éducatif et bâtir un plan ambitieux pour la jeunesse et les sports (Chantier IV) ;**
- **Promouvoir les droits de la femme et son rôle dans la société (Chantier V) ;**
- **Promouvoir un état solidaire pour tous (Chantier III).**

De nombreux Ministères interviennent dans la réalisation de ce secteur. Il s'agit notamment des Ministères en charge de la santé, de l'éducation, de l'Enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la Jeunesse et des sports, de la Femme et de la petite enfance, de l'Action sociale, de la solidarité nationale, des affaires humanitaires, de la Fonction publique. Ils sont appuyés par les partenaires techniques, chacun dans son domaine d'intervention au Tchad.

La réalisation des actions constitutives de ce secteur aura des effets concrets et perceptibles dans la vie des citoyens tchadiens. Ce qui produira à termes des impacts saisissables sur l'ensemble du pays.

Les impacts qui résultent des quatre chantiers constituant le secteur social sont entre autres :

Dans le Domaine de la Santé

- Le Tchad dispose d'un système de santé plus résilient
- L'amélioration de la qualité et l'espérance de vie des Tchadiens sont effectives
- Le Tchad dispose d'un système de santé qui offre des soins de santé de qualité (SP)

Dans le Domaine de l'éducation, de la Jeunesse et des sports

- L'école tchadienne contribue au progrès et à l'unité nationale ;
- Le système éducatif tchadien produit des citoyens de qualité ;
- Le Tchad s'affirme dans les technologies de l'information et le développement des compétences numériques ;
- La population tchadienne développe l'esprit civique et patriotique ;
- Le taux de chômage des jeunes est considérablement réduit ;
- Le changement de comportement positif est observé à tous les niveaux ;
- L'école tchadienne forme désormais les employeurs et non les jeunes à la recherche d'emploi.

Dans le domaine de la promotion de la femme

- La situation socioéconomique des femmes s'est améliorée et celles-ci participent à la prise de décision sans discrimination et violence (taux de pauvreté chez les femmes, proportion des femmes dans les emplois rémunérés, prévalence des violences, proportion des femmes dans les postes de décisions).

Dans le domaine de la solidarité nationale

- L'État garantit la protection sociale ;
- La solidarité sociocommunautaire, sédiment de l'unité nationale ;
- Les populations tchadiennes vivent dans la stabilité



Responsables de la mise en œuvre

- Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministère des Communications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, des Tchadiens de l'Étranger et de Coopération Internationale, Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat, Secrétariat Général du Gouvernement, Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Entretien Routier, Ministère de la Femme et de la Petite Enfance, Ministère de la Justice et des Droits Humains, Garde des Sceaux, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et des Affaires Humanitaires, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère des Armées, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre



Acteurs d'Appui

- Primature, Secrétariat Général du gouvernement (SGG), Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère de la Femme

et de la Petite Enfance, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ministère De l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère des Communications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration, Parlement, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat, Ministère de la Justice et des Droits Humains, Garde des Sceaux

- Programme alimentaire Mondial (PAM), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation mondiale de la santé (OMS), Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Gavi l'Alliance du vaccin (GAVI), Union Européenne (UE), Fondation Bill-et-Melinda-Gates (BMGF), Banque Mondiale (BM), Coopération Suisse, GIZ, Agence française de développement (AFD), Projet d'Amélioration des Résultats d'Apprentissage de l'Éducation de Base (PARAEB), Banque africaine de développement (BAD), IFADEM/DDC, projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD), Handicap international (HI), Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Banque islamique de développement (BID), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Agence turque de coopération et de développement (TIKA), Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

TABEAU 1 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
CHANTIER X - POURSUIVRE LA MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ							
Action 74 : Poursuivre le renforcement de notre système de santé.	1) Renforcer la gouvernance, le leadership et la coordination des interventions à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	1.1) 95% des réunions statutaires et de coordination tenue durant les 5 ans 1.2) Le cadre de suivi-évaluation est renforcé et modernisé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire 1.3) Le partenariat Public-Privé est renforcé à travers la création et l'opérationnalisation d'un cadre de coordination permanent avec le secteur privé	x	x	x	x	x
	2) Accroître progressivement le financement du système de santé pour se conformer aux engagements d'Abuja	2) Le financement du système de santé est augmenté de 7,9% en 2024 à 15% en 2029	x	x	x	x	x
	3) Développer des ressources humaines de la santé (ratio médecin/hbt) aussi bien en quantité qu'en qualité (motivation et fidélisation)	3) Les ressources humaines de la santé sont améliorées de manière suivante :					
		3.1) Le ratio médecin par habitant augmente de 1 médecin pour 18 000 habitants en 2024 à 1 médecin pour 10 000 habitants en 2029 (soit un recrutement annuel de 500 médecins)	x	x	x	x	x
		3.2) Le ratio pharmacien par habitant augmente de 1 pharmacien pour 158 000 habitants en 2024 à 1 pharmacien pour 10 000 habitants en 2029 (soit un recrutement annuel de 100 pharmaciens)	x	x	x	x	x
		3.3) Le décret relatif aux zones austères est actualisé	x	-	-	-	-
		3.4) 500 infirmiers et 300 sage-femmes sont intégrés chaque année dans le système sanitaire	x	x	x	x	x
		3.5) 1000 maintenanciers sont formés en raison de 200 par an	x	x	x	x	x
3.6) 1000 anesthésistes réanimateurs sont formés en raison de 200 par an	x	x	x	x	x		

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		3.7) Les spécialistes (psychiatres (20), néonatalogiste (20), radiologue (40), odonto stomatologie (20), ORL (20) sont formés d'ici à 2029	x	x	x	x	x
	4) Poursuivre les constructions des infrastructures sanitaires, doter les formations médico-sanitaires en équipements techniques appropriés, appliquer et respecter strictement la carte de construction des infrastructures sanitaires élaboré par le ministère de la Santé	4.1) 172 chantiers de construction des infrastructures sanitaires sont opérationnels. 4.2) 107 infrastructures sanitaires sont réhabilitées.	x	x	x	x	x
		4.2) La carte sanitaire et les normes sanitaires sont respectées et rendues fonctionnel sur les 2 033 centres de santé et 150 hôpitaux de districts (Niveau 1), 23 hôpitaux provinciaux (Niveau 2) et 5 hôpitaux nationaux (Niveau 3)	x	x	x	x	x
	5) Renforcer le système d'information sanitaire en intégrant les innovations et la digitalisation (Programme de Santé numérique)	5) Le système d'information sanitaire est entièrement opérationnel (La télémédecine numérique et DHIS 2 sont effectives)					
		5.1) 153 gestionnaires de données à raison d'un gestionnaire de données par district sont recrutés annuellement.	x	x	-	-	-
		5.2) Les 153 districts disposent d'une connectivité internet permanente.	x	x	x	x	x
		5.3) 100% des centres de santé disposent d'un accès à l'outil DHIS 2 (district Health information System)	x	x	x	x	x
		5.4) 30% des structures hospitalières de la télémédecine	x	x	x	x	x
	6) Rendre disponible des médicaments et autres produits de santé (les consommables médicaux)	6) Les médicaments et autres produits de santé (les consommables médicaux) sont disponibles.	x	x	x	x	x
	7) Faciliter la création d'une unité industrielle des médicaments	7) La Fabrication locale des médicaments est effective	x	x	x	x	-
	8) Améliorer la qualité des prestations de services dans les formations sanitaires et la santé mère & enfant	8) La qualité des prestations de services dans les formations sanitaires et la santé mère & enfant sont améliorées grâce aux sous indicateurs suivants :					
		8.1) Le Taux de fréquentation des formations sanitaires par les usagers est amélioré de 24% à 85% en 2029	x	x	x	x	x
		8.2) Le taux de référence augmente de 3,46% à 10% en 2029	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		8.3) 80% des centres de santé offrent l'intégralité du PMA (Paquet Minimum d'Activité)	x	x	x	x	x
		8.4) 80% des hôpitaux offrent l'intégralité du PCA (Paquet Complémentaire d'Activité)	x	x	x	x	x
		8.5) La référence et contre référence dans la pyramide sanitaire du niveau 1 au niveau 4 est respectée	x	x	x	x	x
		8.6) 100% des formations sanitaires n'ont pas connu de rupture de médicaments antipaludiques, antituberculeux, VIH et ARV	x	x	x	x	x
		8.7) 100% des formations sanitaires n'ont pas connu de rupture de sérum anti-scorpionnique, anti-rabique, anti-venimeux dans les zones à risque	x	x	x	x	x
		8.8) Le Taux de césarienne augmente de 1,4% à 5%	x	x	x	x	x
		8.9) Les unités de transfusion sanguines disponibles dans les 23 provinces	x	x	x	x	x
		8.10) 22 hôpitaux provinciaux sont mis aux normes et assurent l'intégralité du PCA (Paquet Complémentaire d'Activité)	x	x	x	x	x
	9) Renforcer la capacité de prise en charge des services des urgences	9) 95% des services des urgences assurent une prise en charge complète des malades avec un dispositif d'oxygène fonctionnel	x	x	x	x	x
	10) Améliorer la prise en charge des maladies chroniques (MNT)	10) 80% des services des hôpitaux nationaux et provinciaux disposent d'une prise en charge des maladies chroniques (MNT).	x	x	x	x	x
	11) Finaliser le Projet de construction d'un centre de prise en charge de cancer (Programme National de lutte contre le Cancer)	11) Le centre National de cancérologie est créé et fonctionnel	x	x	x	x	x
	12) Lutter contre les médicaments de faible qualité	12) Le dispositif de lutte contre les médicaments illicites est opérationnel. La loi pénalisant la vente de médicaments illicites est adoptée	x	x	x	x	x
	13) Renforcer la multisectorialité	13) La multisectorialité est effective entre les ministères de la santé, de l'eau, de l'environnement, de l'élevage, de l'agriculture, de l'éducation, de la femme, de la solidarité à travers la plateforme One Health	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	14) Renforcer l'efficacité et la performance des programmes & projets de santé	14) 95% des programmes et projets de santé sont alignés aux stratégies et plans nationaux	x	x	x	x	x
	15) Valoriser la médecine traditionnelle dans le respect des normes	15) Appliquer la loi et maintenir la réunion mensuelle du cadre de concertation permanent entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne	x	x	x	x	x
	16) Mettre en œuvre le Projet BID relatif au renforcement du système de santé tchadien (Partenaires Techniques et Financier)	16) Le Projet BID relatif au renforcement du système de santé tchadien (Partenaires Techniques et Financier) est exécuté	x	x	x	x	-
	17) Rendre opérationnel l'Institut National de Santé Publique	17) Le siège de l'Institut National de Santé Publique est construit et opérationnel.	x	x	x	x	x
	18) Re dynamiser toutes les instances de décision des instances de gestion à base communautaire (Les Chefs de carré, chefs de village, Chefs de canton et chefferie traditionnelle)	18) Les instances de gestion à base communautaire sont opérationnelles	x	x	x	x	x
Action 75 : Poursuivre la réforme de la Politique nationale de santé.	1) Mettre en œuvre les recommandations relatives à la réforme de l'ENASS (LMD) (Licence/Maitrise et Doctorat)	1) Les recommandations relatives à la réforme de l'ENASS sont mises en œuvre	x	x	x	x	x
	2) Poursuivre le déploiement de la santé communautaire	2) La Santé Communautaire est progressivement déployée et effective dans les 23 Provinces	x	x	x	x	x
Action 76 : Poursuivre l'amélioration des capacités nationales de riposte aux épidémies.	1) Poursuivre le déploiement des Centres d'Opération d'Urgence en Santé Publique (COUSP) dans les provinces du Ouaddaï, Guéra, Lac, Borkou, Logone Occidentale, Mandoul, Mayo Kebbi Est, Tandjilé, Mayo Kebbi Ouest et Batha	1) 6 Centres d'Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP) sont progressivement déployés dans les provinces du Ouaddaï, du Guéra, du Lac, du Borkou, du Logone Occidentale, du Mandoul, du Mayo-Kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest, de la Tandjilé et du Batha	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	2) Renforcer la capacité logistique des Équipes d'Intervention Rapide (EIR) dans chaque province et district à haut risque	2) 12 Équipes d'Interventions Rapides (EIR) des provinces et districts à hauts risques sont renforcées en capacités logistiques	x	x	x	x	x
	3) Rendre opérationnel les Équipes Médicales d'Urgence (EMU) et du SURGE (Renforcement et l'Utilisation des Groupes d'Intervenants d'Urgence)	3) 4 Équipes Médicales d'Urgence (EMU) et une équipe SURGE (Renforcement et l'Utilisation des Groupes d'Intervenants d'Urgence) sont opérationnelles	x	x	x	x	x
	4) Assurer efficacement les activités de préparation de la riposte aux épidémies	4) 23 provinces bénéficient des intrants et consommables médicaux pour faire face aux maladies à potentiel épidémique	x	x	x	x	x
	5) Renforcer les capacités de détection rapide des événements de santé publique (laboratoire)	5) 29 laboratoires de détection rapide des événements de Santé Publique sont renforcés	x	x	x	x	x
Action 77 : Porter le taux de couverture en MIILDA (moustiquaires imprégnées) à 100% en 2027.	1) Assurer la distribution des Moustiquaires Imprégnés d'Insecticides de longue durée d'action (MIILDA) en routine dans les formations sanitaires en ayant un focus sur les femmes enceintes et les enfants de moins de 2 ans, sinistrés, réfugiés et déplacés	1.1) La distribution des MIILDA en routine dans les formations sanitaires avec un focus sur les femmes enceintes et les enfants de moins de deux (2) ans est assurée à 100%. 1.2) 80% des ménages disposant d'au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MIILDA) dont 100% des femmes enceintes ont reçus les MIILDA et La distribution des MIILDA pendant les campagnes de masse est améliorée à l'horizon 2029 1.3) La distribution des MIILDA aux populations sinistrés, réfugiés et déplacés est assurée	x	x	x	x	x
	2) Assurer la promotion de l'utilisation des MIILDA	2) La promotion de l'utilisation des MIILDA est assurée	x	x	x	-	-
Action 78 : Faire de la Prévention un	1) Renforcer les capacités vaccinales des équipes provinciales	1) Les capacités vaccinales des 23 équipes provinciales sont renforcées, le taux de couverture PENTA3 passe de 67% en 2024 à 90% dans les 23 Provinces à l'horizon 2029	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
pilier de la politique nationale de santé.	2) Renforcer les activités de promotion de la santé (communication pour un changement de comportement) dans les provinces à risque	2) Les campagnes de sensibilisation sur la promotion de la santé sont réalisées dans les 23 Provinces 1 fois par semestre	x	x	x	x	x
	3) Prédisposer les kits d'urgence dans les provinces à risque	3) Les kits d'urgence sont prédisposés dans les provinces à risque	x	x	x	x	x
	4) Renforcer la prise en charge nutritionnelle, des Maladies Transmissibles et Non Transmissibles (MTNT)	4) la prise en charge nutritionnelle, des Maladies Transmissibles et Non Transmissibles (MTNT) est renforcée	x	x	x	x	x
	5) Assurer les capacités de dépistage et de prise en charge de la malnutrition dans toutes ses formes	5) Les capacités de dépistage et de prise en charge de la malnutrition dans toutes ses formes sont assurées	x	x	x	x	x
	6) Renforcer la mise en œuvre du Programme de lutte contre les stupéfiants (drogue, tabac, alcool, etc.)	6) La mise en œuvre du Programme de lutte contre les stupéfiants (drogue, tabac, alcool, etc.) est effective et les Fonds mobilisés sur les taxes dédiées à la CSU (Couverture Santé Universelle) sont disponibles.	x	x	x	x	x
Action 79 : Mettre progressivement en place une Couverture Santé Universelle.	1) Enrôler (cibler, identifier, affilier et immatriculer) la population des trois régimes en commençant par celui des démunis	1) 65% de population bénéficiaire des régimes de la CSU est enrôlée.	x	x	-	-	-
	2) Mettre en place un Système d'Information et de Gestion de données des assurances ;	2) Le système d'information et de gestion est mis en place et opérationnel	x	x	x	x	x
	3) Prendre en charge (Accréditer, signer les conventions avec les formations Sanitaires, contrôler/vérifier et rembourser) la population immatriculée	3) 35% de la population des provinces couvertes par le déploiement ont accès aux soins de santé de qualité ;	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	4) Rendre totalement opérationnel les institutions de la CSU (CNAS et ANAR) et assurer la déconcentration des activités de la CNAS ;	4) les dispositifs de fonctionnement de la CSU sont renforcés et déconcentrés ;	x	x	x	x	x
	5) Assurer la vulgarisation de la CSU et obtenir l'adhésion de la population ;	5) 80% des parties prenantes de la CSU sont sensibilisées et l'adhésion est effective	x	x	x	x	x
CHANTIER IV - REFONDER LE SYSTÈME EDUCATIF ET BATIR UN PLAN AMBITIEUX POUR LA JEUNESSE ET LES SPORTS							
Action 28 : Améliorer la qualité de l'éducation pour chaque enfant.	1) Améliorer l'offre des services de l'éducation	1.1) 69 lycées, 1008 collèges d'enseignement général (CEG) et 5509 écoles primaires sont construits 1.1.2) Les établissements sont équipés avec 823 450 table-bancs 1.1.3) 280 établissements d'enseignement (écoles, CEG et lycées) sont réhabilités 1.1.4) 10 812 hangars améliorés dans les établissements victimes des inondations sont construits	x	x	x	x	x
		1.2) 69 jardins d'enfants sont construits et équipés	x	x	x	x	x
	2) Rendre l'accès équitable et sans discrimination à l'éducation pour tous les enfants	2.1) 1 000 668 filles sont inscrites et les frais de scolarité au cycle moyen et secondaire sont gratuits ; 2.2) 1 141 210 kits hygiéniques sont distribués aux filles ; 2.3) 1 150 000 kits scolaires sont distribués aux filles ; 2.4) 125 Centres d'accueil pour les filles des cycles moyens et secondaires dans les IDENPC sont créés et opérationnels ; 2.5) Des denrées alimentaires à 31 250 filles des centres d'accueil sont distribués ; 2.6) Des prix d'excellences dédiés à 12 000 meilleures filles (moyenne de classe, meilleures moyennes au BEF et moyenne par école) sont instaurés	x	x	x	x	x
		3) Améliorer la qualité de l'éducation	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		3.1) Réinstauration du service civique avec recrutement de 11 500 volontaires ; 3.1.1) 1250 Instituteurs Adjoints sont recrutés 3.1.2) 5000 Instituteurs sont recrutés 3.1.3) 1750 Professeurs de CEG sont recrutés 3.1.4) 2500 Professeurs Licenciés sont recrutés 3.1.5) 1 000 Professeurs Certifiés sont recrutés 3.1.6) 1000 enseignants sont formés en formation initiale 3.1.7) 50 000 enseignants sont formés en Formation continue 3.1.8) 60 lycées sont dotés en laboratoires 3.1.9) 70 CEG sont dotés en laboratoires 3.1.10) 3 850 224 d'élèves sont dotés en 7 700 448 manuels scolaires 3.1.11) Les curricula sont révisés 3.1.12) 3 500 000 adultes sont alphabétisés					
		3.2) 621 éducateurs du pré scolaire sont recrutés et formés	x	x	x	x	x
	4) Améliorer l'offre des services d'éducation, de l'enseignement supérieur et de la Formation professionnelle	4) 10 institutions universitaires publiques sont construites et équipées ; 50 laboratoires sont créés et équipés ; 150 salles de TP, TD sont construites et équipées ;	x	x	x	x	x
	5) Rendre l'accès équitable et sans discrimination des filles à l'éducation et à l'enseignement supérieur	5) 100 filles bénéficient chaque année d'une subvention d'inscription dans les institutions d'enseignement supérieur	-	x	x	x	x
	6) Rendre l'accès équitable et sans discrimination des filles à l'éducation	6) 100 filles bénéficient chaque année d'une subvention d'inscription dans les institutions de l'éducation nationale	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 29: Développer le numérique dans le projet éducatif national.	1) Intégrer des technologies innovantes dans les méthodes d'enseignement	1.1) Les TIC sont révisés et intégrés dans les curricula 1.2) Les matériels informatiques (outils numérique et connexion internet) sont acquis 1.3) 80% des établissements disposent d'une salle informatique (consacré une Salle de classe pour les cours d'informatique dès le primaire à titre expérimental dont 3 établissements dans chaque province) sont construites	x	x	x	-	-
	2) Développer les compétences numériques essentielles au profit des enfants	2.1) Les élèves sont initiées aux TIC 2.2) les établissements scolaires sont dotés en tablettes pour les activités pédagogiques (nombre pilote)	x	x	x	-	-
	3) Développer des compétences numériques essentielles aux enseignants	3.1) Le dispositif de formation continue des enseignants basé sur le TIC est mis en place & opérationnel 3.2) 32 000 tablettes pour la formation continue des enseignants (PARAEB/BM) sont acquises 3.3) Les enseignants sont dotés de liseuses 3.4) 5 salles multimédia des École National des Instituteurs Bilingues (ENIBs) (Moundou, Sarh, Bongor, Abéché, N'Djaména) sont équipés 3.5) 16 espaces numériques construits et 4 autres réfectionnés	x	x	x	-	-
	4) Intégrer les technologies innovantes (TIC) dans les méthodes d'enseignement et de recherche	4) 22 établissements d'enseignement supérieur publics sont interconnectés et travaillent en réseau ; 4.1) Une plate-forme pour la gestion numérique des ressources humaines du ministère de l'éducation est créée et opérationnelle ;	x	x	x	x	x
	5) Développer les compétences numériques au profit de tous les apprenants	5) 50% des étudiants ont accès à la connexion internet	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	6) Développer les compétences numériques au profit des enseignants et chercheurs	6) 1000 enseignants-chercheurs sont recyclés chaque année en TIC ; 6.1) 30% d'enseignants chercheurs dispensent leur cours en ligne	x	x	x	x	x
Action 30: Revaloriser le métier et le sacerdoce de l'enseignant.	1) Améliorer la formation initiale des enseignants (Éducation nationale)	1) Le programme d'enseignement dans les structures de formation initiale des enseignants en tenant compte des innovations pédagogiques révisé 1.2) 500 questionnaires du système éducatif et des chargés de cours sont primés	x	x	x	x	x
	2) Mettre en place un système de valorisation de la fonction et de distinctions honorifiques des enseignants	2.1) Les textes relatifs à la valorisation de la fonction enseignante sont élaborés et appliqués. 2.2) Le décret N°900 révisé	x	x	x	x	x
	3) Améliorer la formation initiale des enseignants (Enseignement supérieur)	3.1) Les programmes de la formation initiale sont révisés 3.2) Les enseignants sont recyclés 3.3) La révision du curricula de la formation des enseignants est effective.	x	x	x	x	x
	4) Mettre en place un système de distinction honorifique des enseignants-chercheurs	4.1) Le mécanisme de la distinction honorifique avec des critères précis est mis en place et opérationnel 4.2) 30 meilleurs enseignants chercheurs sont primés chaque année	x	x	x	x	x
	5) Améliorer la qualité de la prestation des enseignants-chercheurs	5) 1000 enseignants-chercheurs bénéficient de la bourse de mobilité chaque année ;	x	x	x	x	x
Action 31: Intégrer l'éducation civique, le leadership et le développement	1) Renforcer l'éducation civique	1) 1 000 000 d'élèves-maitres en éducation civique, en leadership et en développement personnel sont formés	x	x	x	x	x
	2) intégrer le leadership et le développement personnel dans le curriculum scolaire.	2) Les programmes d'éducation civique sont révisés et valorisés dans les cycles des enseignements	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
personnel dans le curriculum scolaire.	3) Réviser le programme d'instruction civique	3) Le programme d'instruction civique est révisé	x	x	x	x	x
	4) Valoriser l'instruction civique dans les cycles des enseignements	4) L'instruction civique dans les cycles des enseignements est révisée	x	x	x	x	x
	5) Intégrer l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement Supérieur (Public et Privé)	5.1) Les programmes d'enseignement supérieur est révisé et prennent en compte l'éducation à la citoyenneté et le leadership ; 5.2) l'éducation à la citoyenneté est rendu obligatoire dans toutes les institutions d'enseignement supérieur du Tchad; 5.3) un programme intégrant l'éducation à la citoyenneté est élaboré et vulgarisé dans les institutions d'enseignement supérieur au Tchad	x	x	x	x	x
Action 32: Inscrire l'entrepreneuriat dans le cursus scolaire dès le secondaire.	1) Intégrer l'entrepreneuriat dans le curriculum scolaire dès le secondaire	1) L'entrepreneuriat est intégré dans le curriculum scolaire au cycle secondaire	x	x	x	x	x
	2) Instaurer de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation des enseignants et des apprenants.	2) L'enseignement de l'entrepreneuriat est intégré dans les programmes de formation des enseignants et les pratiques d'enseignement/apprentissage	x	x	x	x	x
	3) Intégrer l'entrepreneuriat dans toutes les filières de l'enseignement supérieur)	3.1) Tous les programmes d'enseignement supérieur ont été révisés et ont pris en compte l'entrepreneuriat dans le cursus universitaire; l'entrepreneuriat est rendu obligatoire dans toutes les institutions d'enseignement supérieur du Tchad; 3.2) un programme intégrant l'entrepreneuriat est élaboré et vulgarisé dans les 70% d'institutions d'enseignement supérieur au Tchad;	x	x	x	x	x
	4) Identifier les meilleurs étudiants en entrepreneuriat	4) 100 kits d'installation sont remis aux étudiants ayant conçu de bons projets à la fin de leurs formations chaque année ;	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 33: Mettre en place un dispositif prioritaire de facilitation du retour de la diaspora exerçant dans le secteur éducatif.	1) Mettre en place un dispositif prioritaire de facilitation de la participation de la diaspora exerçant dans le secteur éducatif	1.1) 150 enseignants-chercheurs de la diaspora sont identifiés et contactés ; 70 titres de transports aller-retour sont mis à la disposition des enseignants-chercheurs de la diaspora chaque année. 1.2) Des mesures incitatives pour le retour des cadres de la diaspora sont proposées 1.3) Des dispositifs juridiques en matière de contrat sont intégrés 1.4) Une base de données des enseignants de la diaspora est constituée	x	x	x	x	x
Action 34: Renforcer la création de centres d'apprentissage et de formation aux métiers.	1) Renforcer les capacités opérationnelles des centres existants	1) Les capacités de 2 700 centres existants liés aux métiers sont renforcés	x	x	x	x	x
	2) Créer et opérationnaliser de nouveaux centres d'apprentissage et de formation aux métiers	2) 5 000 nouveaux centres d'AENF sont créés	x	x	x	x	x
	3) Faire un audit technique des spécifications des centres d'apprentissage et de formation aux métiers publics et privés	3) 5000 animateurs des centres en AENF sont formés	x	x	x	x	x
	4) Instaurer la formation des formateurs aux métiers	4) Formation des formateurs aux métiers dans les centres d'AENF	x	x	x	x	x
	5) Créer et renforcer les centres d'alphabétisation et d'éducation de base non-formelle liés aux métiers	5) Création de 3000 centres d'alphabétisation et d'éducation de base non-formelle liés aux métiers	x	x	x	x	x
	6) Réviser le cadre juridique	6) Le Cadre juridique est révisé	x	x	-	-	-
	7) Renforcer les équipements des Centre existants	7) Les 2 centres existants sont renforcés et équipés	x	x	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	8) Créer et équiper des nouveaux centres	8) 10 Nouveaux centres sont créés et équipés	x	x	x	x	x
	9) Former les formateurs des centres	9) 10 formateurs sont formés chaque année	x	x	x	x	x
	10) Réhabiliter les centres existants, et créer des nouveaux centres de formation professionnel	10.1) 03 Centres de formation professionnelle (Ati, Kyabé et Bol) sont réhabilités et équipés ; 10.2) 02 Centres de formation professionnelle (Sarh et N'Djaména) sont construits et équipés ; 10.3) 100 formateurs des formateurs sont recrutés et formés ;	x	x	x	x	x
Action 35: Engager une réforme de l'enseignement supérieur.	1) Élaborer la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche	1) La loi d'orientation de l'enseignement supérieur est élaborée et adoptée	x	x	x	x	x
	2) Appliquer les conclusions du contrôle de l'enseignement supérieur	2) Les conclusions du contrôle de l'enseignement supérieur et de l'enquête parlementaire sont appliquées	x	x	x	x	x
	3) Réviser le mécanisme de recrutement dans les institutions d'enseignement supérieur	3) Le mécanisme de recrutement dans les institutions d'enseignement supérieur est révisé	x	x	x	x	x
	4) Promouvoir la recherche scientifique	4) La recherche scientifique est promue : - Les centres de recherches sont renforcés - Les publications scientifiques sont encouragées et primées	x	x	x	x	x
	5) Encadrer l'adéquation de la formation & emploi	5) La formation est adéquatement adaptée au marché de l'emploi.	x	x	x	x	x
	6) Renforcer la coopération internationale en matière d'échanges académiques et de recherche	6) La coopération internationale en matière d'échanges académiques et de recherche est renforcée et diversifiée par la mobilité des enseignants et la signature des accords de coopération avec des universités partenaires.	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 35: Engager une réforme de l'enseignement supérieur.	7) Mobiliser les ressources effectives pour le financement du secteur	7) Les ressources financières sont mobilisées	x	x	x	x	x
	8) Organiser des journées d'échange et de réflexion sur le système national de recherche ;	8) Un atelier par an est organisé pour échanger et réfléchir sur le système national de recherche et les recommandations mises en œuvre.	x	x	x	x	x
	9) Mettre en place une commission technique chargée d'élaborer la politique nationale de recherche appliquée ;	9) Une commission technique est créée la politique nationale de recherche appliquée est élaborée ;	x	x	x	x	x
	10) Créer une agence nationale d'assurance-qualité ;	10) Une agence nationale d'assurance qualité est créée et opérationnelle ;	x	x	x	x	x
	11) Former des enseignants-chercheurs à la pédagogie universitaire ;	11) 500 enseignants chercheurs en pédagogie sont formés en pédagogie universitaires par an ;	x	x	x	x	x
	12) Former des responsables des institutions d'enseignement supérieur à la bonne gouvernance et à la gestion axée sur les résultats ;	12) 50 responsables d'institutions d'enseignement supérieur sont formés en bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats.	x	x	x	x	x
Action 35: Engager une réforme de l'enseignement supérieur.	13) Réformer et moderniser les œuvres universitaires	13) Les œuvres universitaires sont Réformés et modernisés	x	x	x	x	x
	14) Réviser les programmes des formations universitaires (INJS)	14) Les programmes de formations INJS (Institut National de Jeunesse et Sports) sont révisés	x	-	-	-	-
	15) Réviser le mécanisme de recrutement dans les institutions dans l'INJS	15) Le mécanisme de recrutement dans l'INJS est révisé	x	x	-	-	-
	16) Promouvoir la recherche scientifique à l'INJS	16) La recherche scientifique à l'INJS est valorisée/promue	-	-	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	17) Renforcer la coopération internationale en matière d'échanges académiques et de recherche à l'INJS	17) La coopération internationale en matière d'échanges académiques et de recherche à l'INJS est renforcée et diversifiée	-	x	x	x	-
	18) Mobiliser les ressources effectives pour le financement du secteur Jeunesse et Sports	18) Les ressources financières du secteur Jeunesse et Sports sont mobilisées	-	x	-	-	-
	19) Organiser des journées d'échange et de réflexion sur le système national de recherche à l'INJS ;	19) Un atelier par an est organisé pour échanger et réfléchir sur le système national de recherche à l'INJS	x	-	-	-	-
	20) Former des responsables de l'INJS à la bonne gouvernance et à la gestion axée sur les résultats ;	20) 50 responsables de l'INJS sont formés en bonne gouvernance et la gestion axée sur le résultat.	x	-	-	-	-
Action 36: Instaurer un Crédit Emploi Jeune	1) Réformer et redynamiser le Projet Initiative 50 000 emplois décent pour les jeunes	1) Le Projet initiative 50 000 emplois décent est reformé	x	x	x	x	x
	2) Faire un plaidoyer pour l'allègement des mesures du code de marchés publics afin de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs tchadiens aux marchés publics	2) Les dispositions du code de marchés publics facilitant l'accès des jeunes entrepreneurs tchadiens aux marchés publics sont renforcées	x	x	x	x	x
	3) Réviser la stratégie pour le Crédit Emploi Jeune et mettre en œuvre le plan d'action de la politique nationale d'emploi	3.1) La stratégie pour le Crédit Emploi Jeune est révisée 3.2) Les jeunes sont accompagnés dans la gestion des fonds 3.3) Le plan d'action de la politique nationale d'emploi est mis en œuvre	-	x	x	x	x
	4) Mettre en place des mesures incitatives permettant d'encourager les entreprises à accompagner l'insertion professionnelle des jeunes tchadiens	4) Les mesures incitatives sont mobilisées pour encourager les entreprises à accompagner l'insertion professionnelle des jeunes tchadiens	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 36: Instaurer un Crédit Emploi Jeune	5) Développer un cadre de Partenariat Public-Privé pour booster l'insertion professionnelle des jeunes	5) Le cadre de Partenariat Public-Privé pour booster l'insertion professionnelle des jeunes est développé	-	x	x	-	-
	6) Accompagner les jeunes à mieux gérer les fonds mis à leur disposition	6) Les jeunes sont accompagnés dans une meilleure gestion des fonds mis à leur disposition à travers le mécanisme mis en place.	-	x	x	x	x
	7) Élaborer le plan d'action de la politique nationale de l'entrepreneuriat Jeune	7) Le plan d'action de la politique nationale de l'entrepreneuriat est élaboré	x	-	-	-	-
	8) Mettre en place des garanties (ETAT) pour accéder aux crédits	8) Les garanties d'accès aux crédits sont mises en place par l'État	x	x	x	x	x
	9) Mettre en œuvre le plan d'action de la politique nationale d'emploi.	9) le Plan d'action de la politique nationale de l'Emploi est mis en œuvre	x	x	x	x	x
	10) Mettre en œuvre le plan d'action de la politique nationale l'entrepreneuriat Jeune	10) le Plan d'action de la politique nationale de l'entrepreneuriat Jeune est mis en œuvre	-	x	x	x	x
	11) Promouvoir l'éducation citoyenne en milieu jeune	11) Les mentalités et comportements des jeunes ont évolués	x	x	x	x	x
Action 37: Lancer un programme de masse sur le recyclage technique au profit de 1 million de jeunes.	1) Soutenir la formation technique d'un million de jeunes en fonction des besoins du marché de l'emploi	1.1) Des écoles de métiers de référence sont créées 1.2) 50% des jeunes diplômés sont formés	x	x	x	x	x
	2) Créer des écoles de métiers de référence (3 écoles de métiers de jeunesse à créer)	2) 3 écoles de métiers de références sont créées	-	x	x	x	-
	3) Recruter 2500 Animateurs de jeunesse	3) 2500 animateurs de jeunesse sont recrutés	-	-	x	x	x
	4) Élaborer le projet de professionnalisation Agro Pastoral en faveur des jeunes	4) Le projet de professionnalisation Agro Pastoral en faveur des jeunes est élaboré	x	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	5) Mettre en œuvre le Projet de professionnalisation Agro Pastoral en faveur des jeunes	5) Le Projet de professionnalisation Agro Pastoral en faveur des jeunes est mis en œuvre.	-	x	x	x	x
	6) Organiser la soirée de l'excellence entrepreneuriale pour primer les meilleurs entreprises jeunes	6) La soirée de l'excellence entrepreneuriale pour primer les meilleurs entreprises jeunes est organisée	x	x	x	x	x
Action 38: Créer une plateforme de connexion emploi-compétences (FP).	1) Vulgariser & moderniser la plateforme de connexion emploi-compétences	1) La plateforme de connexion emploi-compétence est modernisée et vulgarisée	x	x	x	x	x
	2) Actualiser en continue la plateforme	2) La plateforme est actualisée	x	x	x	x	x
	3) Consolider la base de données de la plateforme avec les demandes de la Fonction Publique	3) La base de données de la plateforme est consolidée	x	x	x	x	x
	4) Redynamiser le programme YouthConnekt	4) Le Programme YouthConnekt redynamisé	-	x	x	x	x
Action 39: Construire et équiper un complexe sportif de classe internationale à N'Djaména.	1) Organiser des états généraux des sports et disciplines associés	1) Les états généraux des sports et des disciplines associées sont organisés	x	-	-	-	-
	2) Élaborer la Politique nationale des sports	2) La politique nationale des sports (2025-2035) est élaborée	-	x	-	-	-
	3) Élaborer le plan d'action de la Politique Nationale des Sports	3) Le plan d'action de la Politique Nationale des Sports est élaboré	-	x	-	-	-
	4) Organiser le tournoi interdépartemental	4) Le tournoi interdépartemental est systématisé	-	x	x	x	x
	5) Organiser le camp d'entraînement des sports de combat	5) Le camp d'entraînement des sports de combat est organisé	-	x	x	x	x
Action 39: Construire et	6) Organiser le championnat scolaire	6) Le championnat scolaire est organisé	-	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
équiper un complexe sportif de classe internationale à N'Djaména.	7) Organiser le Challenge des femmes travailleuses et activités sportives des personnes vivant avec handicap	7) Le challenge des femmes travailleuses et des activités sportives des personnes vivant avec un handicap est organisé	-	x	x	x	x
	8) Organiser la Semaine nationale des sports scolaires	8) La semaine nationale des sports scolaires est organisée	-	x	x	x	x
	9) Soutenir la participation du Tchad aux éliminatoires des compétitions africaines (équipes nationales et clubs)	9) La participation du Tchad aux éliminatoires des compétitions africaines est soutenue	-	x	x	x	x
	10) Organiser les Universiades tchadiennes	10) Les universiades tchadiennes sont organisées	-	x	x	x	x
Action 39: Construire et équiper un complexe sportif de classe internationale à N'Djaména.	11) Réviser le statut type des fédérations sportives (autonomie de gestion & de fonctionnement)	11) Le statut type des Fédérations sportives est révisé	x	-	-	-	-
	12) Réviser le mécanisme de gouvernance des fédérations sportives	12) Les mécanismes de gouvernance des fédérations sportives sont révisés	x	-	-	-	-
	13) Financer les conventions d'objectifs signées avec les fédérations sportives	13) Les conventions d'objectifs signées avec les fédérations sportives sont financés	-	x	x	x	x
	14) Encadrer l'émergence des sportifs performants à l'international	14) L'émergence des sportifs performants à l'international est encadré et accompagné	-	x	x	x	x
	15) Institutionnaliser le Trophée de l'Excellence Sportive IDRISSE DEBY ITNO	15) Le Trophée de l'Excellence Sportive IDRISSE DEBY ITNO est institutionnalisée	-	x	x	x	x
	16) Créer des académies sportives dans 3 pools nationaux	16) Les académies sportives sont créées dans 3 pools nationaux (cités les 3 pools)	x	x	x	-	x
Action 40: Construire et	1) Évaluer et finaliser les chantiers existants	1) 5 stades (2 à N'Djaména, 1 à Moundou, 1 à Amdjarass et 1 à Moussoro) finalisés (2025-27)	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
réhabiliter les stades omnisports sur toute l'étendue du Ensemble du territoire national.	2) Mettre en place un Observatoire National de la Jeunesse	2) L'Observatoire National de la Jeunesse est mit en place	-	x	x	x	x
	3) Construire 3 mini-stade dans les Provinces	3) Trois mini stades sont construits (N'Djamena, Abéché et Sarh)	-	-	x	x	x
	4) Créer des espaces de loisirs dans toutes les provinces	4) 23 espaces de loisirs sont créés	-	x	x	x	x
CHANTIER V - PROMOUVOIR LES DROITS DE LA FEMME ET SON ROLE DANS LA SOCIÉTÉ							
Action 41: Lancer une initiative nationale pour l'Emploi et l'autonomisation socio-économique des Femmes.	1) Réviser le code de travail, du Statut général de la Fonction publique et de la Convention collective pour y inclure des mesures favorables à l'emploi des femmes	1) Des mesures favorables à l'emploi des femmes sont intégrés dans le Code de travail, le Statut général de la Fonction publique et la Convention collective	x	x	-	-	-
	2) Instaurer un quota des recrutements à la fonction publique en faveur des femmes	2) Un quota pour le recrutement des femmes à la Fonction Publique est adopté	x	x	x	x	x
	3) Renforcer le dispositif de l'entrepreneuriat féminin	3) L'entrepreneuriat féminin renforcé	-	x	x	x	x
	4) Mettre en place une initiative d'auto-emploi et d'autonomisation de la femme	4) Un programme d'auto-emploi et d'autonomisation des femmes est mis en place	x	x	x	x	x
	5) Soutenir le plaidoyer pour l'opérationnalisation de la Chambre de l'Entrepreneuriat féminin	5)La chambre de l'entrepreneuriat féminin est opérationnelle	x	x	x	x	x
	6) Primer les entreprises leaders dans le respect du quota d'au moins 30% en matière de recrutement des femmes	6) 50 entreprises leaders dans le respect du quota de 30% pour les femmes dans le recrutement des femmes sont primées chaque année.	-	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	7) Adopter la Politique et Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat Féminin (SNEF) en concertation avec tous les ministères et autres acteurs concernés	7) La Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat Féminin (SNEF) est adoptée et mise en œuvre	x	x	-	-	-
	8) Actualiser le code de la sécurité sociale	8) Le code de la sécurité sociale est actualisé	x	x	-	-	-
Action 42: Amplifier les programmes de la finance inclusive avec un accent particulier aux femmes surtout du monde rural.	1) Refondre les mécanismes de la finance inclusive, Garantie de l'État pour faciliter et soutenir l'accès des citoyens aux financements des initiatives locales	1) Des fonds de garanties sont mis en place pour faciliter l'accès des citoyens et citoyennes aux financements des initiatives locales (voir action 54).	-	x	x	x	x
	2) Réviser la Stratégie nationale de la finance inclusive et digitale	2) La stratégie nationale de microfinance est révisée	-	x	-	-	-
	3) Promouvoir l'accès des citoyens ruraux aux financements avec l'appui du Gouvernement (Fonds de garantie)	3) Les citoyens ruraux ont un accès facile aux financements de leurs initiatives à travers le fonds de garantie de l'État	-	x	x	x	x
	4) Mettre en place des mesures fiscales incitatives pour booster l'accès aux financements (banques)	4) Les charges fiscales sont allégées pour booster les accès aux financements	-	x	x	x	x
Action 43: Renforcer les mécanismes d'accès à la justice notamment la prévention et la prise en charge des victimes de violences faites aux femmes.	1) Renforcer le dispositif de prise en charge holistique des survivantes des VBG à la MNF (Maison Nationale de la Femme) et dans les centres intégrés des services multisectoriels existants et à créer.	1) Le centre multifonctionnel de la Maison Nationale de la Femme de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre est redynamisé.	x	x	x	x	x
	2) Prendre en charge gratuitement les survivantes des VBG par les structures publiques	2) 18 centres intégrés des services multisectoriels sont créés dans 18 provinces.	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	3) Créer les nouveaux centres d'écoute et des centres intégrés des services multisectoriels pour la prise en charge des survivantes de violences dans toutes les provinces	3) 8 nouveaux centres d'écoutes sont créés dans 8 provinces (Lai, Kélo, Masssakory, Adré, Iriba, Amdjarass, Moissala, Goré)	x	x	x	x	x
	4) Développer un protocole national de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre	4) Un protocole national de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre est développé.	-	x	-	-	-
	5) Renforcer des capacités des prestataires des services de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre	5) les capacités des prestataires des services de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre sont renforcées	-	x	x	x	x
	6) Faire adopter le décret portant réglementation des centres d'écoute des survivantes de violences basées sur le genre au Tchad	6) Un décret portant réglementation des centres d'écoute des survivantes de violences basées sur le genre au Tchad est adopté.	-	x	-	-	-
	7) Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication national sur les violences basées sur le genre	7) un plan de communication national sur les violences basées sur le genre est élaboré et mis en œuvre	x	x	x	x	x
	8) Former les acteurs judiciaires sur la prise en charges des victimes des violences basées sur genre	8) Les acteurs judiciaires sont formés.	x	x	x	x	x
Action 44: Renforcer le dispositif réglementaire de la loi sur la parité.	1) Opérationnaliser les mécanismes de suivi de l'application de la loi N°29/PR/2018 portant ratification de l'Ordonnance N°12/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives	1) Les mécanismes de suivi de l'application de la loi N°29/PR/2018 portant ratification de l'Ordonnance N°12/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives sont opérationnels.	x	x	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	2) Mettre en place une base de données des compétences féminines et du compendium des compétences féminines	2) Une base de données des compétences féminines en cours et le compendium des compétences féminines sont mis en place	X	-	-	-	-
	3) Renforcer le plaidoyer pour une mise en œuvre effective du quota de 30% dans les fonctions nominatives et électives	3) Les responsables des départements ministériels et 80% des responsables du secteur privé sont sensibilisées sur la nécessité d'application de la loi sur la parité dans les fonctions nominatives et électives.	X	X	X	X	X
Action 45: Lancer un programme d'envergure d'excellence féminine dans les domaines scientifiques, technologiques et numériques (STEM) FPE	1) Créer et opérationnaliser 2 lycées scientifiques féminins d'excellence	1) 2 lycées scientifiques féminins d'excellence sont créés et opérationnels.	-	X	X	X	-
	2) Négocier les accords de partenariats avec les universités les plus reconnues dans les pays amis	2) Des accords de partenariats avec les universités les plus reconnues dans les pays amis sont signés	X	-	X	-	-
	3) Mettre en place une initiative de prix et de bourse d'excellence afin d'encourager les filles à s'orienter vers les sciences, les technologies et les mathématiques	3) Une initiative de prix et 100 bourses d'excellence afin d'encourager les filles à s'orienter vers les sciences, les technologies et les mathématiques est mis en place.	-	X	X	X	X
	4) Former 200 filles et jeunes femmes ayant des aptitudes académiques et professionnelles de référence mondiale	4) 200 filles et jeunes femmes ayant des aptitudes académiques et professionnelles de référence mondiale sont formées.	-	X	X	X	X
CHANTIER III - PROMOUVOIR UN ETAT SOLIDAIRE POUR TOUS							
Action 21: Créer un fonds de solidarité nationale visant à soutenir les populations les plus vulnérables et à répondre aux	1) Rendre opérationnel le Fonds National de la Solidarité et de Soutien aux Personnes Vulnérables	1.1) Le fonds de solidarité nationale est opérationnel 1.2) Le fonds de solidarité est mis en œuvre avec efficacité 1.3) Les mécanismes de suivi du Fonds sont mis en place	X	X	X	X	X
	2) Mettre en œuvre le projet des filets sociaux productifs et adaptatifs	2) Taux de couverture (provinces, populations, flux financiers) apprécié	-	X	X	X	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An 1	An2	An3	An4	An5	
besoins urgents (santé, éducation, logement et d'emploi).								
Action 22: Faire la promotion active de l'économie sociale et solidaire.	1) Renforcer le soutien financier et technique aux coopératives, mutuelles, associations et aux petites entreprises axées sur l'économie sociale, solidaire, circulaire et communautaire	1) Une banque de solidarité dotée d'autonomie de gestion est créée	-	x	-	-	-	-
	2) Soutenir les projets communautaires afin d'enraciner le concept de développement communautaire	2) Nombre de projets communautaires mis en place, enracinant le concept de développement communautaire	-	x	x	x	x	x
Action 23: Renforcer les réseaux de solidarité locale.	1) Mettre en place des comités communaux et associations communautaires	1) Nombre des comités communaux et associatifs mis en place dans les communautés	x	-	-	-	-	-
	2) Suivre les comités de quartier et les associations communautaires mise en place	2) Le dispositif de suivi des comités est opérationnel	-	x	x	x	x	x
Action 24: Renforcer la solidarité intercommunautaire.	1) Mettre en place des programmes de sensibilisation, de médiation et de réconciliation entre les communautés	1) Un programme de sensibilisation, médiation, réconciliation est mis en place dans chaque département	-	x	-	-	-	-
	2) Renforcer le dialogue, la coopération et le partage des ressources entre les différentes communautés ethniques, religieuses et sociales du pays	2) Le cadre de dialogue, de coopération et de partage des ressources entre les différentes communautés est renforcé	x	x	x	x	x	x
Action 25: Rendre gratuit		1.1) Toutes les femmes ayant accouché et des nouveaux - nés bénéficient de la gratuité des soins	x	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
l'accouchement et les premiers soins après la naissance	1) Créer les mécanismes qui garantissent la gratuité des soins (nouveau-nés & mères)	1.2) 90% établissements privés et publics dans lesquels les coûts de services en SRMI sont harmonisés à travers une loi	x	-	-	-	-
	2) Doter les établissements des outils de promotions de santé et de régulation	2) La publication des tableaux/grilles tarifaires des soins et actes couverts sur l'ensemble du territoire national est actualisée et vulgarisée	x	-	x	-	x
Action 26 : Revaloriser les <u>coefficients de calcul des pensions</u> de retraite.	1) Réévaluer & harmoniser le coefficient des calculs	1) 99% de retraités ont bénéficié de l'augmentation du coefficient de calcul (2027)					
	2) Bancariser effectivement les pensions de retraite & paiement mensuel & régulier (mensualisation actée & opérationnalisation à soutenir)	2) 99% de retraités ont fait l'objet de bancarisation effective de pensions et de paiement mensuel régulier (juin 2025)					
	3) Réviser le Décret 157 portant code de pension en relevant le coefficient qui sert à calculer la pension.	3) Le décret 157 portant code de pension en relevant le coefficient qui sert à calculer la pension est révisé et appliqué.	x	-	-	-	-
Action 27 : Mettre en place la gratuité de l'enseignement pour les personnes en situation d'handicap	1) Mettre en œuvre le Décret d'application de la Loi portant protection des personnes vivants avec un handicap (Loi 007/PR/2007)	1) Les dispositions de la Loi 007/PR/2007 et son Décret d'application sont mises en œuvre.	x	-	-	-	-
	2) Élaborer et appliquer les textes et mécanismes qui encadrent l'absorption des personnes en situation de handicap	2) Les textes et mécanismes qui encadrent l'absorption des personnes en situation de handicap sont élaborés et appliqués	-	x	x	x	-

TABLEAU 2 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
CHANTIER X - POURSUIVRE LA MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ					
Action 74 : Poursuivre le renforcement de notre système de santé.	153 658 588 193	154 199 003 743	155 477 738 319	156 674 953 669	152 752 373 959
Action 75 : Poursuivre la réforme de la Politique nationale de santé.	4 209 057 087	5 611 487 087	7 013 917 087	9 126 347 087	9 126 347 087
Action 76 : Poursuivre l'amélioration des capacités nationales de riposte aux épidémies.	7 799 282 944	8 598 565 887	8 598 565 887	7 300 000 000	7 300 000 000
Action 77 : Porter le taux de couverture en MILDA (moustiquaires imprégnées) à 100% en 2027.	107 948 721	8 516 211 122	142 292 321	88 708 721	88 708 721
Action 78 : Faire de la Prévention un pilier de la politique nationale de santé.	21 683 660 000	22 312 950 000	22 128 050 000	21 616 850 000	21 485 100 000
Action 79 : Mettre progressivement en place une Couverture Santé Universelle.	14 261 527 170	17 939 288 207	28 310 928 629	29 905 095 748	30 016 623 998
TOTAL CHANTIER 10	201 720 064 114	217 177 506 045	221 671 492 242	224 711 955 225	220 769 153 764
CHANTIER IV - REFONDER LE SYSTÈME EDUCATIF ET BATIR UN PLAN AMBITIEUX POUR LA JEUNESSE ET LES SPORTS					
Action 28 : Améliorer la qualité de l'éducation pour chaque enfant.	422 774 790 359	433 074 790 359	438 074 790 359	421 956 990 359	416 956 990 359
Action 29: Développer le numérique dans le projet éducatif national.	3 136 113 267	3 636 113 267	3 636 113 267	1 000 000 000	1 000 000 000
Action 30: Revaloriser le métier et le sacerdoce de l'enseignant.	2 960 000 000	10 960 000 000	2 960 000 000	2 960 000 000	2 960 000 000
Action 31: Intégrer l'éducation civique, le leadership et le développement personnel dans le curriculum scolaire.	1 874 000 000	2 374 000 000	2 374 000 000	2 374 000 000	2 374 000 000

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
Action 32: Inscrire l'entrepreneuriat dans le cursus scolaire dès le secondaire.	1 530 622 460	1 730 622 460	1 830 622 460	1 830 622 460	1 730 622 460
Action 33: Mettre en place un dispositif prioritaire de facilitation du retour de la diaspora exerçant dans le secteur éducatif.	500 000 000	1 500 000 000	3 000 000 000	2 000 000 000	1 500 000 000
Action 34: Renforcer la création de centres d'apprentissage et de formation aux métiers.	1 656 000 000	2 131 000 000	3 066 000 000	7 066 000 000	6 566 000 000
Action 35: Engager une réforme de l'enseignement supérieur.	2 000 000 000	20 235 000 000	20 250 000 000	11 600 000 000	2 050 000 000
Action 36: Instaurer un Crédit Emploi Jeune	12 050 000 000	70 050 000 000	70 050 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000
Action 37: Lancer un programme de masse sur le recyclage technique au profit de 1 million de jeunes.	2 200 000 000	10 550 000 000	10 550 000 000	10 550 000 000	7 050 000 000
Action 38: Créer une plateforme de connexion emploi-compétences (FP).	240 000 000	315 000 000	315 000 000	315 000 000	315 000 000
Action 39: Construire et équiper un complexe sportif de classe internationale à N'Djaména.	650 000 000	6 041 384 720	5 641 384 720	5 141 384 720	6 641 384 720
Action 40: Construire et réhabiliter les stades omnisports sur toute l'étendue du Ensemble du territoire national.	2 776 903 383	4 151 903 383	4 351 903 383	4 351 903 383	4 351 903 383
TOTAL CHANTIER 4	454 348 429 469	566 749 814 189	566 099 814 189	541 145 900 922	523 495 900 922
CHANTIER V - PROMOUVOIR LES DROITS DE LA FEMME ET SON ROLE DANS LA SOCIÉTÉ					
Action 41: Lancer une initiative nationale pour l'Emploi et l'autonomisation socio-économique des Femmes.	625 000 000	1 250 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000
Action 42: Amplifier les programmes de la finance inclusive avec un accent particulier aux femmes surtout du monde rural.	-	2 930 000 000	2 900 000 000	2 900 000 000	2 920 000 000

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
Action 43: Renforcer les mécanismes d'accès à la justice notamment la prévention et la prise en charge des victimes de violences faites aux femmes.	265 000 000	420 000 000	430 000 000	460 000 000	500 000 000
Action 44: Renforcer le dispositif réglementaire de la loi sur la parité.	250 000 000	150 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Action 45: Lancer un programme d'envergure d'excellence féminine dans les domaines scientifiques, technologiques et numériques (STEM) FPE	50 000 000	920 000 000	1 730 000 000	720 000 000	970 000 000
TOTAL CHANTIER 5	1 190 000 000	5 670 000 000	6 260 000 000	5 280 000 000	5 590 000 000
CHANTIER III - PROMOUVOIR UN ETAT SOLIDAIRE POUR TOUS					
Action 21: Créer un fonds de solidarité nationale visant à soutenir les populations les plus vulnérables et à répondre aux besoins urgents (santé, éducation, logement et d'emploi).	10 000 000 000	20 000 000 000	22 000 000 000	23 000 000 000	20 000 000 000
Action 22: Faire la promotion active de l'économie sociale et solidaire.	-	5 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
Action 23: Renforcer les réseaux de solidarité locale.	248 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Action 24: Renforcer la solidarité intercommunautaire.	360 000 000	860 000 000	360 000 000	408 000 000	408 000 000

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
Action 25: Rendre gratuit l'accouchement et les premiers soins après la naissance	60 490 845 434	60 335 145 434	60 435 145 434	60 335 145 434	60 435 145 434
Action 26 : Revaloriser les coefficients de calcul des pensions de retraite.	25 000 000	-	-	-	-
Action 27 : Mettre en place la gratuité de l'enseignement pour les personnes en situation d'handicap	100 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-
TOTAL CHANTIER 3	71 223 845 434	86 845 145 434	86 445 145 434	87 393 145 434	84 343 145 434
TOTAL SECTEUR SOCIAL	728 482 339 017	876 442 465 669	880 476 451 866	858 531 001 581	834 198 200 121

6.2. SECTEUR ECONOMIE

Le secteur économie regroupe l'ensemble des activités liées à la production, la distribution, et la consommation de biens et de services, visant à créer de la richesse, stimuler la croissance, et améliorer le niveau de vie des citoyens.

Ce secteur intègre quatre (04) chantiers (7, 8, 6 et 12), trente-quatre (34) actions. Plusieurs départements ministériels interviennent dans la réalisation. Il s'agit des Ministères en charge de l'Eau, de l'énergie, du Pétrole, des mines, de la géologie, des Infrastructures, du désenclavement, des Transports, de l'aviation civile, du Commerce, de l'industrie, des Finances, de l'économie, du plan, de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, du tourisme, de la culture, de la Communications, de l'économie numérique et la Mairie de N'Djaména. La concrétisation de ces actions aura les impacts pour chaque Chantier.

Concernant le Chantier VII, Rendre l'eau et l'énergie accessible à tous, les impacts découlant de sa réalisation sont les suivants :

- Les populations tchadiennes consomment de l'eau potable permanente & accessible ;
- Le secteur des hydrocarbures assure un financement durable des dépenses publiques ;
- L'énergie soutient l'essor de l'économie tchadienne ;
- Le Tchad assure sa souveraineté énergétique.
- Dans le domaine de l'eau et l'énergie :
 - Le Tchad dispose d'un système de transport diversifié et de qualité ;
 - Le Tchad augmente les trafics internes et externes et favorisent la cohésion nationale et l'intégration régionale ;
 - Les infrastructures du désenclavement propulsent l'économie tchadienne.

Quant au Chantier VI, Développer une économie résiliente et diversifiée, trois (03) impacts sont également prévus :

- L'économie tchadienne se dynamise et répond aux besoins des populations ;
- Le secteur économique enregistre une diversification des sous-secteurs valorisés ;
- Le développement du Tchad est porté par son économie.

Enfin, concernant le Chantier XII, Promouvoir les merveilles culturelles et touristiques du Tchad, deux impacts sont également attendus :

- Le Tchad devient une destination touristique privilégiée ;
- Le patrimoine culturel et touristique du Tchad est attractif et productif des dividendes économiques



Responsables de la mise en œuvre

- Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ministère de l'Eau et de l'Energie, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère De l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, des Tchadiens de l'Étranger et de Coopération Internationale, Ministère De l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Entretien Routier, Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Ministère des Communications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat



Acteurs d'Appui

- Présidence, Primature, Parlement, Secrétariat Général du Gouvernement, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat, Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère De l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale, Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration, Ministère des Armées, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre
- SOLEN&LAHAM-TCHAD, Banque Mondiale (BM), Banque islamique de développement (BID), Banque africaine de développement (BAD), Banques Chinoises, NDU, Union Européenne (UE)

TABLEAU 3 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
CHANTIER VII - RENDRE L'EAU ET L'ENERGIE ACCESSIBLE A TOUS							
Action 56. Promouvoir activement le développement des secteurs des hydrocarbures et du gaz naturel.	1) Réaliser les études de faisabilité pour le projet de valorisation du gaz associé destiné au torchage	1) Des études de faisabilité pour le projet de valorisation du gaz associé destiné au torchage sont réalisées	x	-	-	-	-
	2) Élaborer un plan stratégique du secteur pétrolier 2024-2029	2) Un plan stratégique du secteur pétrolier 2024-2029 est élaboré	x	-	-	-	-
	3) Renforcer les moyens de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) pour conduire une politique de contribution de l'État au développement du secteur (recherche, exploration, développement, exploitation, production, transformation, distribution et commercialisation)	3) Les moyens de la SHT pour conduire une politique de contribution de l'État au développement du secteur (recherche, exploration, développement, exploitation, production, transformation, distribution et commercialisation) sont renforcés.	x	x	x	x	x
	4) Actualiser la cartographie pétrolière	4) La cartographie pétrolière est actualisée	x	-	-	-	-
	5) Mettre en place un service de gestion de la base des données minières	5) Le service de gestion de la base de données minière est opérationnel	-	x	x	-	-
	6) Réaliser le Projet Pipeline Niger-Tchad-Cameroun	6) Le Projet Pipeline Niger-Tchad-Cameroun est exécuté	x	x	x	-	-
	7) Disposer de l'inventaire minier	7) L'inventaire minier est réalisé et le registre est disponible	x	x	x	-	-
	8) Réformer le cadre réglementaire minier	8) Le cadre réglementaire minier est reformé	-	x	-	-	-
Action 57 : Renforcer & garantir la souveraineté énergétique.	1) Rééquilibrer les relations avec les partenaires du secteur en révisant le code pétrolier afin d'optimiser les revenus pétroliers	1) Le code pétrolier est actualisé et adopté	x	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	2) Reformier la SHT	2) La SHT est reformée et joue efficacement son rôle dans le développement économique du Tchad	x	x	-	-	-
	3) Promouvoir le champion national autour de la Tchad Petroleum Company (TPC)	3) Des champions Nationaux sont promus par la TPC	x	x	x	x	x
	4) Réaliser les études de faisabilité pour la construction d'une deuxième raffinerie	4) Les études de faisabilité pour la construction d'une deuxième raffinerie sont réalisées	x	-	-	-	-
	5) Dématérialiser les procédures de soumission et garantir la transparence par la valorisation des engagements dans l'Initiative dans la Transparence des Industries Extractives (ITIE)	5) Les procédures de soumission sont dématérialisées et la transparence par la valorisation des engagements dans l'ITIE sont garanties.	x	-	-	-	-
	6) Cartographier et digitaliser les installations de distribution sur l'ensemble du territoire national	6) Les installations de distribution sur l'ensemble du territoire national sont cartographiées	x	x	x	-	-
	7) Libéraliser les circuits de distribution du gaz	7) Les circuits de distribution du gaz domestique sont libéralisés	x	x	-	-	-
	8) Opérationnaliser la Société Tchadienne des Dépôts Pétroliers	8) La Société Tchadienne des Dépôts Pétroliers est opérationnelle	x	-	-	-	-
	9) Accélérer la mise en œuvre du mix énergétique	9) Le mix énergétique est fonctionnel	x	x	-	-	-
Action 58 : Fournir l'accès à l'électricité à tous à l'horizon 2034.	1) Réactualiser la Politique Nationale d'Energie	1) La Politique Nationale d'Energie est réactualisée	x	-	-	-	-
	2) Soutenir l'accroissement de la production électrique afin d'atteindre 50% de connexion au réseau	2.1.1) Le volume de la production électrique est augmenté (400 MW de capacité de production électrique en 2029) 2.1.2) 12 Villes sous la SNE du Tchad sont	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
		électrifiées					
		2.1.3) La réhabilitation, l'extension et la modernisation du réseau électrique sont effectives dans tout le territoire national					
		2.1.4) Le Réseau de N'Djamena est densifié					
		2.1.5) La centrale de BOUGNA est opérationnelle (30 MW + 60 MWH)					
		2.1.6) 200 minis réseaux solaires disponible sur le territoire national					
		2.1.7) 90 000 kits solaires autonomes repartis dans 9 provinces (Ouaidai, Wadi Fira, Bourkou, Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental, Batha, Guéra, Sila)					
		2.1.8) Le capital humain du secteur est renforcé					
		2.2) 30 MW solaire de Gassi fourni	x	-	-	-	-
		2.3) 32 MW HFO de Djarmaya fourni	x	-	-	-	-
		2.4) L'électrification des 5 villes (Mongo, Ati, Oum Hadjer, Am-Timan, Moussoro) en solaire est effective	x	x	x	-	-
		2.5) L'éclairage public est renforcé	x	-	-	-	-
		2.6) La construction d'une centrale LNG (Gaz naturel liquéfié) de 50 MW avec fourniture de LNG pendant 5 ans à Gassi est finalisée	x	x	x	x	x
		2.7) La construction d'une centrale fonctionnant au pétrole brut de 100 MW à Djarmaya est finalisée	x	x	x	x	x
		2.8) L'installation de 19 200 lampadaires solaires et suivi pendant 9 ans à N'Djamena et Chefs-lieux des provinces est effective	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
		2.9) Les projets d'électrifications et d'hybridation des villes secondaires (Fianga, Léré, Fada, Goz-Beida) sont finalisés.	x	-	-	-	-
		2.10) La construction d'une centrale solaire de 3 MW + un réseau à Kalam Kalam jusqu'à la ville de N'Djamena est effective	x	x	-	-	-
	3) Renforcer et spécialiser le capital humain du secteur énergétique	3.1) Le capital humain du secteur est hautement spécialisé et renforcé par l'État	x	x	x	x	x
		3.2) Le capital humain du secteur est hautement spécialisé et renforcé par l'État					
		3.3) Le capital humain du secteur est hautement spécialisé et renforcé par le secteur privé (bailleurs) dans les universités, les entreprises locales, les agents du secteur.	x	x	x	x	x
	4) Exécuter le Projet PASET (Projet d'appui au secteur d'énergie au Tchad)	4.1) L'électrification des 3 villes est effective 4.2) La Solarisation des hôpitaux et des écoles est effective 4.3) Les capacités des agents sont renforcées	x	x	x	x	x
	5) Promouvoir le Partenariat Public-Privé dans le secteur de l'électricité	5) Les PPP/PIE (Producteur indépendant d'énergie) dans le secteur de l'électricité émergent et plus de 60 protocoles d'accords signés dont : Projet Djarmaya Solar Projet Quair Energy Projet Africa REN Energy Projet Solaire Emiratis Projets Solaire Chinois Etc.	x	-	-	-	-
	6) Actualiser le plan d'accès à l'énergie	6) Le plan d'accès à l'énergie est à jour	x	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	7) Accélérer l'exécution du Projet d'interconnexion Cameroun/Tchad (PIRECT)	7.1) Le PIRECT est achevé, le secteur enregistre une amélioration des capacités de distribution (100 km de lignes HT et MT) 7.2) l'électrification de 69 villages sur le corridor de la ligne de l'interconnexion Cameroun/Tchad est effective 7.3) L'autonomisation des femmes dans la zone du projet est réalisée	x	x	x	x	-
	8) Accélérer l'exécution du Projet Tchad/Nigéria	8) Le Projet Tchad/Nigéria est finalisé	x	x	x	-	-
Action 59: Développer l'installation de petites unités autonomes de 1 à 10 MW dans les arrondissements, les communes et les petites localités du pays.	1) Installer des unités de production autonome basées sur le solaire, l'éolien et le gaz naturel dans les villes moyennes (chefs-lieux des départements 128)	1.1) 128 d'unités de production autonomes de 5 MW hybride installées	x	x	x	x	x
	2) Promouvoir la concurrence et baisser le prix du kWh à 50F dans le secteur à l'horizon 2029	2.1) Les fonds de l'énergie sont opérationnels 2.2) La Loi PPP est appliquée 2.3) La Loi 036/PR/2019 du secteur de l'énergie est révisée 2.4) Des garanties des investissements sont octroyées	x	-	-	-	-
Action 60 : Réformer la SNE afin de la rendre plus performante.	1) Accélérer la mise en œuvre de la réforme du secteur énergétique conformément à la Loi 036/PR/2019	1.1) La SNE est restructurée par la création de la société de transport et distribution de l'énergie	x	x	-	-	-
		1.2) Les fonds propres de la SNE sont renforcés	x	x	-	-	-
		1.3) Le recrutement et la formation des employés sont renforcés	x	x	-	-	-
		1.4) Le prix du kWh est révisé	x	x	-	-	-
	2) Exécuter le Projet Tchad-Chine	2) Le réseau de la ville de N'Djamena est renforcé	x	x	x	x	x
Action 61 : Rehausser la production pétrolière et	1) Développer des partenariats internationaux afin de renforcer les investissements dans le secteur	1) Nombre de partenariats internationaux développés au renforcement des investissements dans le secteur	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
gazière à 250 000 barils par jour.	2) Réviser le dispositif légal (code pétrolier, statuts des sociétés, etc.)	2) Le dispositif légal (code pétrolier, statuts des sociétés, etc.) est révisé	x	x	-	-	-
	3) Promouvoir les potentialités pétrolières et gazières	3) Les potentialités pétrolières et gazières du Tchad sont vulgarisées dans le secteur pétrolier mondial	x	x	x	x	x
	4) Développer le champ de Sédigui	4)Le développement intégré du champ de Sédigui est effectif	x	-	-	-	-
	5) Mettre en production, mini-raffinerie et unité de traitement de gaz	5) Sédigui contribue à atteindre la capacité totale de production pétrolière à 250 000 barils par jour	x	-	-	-	-
Action 62 : Réformer la Société de Raffinage de N'Djaména.	1) Réaliser l'audit technique, financier et environnemental	1) Processus de l'audit technique, financier et environnemental est effectué	x	-	-	-	-
	2) Moderniser la SRN (nouvelles technologies, énergie verte, etc.)	2) Processus de modernisation de la SRN enclenché	x	x	x	x	x
	3) Augmenter la capacité de production des produits pétroliers	3) Hausse observée de la production de produits pétroliers raffinés (60 000 barils raffinés à l'horizon 2029	x	x	x	x	x
	4) Etendre la capacité de stockage de la SRN (7 bacs de stockages de 5000 m3 soit 35000 m3)	4) Capacité de stockage de la SRN augmenté à 35 000 m3	x	x	x	-	-
Action 63: Assurer la couverture en eau potable pour tous les Tchadiens à l'horizon 2030.	1) Remettre en état la fonctionnalité des adductions d'eau villageoises vétustes	1) Nombre d'adductions d'eau villageoises vétustes sont réhabilitées	x	x	-	-	-
	2) Réformer le cadre organisationnel impliquant l'ETAT, l'Agence de l'Eau Potable en milieu rural, les communes ainsi que des opérateurs privés	2) Le cadre organisationnel impliquant l'ETAT, l'Agence de l'Eau Potable en milieu rural, les communes ainsi que des opérateurs privés est réformé	x	-	-	-	-
	3) Réviser et mettre en œuvre des documents stratégiques : Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement, Plan d'Investissements Régionaux, Stratégie de Pérennisation des Ouvrages et Plan de Contingence	3) Les documents de stratégie sont révisés	x	x	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	4) Augmenter la capacité de desserte/distribution en milieu rural et dans les grands centres urbains	4) Le Volume de production d'eau (en mètres cubes) augmenté	x	x	x	x	-
	5) Rétrocéder les grands centres de production à la STE (9370257500)	5) Les grands centres de production opérationnels sont rétrocédés à la STE	x	x	-	-	-
	6) Renforcer la coopération avec les PTF	6) Des nouveaux accords de coopération avec les PTF sont signés	x	x	-	-	-
	7) Optimiser les investissements dans le secteur	7) Les investissements dans le secteur sont optimisés	x	x	x	x	x
	8) Prendre les textes d'application (Loi 16/PR/99)	8) Le Décret d'application de la Loi 16/PR/99 est pris et appliqué	x	x	x	x	x
	9) Recenser les projets en lien avec l'eau potable (localités, partenaires)	9) Les projets en lien avec l'eau potable sont recensés par localités et par partenaires	x	x	x	x	x
Action 64 : Optimiser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).	1) Mettre en œuvre la Stratégie d'adaptation au changement climatique	1) La Stratégie d'adaptation au changement climatique est mise en œuvre.	x	x	x	-	-
	2) Mettre en place des systèmes d'alerte précoce	2) Les systèmes d'alerte précoce sont mis en œuvre	x	-	-	-	-
	3) Reboiser les bassins versants pour leur conservation et la protection	3) Plusieurs hectares des bassins versants sont reboisés et entretenus	x	x	x	-	-
	4) Améliorer les prévisions météorologiques pour une meilleure planification de l'utilisation de l'eau	4.1) De nouvelles stations agrométéorologiques installées 4.2) Le bulletin d'information est actualisé 4.3) Une Salle de veille météorologique est créée et opérationnelle	x	x	x	x	x
	5) Récupérer les eaux des bassins pour revalorisation	5) Les eaux des bassins sont récupérées et revalorisées par des projets économiques.	x	x	x	x	x
	6) Renforcer la sauvegarde du Lac Tchad & autres Lacs (Léré, Tréné, Domon, Ounianga, Iro, Fitri)	6) Le Lac Tchad et les autres Lacs (Léré, Tréné, Domon, Ounianga, Iro, Fitri) disposent de cadre réglementaire de protection.	x	x	x	x	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An1	An2	An3	An4	An5	
	7) Mettre en œuvre les projets (RAMSAR des zones humides, Fitri, Salamat, Mont Illi, NDJ, etc.)	7) Les projets RAMSAR des zones humides, Fitri, Salamat, Mont Illi, NDJ, etc.... renforcent la protection des zones humides.	x	x	x	x	x	
	8) Faire des études en vue de quantifier la disponibilité du gré de Nubie	8) L'Étude en vue de quantifier la disponibilité du gré de Nubie est réalisée	x	x	-	-	-	
	9) Renforcer les bassins de rétention d'eaux pluviales	9) Les bassins de rétention d'eaux pluviales sont renforcés	x	x	x	x	x	
CHANTIER VIII - CONSTRUIRE LES INFRASTRUCTURES DU DESENCLAVEMENT								
Action 65 : Consolider les infrastructures existantes et engager la construction de 7 000 km de routes.	1) Renforcer l'entretien des routes	1) 2 953,5 km de routes entretenues	x	x	x	x	x	
	2) Construire les routes bitumées	2) 2 346,5 km de nouvelles routes bitumées construites	x	x	x	x	x	
	3) Construire les pistes rurales	3) 1 500 km de pistes rurales construites	x	x	x	x	x	
	4) Construire les voiries urbaines	4) 200 km de voiries urbaines sont construites	x	x	x	x	x	
	5) Renforcer la sécurité routière	5.1) Baisse de 50% du taux actuel (5000 cas) d'accidents de circulation par an ;		x	x	x	x	x
		5.2) 14 aires de repos construites		-	x	x	x	x
		5.3) Les panneaux de signalisation et des feux tricolores sont installés et les marquages au sol réalisés		-	x	x	x	x
6) Actualiser les documents de stratégie : Stratégie Nationale des Transports et Stratégie nationale de la sécurité ET Stratégie Nationale du Transport Rural	6) Les documents de Stratégie Nationale des Transports, Stratégie Nationale du Transport Rural et Stratégie nationale de sécurité routière actualisés		-	x	x	x	-	
7) Réaliser des ouvrages de franchissement des ponts	7) Les ponts de Wadi Fira, Wadi dourwey, Wad Kadja, Bahr Sinere, Bahr Azoum, Ouaddai et Sila construits		x	x	x	x	x	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An1	An2	An3	An4	An5	
	8) Développer de nouveaux corridors routiers	8) 3 nouveaux corridors routiers (Tchad – RCA, Tchad – Soudan, Tchad – Lybie – Égypte) sont développés	x	x	x	x	x	
	9) Raccorder les bornes géodésiques	9) 10 villes (Pala, Koumra, Bongor, Doba, Sarh, Am-timan, Mongo, Bol, Ati et Abéché) raccordées aux bornes géodésiques	x	x	x	-	-	
	10) Réaliser des ouvrages de franchissement - des ponts (15 Provinces) et réalisation de la protection contre les inondations fluviales et pluviales	10.1) 12 Villes protégées contre les inondations fluviales et pluviales	x	x	x	-	-	
		10.2) 27,5 km de digues rénovées	x	x	-	-	-	
		10.3) Extension de 2,7 km de digues	x	x	-	-	-	
		10.4) 32 000 mètres linéaire des berges de fleuves aménagés	x	x	x	x	x	
	11) Construire 5 000 logements sociaux pour les sinistrés des inondations	11) 5000 logements construits	x	x	x	x	x	
Action 66 : Créer 5 ports secs dotés de zones logistiques de pointe.	1) Réaliser l'état des lieux et les études des ports secs dans le territoire	1) L'état des lieux et les études pour les ports secs sont réalisés.	x	x	-	-	-	
	2) Identifier les sites d'installation des Hubs de transports	2) les sites d'installation des hubs de transports sont identifiés	x	-	-	-	-	
	3) Créer et opérationnaliser cinq (05) ports secs dotés de zones logistiques de pointe	3.1) Port sec de N'gueli est renforcé et modernisé		-	x	x	-	-
		3.2) 04 Ports secs (les frontières Tchad – Lybie, Tchad – Soudan, Tchad – RCA, Tchad – Niger) créés et opérationnels ;		-	x	x	x	x
4) Développer de nouveaux corridors de transports et de transit.	4) 5 Accords de coopérations signés et ratifiés.		x	x	x	x	-	
Action 67 : Créer le Bus Rapid Transit de N'Djaména.	1) Réaliser l'étude de faisabilité du Bus Rapid Transit (BRT) de N'Djaména	1) L'étude de faisabilité du Bus Rapid Transit de N'Djaména est réalisée	x	x	x	-	-	
	2) Créer une Société Nationale de Transport BRT	2) La Société Nationale BRT est créée	-	x	x	-	-	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An1	An2	An3	An4	An5	
	3) Construire les infrastructures dédiées au BRT et acquérir les moyens roulants et équipements	3.1) Les infrastructures dédiées au BRT sont construites	-	-	-	X	X	
		3.2) Les moyens roulants et équipement sont acquis.	-	-	-	X	X	
	4) Opérationnaliser le BRT	Le BRT est opérationnel						
		4.1) Des bus mis en circulation	-	-	-	-	X	
		4.2) Les stations d'arrêts créées	-	-	-	-	X	
Action 68. Faciliter l'investissement dans les infrastructures de transport et de communication.	1) Renforcer le Partenariat le Partenariat Public-Privé dans la construction des infrastructures de transport et de communication	1) Le cadre légal de Partenariat Public-Privé est renforcé	X	X	X	X	X	
	2) Organiser un forum international sur les infrastructures au Tchad	2) Un forum international sur les infrastructures est réalisé	X	-	-	-	-	
	3) Réaliser des études de faisabilité	3) 37 études de faisabilité sont réalisées à l'issue du Forum pour 7 406 KM des infrastructures de transport.	X	-	-	-	-	
	4) Promouvoir le financement des infrastructures par les partenaires	4) Les Projets d'infrastructures sont financés à plus de 50% par les partenaires	X	X	X	X	X	
	5) Mettre en place un système de prêts avantageux et d'incitations fiscales afin d'encourager les investissements dans les infrastructures de transport	5) Le système de prêts avantageux et incitations fiscales est mis en place						
	6) Réhabiliter et construire les aéroports et aérodromes	6.1) L'Aéroport International Hassan Djamous est réhabilité,		X	X	-	-	-
		6.2) Les aéroports et aérodromes MIDI d'Amdjarass, Moundou, Abéché, Faya, Doba, Sarh, Ati, Mao sont réhabilités et mis aux normes OACI ;		X	X	X	X	X
6.3) L'Aéroport International de Djemaya est construit			-	X	X	X	X	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	7) Développer les chemins de fer	7.1) La construction de chemins de fer (ligne Ngaoundéré-N'Djamena) est effective	-	x	x	x	x
		7.2) Les études de faisabilité des lignes ferroviaires Tchad - Nigeria (N'Ndjamena-Maiduguri) - et Tchad - Libye (N'Djamena – Tripoli) sont réalisées.	-	x	x	x	x
CHANTIER VI - DEVELOPPER UNE ECONOMIE RESILIENTE ET DIVERSIFIEE							
Action 46 : Assurer la stabilité macroéconomique.	1) Renforcer la stabilisation de la politique budgétaire	1.1) Des mesures de contrôle de l'inflation sont mises en place 1.2) Le solde budgétaire est stable	x	x	x	x	x
	2) Renforcer la maîtrise de la dette publique	2) Le Taux d'endettement est maîtrisé	x	x	x	x	x
	3) Mobiliser les ressources propres de manière optimale	3) Les ressources propres sont mobilisées	x	x	x	x	x
	4) Soutenir le contrôle judiciaire permanent et efficace des Lois de finances (Lois de règlement)	4) Les Lois de Règlement sont annuellement transmises et adoptées	x	x	x	x	x
	5) Mettre en œuvre le Projet d'Appui au Développement Local Inclusif et Intégré au Tchad (PADLIIT) dans les Provinces de l'Ennedi ouest, Borkou, Kanem, Tibesti et Wadi Fira et les projets d'appui au développement des chaînes de valeurs dattes et natron, projet d'appui de renforcement des capacités commerciales de la filière karité	5) Les 3 projets sont mis en œuvre.	x	x	x	x	-
	6) Poursuivre le déploiement du Système Intégré de la Gestion des Finances Publiques (SIGFIP)	6) Le SIGFIP est déployé dans l'ensemble du territoire.	x	x	x	-	-
	7) Créer la Société Nationale de Recouvrement des Créances	7) La Société Nationale de Recouvrement des Créances est créée et opérationnelle	x	x	x	x	x
	8) Mettre en place un système plus élaboré pour maîtriser le recouvrement des recettes minières	8) Un nouveau système de suivi est mis en place, les recettes minières sont maîtrisées.	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	9) Mettre en service de la facturation électronique normalisée pour une meilleure administration de la TVA	9) Les régies financières sont digitalisées (ressources propres sont mobilisées de manière optimale)	x	x	x	x	x
	10) Poursuivre le système de gestion des impôts et taxes E-Tax avec le développement du module contrôle fiscal	10) Le module de contrôle fiscal est développé dans le système E-tax	x	x	x	x	x
	11) Renforcer les capacités des cadres de la Direction Générale des Impôts	11) Les cadres de la Direction Générale des Impôts sont formés.	x	x	-	-	-
	12) Mettre en œuvre le service l'application E-enregistrement	12) L'application E-enregistrement est opérationnelle	x	x	x	x	x
	13) Mettre en œuvre le service l'application E-Conservation	13) L'application E-conservation est opérationnelle	x	x	x	x	x
	14) Développer et mettre en service l'application E-Notaire	14) L'application E-notaire est enveloppée et mise en service	x	x	x	x	x
	15) Accélérer la réforme législative pour la modification des dispositifs fiscaux et douaniers	15) Les dispositifs fiscaux et douaniers sont modifiés	x	x	-	-	-
	16) Poursuivre la modernisation de la Direction Générale des Douanes avec l'attribution d'un nouveau site pour la construction de l'immeuble siège de la DGD	16.1) La DGD est modernisée 16.2) un site est attribué à la DGD 16.3) le siège de la DGD est construit	x	x	x	x	x
	17) Poursuivre les travaux de mise en place du compte unique de Trésor	17) Le compte unique du trésor est fonctionnel	x	-	-	-	-
Action 47: Relancer la Politique Nationale d'Investissements	1) Améliorer le climat des affaires par la simplification et la digitalisation des procédures, l'offre d'une flexibilité fiscale et la révision de la Charte Nationale des Investissements (1 MILLIARD)	1.1) Réduction substantielle des délais de création d'entreprise 1.2) La fiscalité est plus flexible et incitative 1.3) La Charte Nationale des Investissements est révisée	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	2) Réviser, élaborer et mettre en œuvre les documents de stratégie (Stratégie Nationale de Commerce, Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé, PDIDE, SNEF, Politique d'Appui aux Coopératives, etc.)	2) Les documents de stratégie sont révisés, élaborés et mis en œuvre	x	x	x	-	-
	3) Renforcer le Partenariat Public-Privé & promotion des financements alternatifs par la protection judiciaire des investissements	3) Le nombre de projets Partenariat Public Privé augmente	x	x	x	x	x
	4) Renforcer les Accords de garanti d'investissements	4) Les accords de garanti d'investissements sont renforcés	x	x	x	x	x
	5) Mettre en œuvre la ZLECAF & traduire les engagements du Tchad	5) Le Tchad met en œuvre la ZLECAF (Zone de Libre Échange Continentale Africaine)	x	x	x	x	x
	6) Mettre en œuvre un système national de métrologie	6) Un système national de métrologie est mis en place	x	x	-	-	-
	7) Opérationnaliser 4 Zones Économiques Spéciales	7) 4 ZES (N'Djaména, Logone, Ouaddaï, Moyen chari) sont opérationnelles	x	x	x	x	x
	8) Créer et Opérationnaliser la chambre de commerce féminin	8) La chambre de commerce féminin est créée et opérationnelle	x	x	-	-	-
	9) Réactiver la Brigade de Contrôle Économique	9) La Brigade de Contrôle Économique est opérationnelle	x	x	-	-	-
	10) Renforcer le respect de la norme qualité des produits	10) Les producteurs et exportateurs respectent les normes	x	x	x	x	x
	11) Mettre en œuvre la politique de désengagement de l'état	11) Le secteur privé investit pour reprendre les entreprises publiques	x	x	x	-	-
	12) Suivre et évaluer les accords commerciaux	12) Un mécanisme de suivi et évaluation des accords commerciaux établi et opérationnel	x	x	x	x	x
	13) Réviser le code minier et ses textes d'applications	13) Le code minier et ses textes d'applications sont révisés	-	x	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	14) Réviser la politique minière et élaborer le plan stratégique	14) La politique minière est révisée et le plan stratégique élaboré	x	x	-	-	-
	15) Remplir les obligations nécessaires à l'accréditation du fonds spécial en faveur de l'Environnement (FSE)	15) Le Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE) est accrédité.	x	x	-	-	-
	16) Faire la revue globale des permis et autorisations délivrés et évaluer la régularité des sociétés bénéficiaires au regard des textes applicables	16.1) Un répertoire des permis et autorisations à jour est disponible. 16.2) La régularisation de la délivrance des permis et autorisations est effective	x	x	-	-	-
	17) Mettre en place la Commission Nationale des Mines	17) L'arrêté du Premier Ministre mettant en place la commission Nationale des Mines est signé.	x	-	-	-	-
	18) Opérationnaliser le Cadastre minier et élargir ses activités dans les services déconcentrés	18) Cadastre minier opérationnel aux niveaux central et déconcentrés, Niveau de satisfaction des exigences de l'ITIE	x	x	-	-	-
	19) Poursuivre la mise en place des Comités de gestion de 5% des revenus minières dans les Provinces productrices	19) Les Décrets mettant en place les comités dans les Provinces productrices signés	x	-	-	-	-
	20) Organiser le Salon International des Mines	20.1) Le Salon est Organisé 20.2) Les partenariats sont renforcés avec les grandes sociétés minières	x	-	-	-	-
	21) Diversifier la coopération et le partenariat dans le domaine minier	21.1) Les Conventions et Protocoles d'accords signés. 21.2) Le niveau d'échange et de coopérations minières améliorés.	-	x	x	x	x
	22) Adopter le code domanial et foncier	22) Le code domanial et foncier adopté et vulgarisé	x	-	-	-	-
Action 48 : Mettre en place un grand plan	1) Prendre en compte les recommandations de l'évaluation du PND 2017-21	1) Les recommandations de l'évaluation du PND 2017-21 sont pris en compte	x	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
d'investissements de 3 000 milliards sur cinq années.	2) Finaliser le nouveau PND 2025-2029 soutenu d'une stratégie de mobilisation des ressources et de mécanisme de suivi de sa mise en œuvre	2) Le nouveau PND 2025-2029 est finalisé et soutenu d'une stratégie de mobilisation des ressources	x	-	-	-	-
	3) Prendre en compte les investissements dans les secteurs prioritaires (infrastructures de base, désenclavement, santé, éducation, agro-industrie, transformation et la promotion de nos produits) du PND dans le budget-programme	3) Un Plan Triennal d'Investissement Public en phase avec le PND est exécuté dans le cadre du budget-programme	x	x	x	x	x
Action 49 : Transformer les (grandes) provinces du Tchad en pôles industriels et économiques	1) Réaliser l'étude des potentiels économiques des Provinces & mettre en cohérence les complémentarités interprovinciales	1) Une étude des potentiels économiques des provinces est réalisée	x	x	x	-	-
	2) Créer et opérationnaliser une école des mines et de l'industrie	2) L'école des Mines et de l'Industrie est créée et opérationnelle à Faya.	-	x	x	x	-
	3) Réhabiliter les industries existantes dans les provinces	3) Les industries existantes dans les provinces sont réhabilitées	x	x	x	x	x
	4) Faciliter la création de nouvelles unités industrielles	4) La création de nouvelles unités industrielles est facilitée	x	x	x	x	x
	5) Revaloriser les acteurs exerçant dans le secteur de s mines à petite échelle	5) Les Opérateurs sont encadrés et accompagnés dans le secteur des mines à petite échelle : •Kits techniques distribués •Autorisation d'exploitation délivrée •Unités de traitement créées	-	x	x	x	-
	6) Construire 4 raffineries de transformation de l'or	6) 4 raffineries de transformation de l'or sont construites	x	x	x	x	x
	7) Démarrer l'exploitation pilote du fer de Hadjer Hadid	7) Le projet pilote d'exploitation du fer Hadjer Hadid est réalisé	x	x	x	x	x
	8) Démarrer l'exploitation Pilote du Natron	8) Le projet pilote d'exploitation du Natron est réalisé	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	9) Réaliser les études de faisabilité pour l'exploitation du marbre, du natron, du kaolin, du gypse et du fer	9) Les études de faisabilité pour l'exploitation du marbre, du natron, du kaolin, du gypse et du fer sont réalisées	-	x	x	-	-
	10) Renforcer les capacités du laboratoire de recherche géologique et minière avec extension d'une Annexe (Btibesti)	10) Extension effective du laboratoire de recherche géologique et minière	-	x	x	-	-
Action 50: Mettre en place un Grand Plan industriel	1) Mettre en œuvre le Plan Directeur d'Industrialisation et de Diversification de l'Économie (PDIDE) des petites industries	1) Une stratégie nationale de développement industriel (PDIDE) est mise en place	x	x	x	-	-
	2) Mettre en place des incitations fiscales pour les secteurs prioritaires (industrie, mines, agriculture, élevage, pêche, gomme arabique)	2) Des incitations fiscales pour les secteurs prioritaires (industrie, mines, agriculture, élevage, pêche, gomme arabique) sont mises en place.	x	x	-	-	-
	3) Créer des fonds d'investissement dédiés au Grand Plan Industriel	3) Des fonds d'investissement dédiés au Grand Plan Industriel sont créés.	x	x	x	x	x
	4) Opérationnaliser le Fonds pour la recherche géologique et minière créé par le code minier	4) Le Décret portant statut du fonds signé, le niveau d'activité de recherche géologique et minière amélioré	-	x	-	-	-
	5) Développer la recherche et l'exploitation minière industrielle et semi-industrielle	5.1) Les conventions et contrats signés. 5.2) Les mines industrielles et semi-industrielles implantés.	x	x	x	x	x
	6) Élaborer et mettre en œuvre le plan de développement des ressources humaines dans les différentes chaînes de valeur minière	6.1) Le plan de développement élaboré. 6.2) La capacité nationale en RH renforcée.	x	x	x	x	x
	7) Assurer le recouvrement des frais d'appui institutionnel et des frais de formation des Sociétés minières et des carrières en conformité avec les applicables et les conventions établies avec le Ministère	7.1) Le niveau de ressources pour la formation et équipement disponible. 7.2) Le niveau de mise en œuvre du plan de développement des RH effective.	-	x	x	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	8) Instituer la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises minières	8.1) Les textes règlementaires pris. 8.2) Satisfaction des communautés locales.	-	X	X	-	-
	9) Renouveler le Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier (PADSMT 2024-2027)	9.1) Le Décret de renouvellement signé 9.2) Accès au financement du Programme d'Appui au Développement du Secteur Minier (PADSMT 2024-2027)	-	X	X	X	-
Action 51: Créer une Caisse des Dépôts et des Consignations.	1) Promulguer la Loi portant création de la Caisse de Dépôts et des Consignations	1) La loi portant création de la Caisse de Dépôts et des Consignations est promulguée (au plus tard juin 2025)	X	-	-	-	-
	2) Créer et opérationnaliser la Caisse de Dépôts et des Consignations	2) La Caisse de Dépôts et des Consignations est créée et opérationnelle	X	X	X	X	X
Action 52 : Favoriser l'émergence des start-up à travers un start-up act.	Elaborer une politique nationale de valorisation des start-up	Adoption d'un projet de politique de promotion des start-up	-	-	X	-	-
Action 53: Créer des Maisons des Entrepreneurs dans chaque province afin de favoriser le développement d'entreprises locales.	1) Promulguer la Loi créant les Maisons des Entrepreneurs	1) la Loi créant les Maisons des Entrepreneurs est promulguée	X	X	-	-	-
	2)Créer des Maisons d'Entrepreneurs dans les provinces	2) Des maisons des entrepreneurs créées & opérationnelles dans les 23 provinces	X	X	X	X	X
	3) Créer un cadre de concertation des entrepreneurs locaux	3) Le cadre juridique & institutionnel mis en place	-	X	X	X	X
	4) Inscrire et former les entrepreneurs locaux auprès desdites Maisons	4) Nombre Entrepreneurs locaux inscrits et formés	-	X	X	X	X
Action 54 : Créer un Fonds Prioritaire pour l'Entrepreneuriat doté de 500 milliards sur le quinquennat.	1) Créer le Fonds pour l'entrepreneuriat	1) le Fonds pour l'entrepreneuriat est créé et opérationnel	-	-	X	X	X
	2) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources au profit du fonds	2) Les ressources du Fonds pour l'entrepreneuriat sont mobilisées progressivement	-	X	X	X	X
	3) Finaliser le document de politique Nationale de l'Entrepreneuriat	3) La politique Nationale de l'Entrepreneuriat est disponible	X	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	4) Institutionnaliser et organiser la semaine nationale de l'entrepreneuriat	4) La semaine nationale est institutionnalisée	x	x	x	x	x
	5) Mettre en œuvre le projet pilote d'insertion des jeunes dans l'expérimentation en agriculture et élevage	5) Le projet pilote d'insertion des jeunes dans l'expérimentation en agriculture et élevage est réalisé	x	x	x	x	x
	6) Former les filles aux métiers porteurs en fonction des offres d'emploi locales	6) Nombre de filles par provinces formées aux métiers porteurs	x	x	x	x	x
Action 55. Engager un Grand Plan Numérique de haut débit sur Ensemble du territoire national à l'horizon 2030.	1) Mettre en place un Grand Plan Numérique de haut débit	1) Le Grand Plan Numérique de haut débit est opérationnel	x	x	x	x	x
	2) Redynamiser le groupe SOTEL	2) Le Groupe SOTEL est redynamisé avec la relance du réseau GSM, des réseaux fixe et l'optimisation de la fibre optique (Ndjamena-Mbééré)	x	x	x	x	x
	3) Redynamiser la Société Tchadienne des Postes et d'Épargne (STPE)	3) La Société Tchadienne des postes et d'épargne est redynamisée par l'interconnexion du CCP au système de paiement de la BEAC, SYSTAC et SYGMA.	x	x	x	-	-
	4) Mettre en place une feuille de route de l'interconnexion à la fibre optique sur le plan national	4) Une feuille de route de l'interconnexion à la fibre optique est mise en place	x	-	-	-	-
	5) Doter & opérationnaliser la SOTEL d'un hub du numérique	5) La SOTEL est dotée d'un hub du numérique	x	x	-	-	-
	6) Réaliser E- gouvernemental	6) E-gouvernemental est opérationnel : - Les structures publiques sont interconnectées - Les plateformes et services numériques publiques sont opérationnels	x	x	x	x	x
	7) Poursuivre la réalisation des centres communautaires numériques	7) Les 15 centres communautaires numériques sont créés et opérationnels	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	8) Mettre en œuvre le Projet de transformation numérique	8) Taux d'exécution du Projet	x	x	x	x	x
CHANTIER XII - PROMOUVOIR LES MERVEILLES CULTURELLES ET TOURISTIQUES DU TCHAD							
Action 90 : Lancer une initiative de réappropriation du récit national.	1) Créer un comité scientifique pluridisciplinaire qui fixe les axes du récit national	1) Le comité scientifique pluridisciplinaire créé, fixe les axes du récit national	x	x	-	-	-
	2) Vulgariser le registre et la production du rapport scientifique	2) Le registre du récit national et rapport scientifique validés	-	x	-	-	-
	3) Élaborer le récit national	3) Le récit national élaboré et vulgarisé	-	x	x	-	-
	4) Affirmer la souveraineté du Tchad à la relecture de son histoire	4) La souveraineté du Tchad à la relecture de son histoire est affirmée à travers la réforme de ses programmes de formation.	-	x	-	x	-
	5) Intégrer le récit national dans le curricula de formation.	5) Le récit national intégré dans les curricula réformé	-	-	-	x	x
	6) Préserver et valoriser les archives nationales issues du fonds colonial (1895-1959) et post colonial (1960-1988)	6) Les archives nationales du fond colonial (1895-1958) et post colonial (1960-1988) sont reconstituées	x	x	x	x	x
	7) Mettre en place une base de données des archives nationales	7) La base de données des archives nationales est constituée et sécurisée	-	x	x	x	x
	8) Numérisation des archivages nationales	8) Les archives nationales sont numérisées, publiées et vulgarisées	-	x	x	x	-
Action 91 : Rédiger l'histoire du Tchad.	1) Identifier des experts et personnes ressources capables de rédiger l'Histoire du Tchad	1) Des experts et personnes ressources capables de rédiger l'histoire du Tchad sont identifiés ;	x	x	x	x	x
	2) Écrire l'Histoire du Tchad	2) Un comité scientifique pluridisciplinaire est constitué pour écrire l'histoire du Tchad	x	x	x	x	x
	3) Affirmer la souveraineté du Tchad à la réécriture de son histoire	3) La souveraineté du Tchad à la réécriture de son histoire affirmée	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
	4) Intégrer l'Histoire du Tchad dans les curricula	4) L'histoire du Tchad intégrée dans les curricula pédagogiques	x	x	x	x	x
Action 92 : Mettre en place un Fonds de développement culturel de 100 Milliards sur le Quinquennat.	1) Identifier les mécanismes de mise en place du Fonds et initier les textes de création et de fonctionnement y afférents.	1) Les mécanismes de mise en place du Fonds et les textes de création et de fonctionnement sont disponibles.	x	x	-	-	-
	2) Identifier les partenaires de mise en œuvre (les organisations culturelles et artistiques) et les partenaires d'appui (partenaires techniques et financiers)	2) Les partenaires de mise en œuvre (les organisations culturelles et artistiques) et les partenaires d'appui (partenaires techniques et financiers) sont mobilisés.	x	x	-	-	-
	3) Opérationnaliser le fonds de développement culturel	3) Le Fonds de développement culturel est opérationnel	-	-	x	x	x
	4) Restructurer et opérationnaliser les structures d'accueil	4) Les structures d'accueil sont restructurées et opérationnalisées	-	x	x	x	x
	5) Instaurer le E-Visa pour les touristes à l'aéroport Hassan Djamouss	5) E-visa pour les touristes est opérationnel à l'aéroport	-	x	x	x	x
	6) Supprimer le décret interdisant la prise des taxes des touristes	6) Le décret interdisant la prise des taxes des touristes est abrogé	-	x	x	x	x
	7) Soutenir la participation du Tchad au Salon des Pays à forte prédominance économique et culturelle	7) La participation du Tchad aux Salons est soutenus.	x	x	x	x	x
Action 93 : Créer l'Agence Nationale des Industries Culturelles et Créatives.	1) Créer et opérationnaliser l'Agence Nationale des Industries Culturelles, Artisanales et Créatives	1) Une Agence Nationale des Industries Culturelles, Artisanales et Créatives créée & opérationnelle	x	x	x	x	x
	2) Structurer le secteur des industries culturelles et créatives	2) Les acteurs du secteur sont structurés et promus aux échelles extérieures	-	x	x	x	x
	3) Restructurer le secteur (programme, création des résidences d'artistes, formation, financement, promotion).	3) Le secteur (programme, création des résidences d'artistes, formation, financement, promotion) est restructuré et rentabilisé	-	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
Action 94 : Créer un Grand Musée National.	1) Élaborer les plans de création et de construction du Grand Musée National (plan architectural, études techniques, etc.).	1) Les plans de création et de construction du Grand Musée National (plan architectural, études techniques, etc.) sont disponibles	-	x	-	-	-
	2) Identifier les partenaires de mise en œuvre (partenaires techniques et financiers, Banque, etc.)	2) Les partenaires de mise en œuvre (partenaires techniques et financiers, Banque, etc.) sont identifiés	-	x	-	-	-
	3) Construire et équipé le Grand Musée National	3) Le Grand Musée National est construit et équipé	-	x	x	x	-
	4) Créer un Musée militaire	4) Un Musée militaire est créé et chargé des symboles	-	-	x	x	x
	5) Élaborer une feuille de route à court terme du rapatriement du patrimoine artistique et culturel (identité nationale) au Tchad	5) Une feuille de route à court terme du rapatriement du patrimoine artistique et culturel (identité nationale) du Tchad est co-signé	x	x	-	-	-
	6) Financer les opérations de rapatriement du patrimoine externalisé (pré/post colonisation)	6) Les opérations de rapatriement du patrimoine externalisé (pré/post colonisation) sont financées	x	x	x	x	x
Action 95 : Bâtir une Cité Panafricaine des Arts, du Patrimoine et de la Culture.	1) Élaborer les plans de création et de construction du CPAPC (plan architectural, études techniques, etc.).	1) Les plans de création et de construction du CPAPC (plan architectural, études techniques, etc.) sont disponibles	-	x	-	-	-
	2) Identifier les partenaires de mise en œuvre (partenaires techniques et financiers, Banque, etc.) et construire la cité des arts, du patrimoine et de la Culture	2) Les partenaires de mise en œuvre (partenaires techniques et financiers, Banque, etc.) sont identifiés	-	x	x	x	-
	3) Restructurer le secteur des Arts, Patrimoine et de la Culture	3) Le secteur des Arts, Patrimoine et de la Culture restructurée	-	-	x	x	x
	4) Internaliser le programme des APC dans les curricula universitaires tchadiens.	4) Le Programme des APC est intégré dans les curricula universitaires tchadiens	-	-	x	x	-
	5) Prendre le décret de (l'École Nationale d'Enseignement Artisanal et des Arts Appliqués (ENEAAP)	5) L'École Nationale d'Enseignement Artisanal et des Arts Appliqués (ENEAAP) est opérationnelle	-	x	x	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
Action 96 : Investir dans les infrastructures culturelles modernes.	1) Faire les études et mobiliser les fonds pour la construction de dix (10) Centres Culturels à N'Djamena et rénovation et redynamisation des Maisons de Culture dans les Provinces	1) les résultats des études et les fonds pour la construction de dix (10) Centres Culturels à N'Djamena, rénovation et redynamisation des Maisons de Culture dans les Provinces sont disponibles	x	x	x	x	x
	2) Créer, préserver et rénover les nouveaux espaces culturels	2) 10 nouveaux espaces culturels créés, préservés et rénovés	x	x	x	x	x
	3) Encourager la création des Maisons de production/disques audio-visuels	3) 3 des Maisons de production/disques audio-visuels créées	-	x	x	x	-
	4) Soutenir le développement du Bureau des Droits d'Auteur	4) Le Bureau du Droit des Auteurs est financé annuellement et autonome	x	x	x	x	-
Action 97 : Faire de l'éducation artistique et culturelle un enjeu pédagogique.	1) Promouvoir l'Éducation artistique et culturelle à travers des activités de formation, de sensibilisation de masse et de leur intégration dans les curricula scolaires	1) La promotion de l'Éducation artistique et culturelle à travers des activités de formation, de sensibilisation de masse et leur intégration dans les curricula scolaires est effective	-	x	x	x	x
	2) Augmenter les subventions pour les écoles et organisations offrant des programmes éducatifs extra scolaires en art et culture garantissant un accès équitable à une éducation artistique de qualité pour tous les jeunes	2) Les subventions pour les écoles et organisations, offrant des programmes éducatifs extra scolaires en art et culture garantissant l'accès équitable à une éducation artistique de qualité aux jeunes augmentées (valeur estimée)	-	x	x	x	x
	3) Former les enseignants en éducation artistique & culturelle (ENI, ENS)	3) Nombre des enseignants en éducation artistique et culturelle formés	-	x	x	x	x
	4) Restaurer l'organisation de la semaine nationale culturelle et des colonies de vacances des élèves	4.1) La semaine nationale culturelle est systématisée 4.2) L'organisation des colonies de vacances des élèves est systématisée	-	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
Action 98 : Créer de nouvelles réserves naturelles et de parcs nationaux.	1) Financer le Schéma Directeur d'Aménagement de Développement Durable du Tourisme, du Business Plan de l'aménagement des sites touristiques, d'études de faisabilités et de mise en œuvre des projets touristiques structurants (Construction et/ou réhabilitation des hôtels et sites touristiques, École Nationale Supérieure du Tourisme et de l'Hôtellerie, projets de Tourisme durable)	1) le financement du Schéma Directeur d'Aménagement de Développement Durable du Tourisme, du Business Plan de l'aménagement des sites touristiques, d'études de faisabilités et de mise en œuvre des projets touristiques structurants (Construction et/ou réhabilitation des hôtels et sites touristiques, École Nationale Supérieure du Tourisme et de l'Hôtellerie, projets de Tourisme durable) est effectif	x	x	x	x	x
	2) Faire la promotion du tourisme intérieur	2) La promotion du tourisme intérieur est réalisée	x	x	x	x	x
	3) Réaliser un diagnostic des nouveaux sites touristiques	3.1) Trois études de diagnostic de nouveaux sites touristiques réalisées 3.2) Augmentation des superficies des aires protégées de 10%	-	x	x	-	-
	4) Créer et conserver les aires protégées (parc nationaux, réserves de faune, réserves communautaires, réserves halieutiques, etc.)	4) Création de dix nouvelles aires protégées (Massif de kapka/Ennedi Est et Wadi Fira, Aouk/Salamat, Ndam/Tandjilé, Kouh /Logone Oriental, Doum doum/Lac, Aboutelfan/Guera Daffra/Tandjilé/Logone Occidental, Nanguigoto/MKE, Dembo-Marou/Moyen Chari), Manga Eguey/Transfrontalier	x	x	x	x	x
	5) Valoriser et protéger les zones humides et aires/écosystèmes fragiles	5.1) Quatre (4) Corridors créés (corridor Nord Zakouma/Salamat/Guera, Corridor Manda-Siniaka Minia/Moyen Chari/Guera, Corridor Aboutelfan Siniaka Minia/Guera, Corridor Sena Oura et Binder Léré/Mayo Kebbi Ouest,)	x	x	x	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
Action 98 : Créer de nouvelles réserves naturelles et de parcs nationaux.		5.2) Trois (03) Blocs de Chasse : Zakouma/Salamat/Guera, Ooaddi Rimé Ouadi Hachim/Batha, Sena Oura/Salmata/Moya Kabbi Ouest	x	x	x	x	-
		5.3) Trois (3) Schémas d'aménagement des zones de Corridors	x	x	x	-	-
	6) Réhabiliter le parc de Zakouma (Salamat) et de Manda (Moyen Chari)	6) Les limites des Parcs de Zakouma et de Manda sont matérialisées/balisées	x	x	x	-	-
	7) Constituer des brigades communautaires et les rendre opérationnelles	7) 7 Brigades communautaires constituées et opérationnelles	x	x	x	-	-
	8) Développer les Programmes de foresterie/conservation communautaire	8) 23 Programmes de foresterie/conservation communautaire développé	x	x	x	x	x
Action 99 : Favoriser les investissements dans le secteur touristique.	1) Organisation des états généraux de l'Artisanat	1) Les états généraux de l'Artisanat sont réalisés et le rapport disponible	-	x	-	-	-
	2) L'opérationnalisation de l'École Nationale d'Enseignement Artisanal et des Arts Appliqués (ENEAAP)	2) L'École Nationale d'Enseignement Artisanal et des Arts Appliqués est opérationnelle (ENEAAP)	-	x	x	x	x
	3) Organisation du recensement Général des artisans	3.1) Le recensement Général des artisans est effectif 3.2) Base de données des artistes informatisés et disponibles	-	x	-	-	-
	4) Réactualiser la stratégie de promotion du tourisme au Tchad	4) La stratégie de promotion du tourisme au Tchad est réactualisée	-	x	-	-	-
	5) Élaborer un code d'investissement touristique spécifique (Charte d'Investissement, Levier d'établissement)	5) Un code d'investissement touristique est élaboré et opérationnel	-	x	-	-	-
Action 100 : Développer les circuits touristiques de	1) Mettre en valeur des sites historiques, monuments, musées	1.1) 25 monuments et musées mis en valeur 1.2) Les sites touristiques sont aménagés (Archi, Ghottio, Emi-Koussi, Tounga natron etc.)	-	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An1	An2	An3	An4	An5
découverte des merveilles culturelles.	2) Soutenir la réalisation des événements culturels nationaux	2) 30 événements culturels nationaux encadrée et soutenue	x	x	x	x	x
	3) Mise en œuvre du Document de la Politique Culturelle du Tchad	3) Le Document de la Politique Culturelle du Tchad est mise en œuvre	x	x	x	x	x
	4) Responsabiliser les communautés locales à la préservation et à la promotion du patrimoine (matériel)	4) Les communautés locales responsables participent à la préservation et à la promotion du patrimoine (matériel & immatériel) tchadien	x	x	x	x	x
	5) Dresser l'inventaire du patrimoine Culturel immatériel du Tchad	5) L'Inventaire du patrimoine culturel immatériel est effectuée.	x	x	-	-	-
	6) Recenser les potentialités touristiques (sites touristiques, culturels, naturels, etc.) aux fins de tracer les circuits touristiques	6) 15 potentialités touristiques recensées (sites touristiques, culturels, naturels, etc.) aux fins de tracer les circuits touristiques	-	x	x	-	-
	7) Créer et opérationnaliser une école supérieure de tourisme, de l'hôtellerie et du patrimoine	7) Une école supérieure de tourisme, de l'hôtellerie et du patrimoine est créée et opérationnalisée	-	x	x	x	-
	8) Mettre en valeur les Musées des Provinces	8.1) État des lieux des Musées des Provinces es réalisé et Rapport vulgarisé 8.2) 150 agents spécialisés déployés dans les Musées provinciaux pour leur revitalisation 8.3) 400 patrimoine immatériel et matériel restauré et sauvegardé 8.4) Registre des objets (matériels et immatériels) constitué et numérisé	x	x	x	x	x

TABLEAU 4 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
CHANTIER VII - RENDRE L'EAU ET L'ENERGIE ACCESSIBLE A TOUS					
Action 56. Promouvoir activement le développement des secteurs des hydrocarbures et du gaz naturel.	210 780 990 320	220 453 247 277	213 285 498 185	20 000 000 000	20 000 000 000
Action 57 : Renforcer & garantir la souveraineté énergétique.	234 405 000 000	216 850 000 000	78 450 000 000	78 000 000 000	78 000 000 000
Action 58 : Fournir l'accès à l'électricité à tous à l'horizon 2034.	276 702 000 000	261 012 000 000	103 056 666 666	92 496 666 666	83 436 666 666
Action 59: Développer l'installation de petites unités autonomes de 1 à 10 MW dans les arrondissements, les communes et les petites localités du pays.	154 300 000 000	153 600 000 000	153 600 000 000	153 600 000 000	153 600 000 000
Action 60 : Réformer la SNE afin de la rendre plus performante.	27 750 000 000	27 750 000 000	27 600 000 000	27 600 000 000	27 600 000 000
Action 61 : Rehausser la production pétrolière et gazière à 250 000 barils par jour.	122 825 000 000	32 825 000 000	32 400 000 000	32 400 000 000	32 400 000 000
Action 62 : Réformer la Société de Raffinage de N'Djaména.	90 000 000	-	-	-	-
Action 63: Assurer la couverture en eau potable pour tous les Tchadiens à l'horizon 2030.	252 196 000 000	251 823 500 000	242 073 500 000	242 073 500 000	-
Action 64 : Optimiser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).	51 305 647 522	50 745 647 522	48 745 647 522	11 867 564 189	8 117 564 189

TOTAL CHANTIER 7	1 330 354 637 842	1 215 059 394 799	899 211 312 373	658 037 730 855	403 154 230 855
CHANTIER VIII - CONSTRUIRE LES INFRASTRUCTURES DU DESENCLAVEMENT					
Action 65 : Consolider les infrastructures existantes et engager la construction de 7 000 km de routes.	675 984 581 317	658 627 709 405	651 592 209 425	651 100 736 468	645 450 736 468
Action 66 : Créer 5 ports secs dotés de zones logistiques de pointe.	50 000 000	12 950 000 000	11 500 000 000	7 700 000 000	7 650 000 000
Action 67 : Créer le Bus Rapid Transit de N'Djaména.	150 000 000	600 000 000	750 000 000	-	-
Action 68. Faciliter l'investissement dans les infrastructures de transport et de communication.	54 402 140 149	1 193 684 283 926	1 174 206 514 152	1 174 206 514 152	1 174 206 514 152
TOTAL CHANTIER 8	730 586 721 466	1 865 861 993 331	1 838 048 723 577	1 833 007 250 620	1 827 307 250 620
CHANTIER VI - DEVELOPPER UNE ECONOMIE RESILIENTE ET DIVERSIFIEE					
Action 46 : Assurer la stabilité macroéconomique	3 549 835 156	2 910 446 875	2 745 446 875	1 795 446 875	813 000 000
Action 47: Relancer la Politique Nationale d'Investissements	1 605 000 000	11 955 000 000	1 115 000 000	515 000 000	515 000 000
Action 48 : Mettre en place un grand plan d'investissements de 3 000 milliards sur cinq années.	901 550 000 000	525 000 000 000	525 000 000 000	525 000 000 000	525 000 000 000
Action 49 : Transformer les (grandes) provinces du Tchad en pôles industriels et économiques	10 030 000 000	30 780 000 000	29 530 000 000	29 100 000 000	27 559 175 783
Action 50: Mettre en place un Grand Plan industriel	560 000 000	2 260 000 000	2 035 000 000	975 000 000	500 000 000
Action 51: Créer une Caisse des Dépôts et des Consignations.	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Action 52 : Favoriser l'émergence des start-up à travers un start-up act.	-	-	5 000 000	-	-

Action 53: Créer des Maisons des Entrepreneurs dans chaque province afin de favoriser le développement d'entreprises locales.	8 500 000 000	8 540 000 000	8 540 000 000	8 540 000 000	13 640 000 000
Action 54 : Créer un Fonds Prioritaire pour l'Entrepreneuriat doté de 500 milliards sur le quinquennat.	20 800 000 000	20 753 000 000	20 753 000 000	20 753 000 000	10 293 000 000
Action 55. Engager un Grand Plan Numérique de haut débit sur Ensemble du territoire national à l'horizon 2030.	66 585 000 000	51 000 000 000	36 500 000 000	35 700 000 000	28 500 000 000
TOTAL CHANTIER 6	1 013 259 835 156	653 298 446 875	626 323 446 875	622 478 446 875	606 920 175 783
CHANTIER XII - PROMOUVOIR LES MERVEILLES CULTURELLES ET TOURISTIQUES DU TCHAD					
Action 90 : Lancer une initiative de réappropriation du récit national.	325 000 000	3 655 000 000	3 700 000 000	2 340 000 000	3 500 000 000
Action 91 : Rédiger l'histoire du Tchad.	100 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Action 92 : Mettre en place un Fonds de développement culturel de 100 Milliards sur le Quinquennat.	340 000 000	560 000 000	20 500 000 000	35 500 000 000	45 500 000 000
Action 93 : Créer l'Agence Nationale des Industries Culturelles et Créatives.	10 000 000	1 500 000 000	2 900 000 000	2 200 000 000	3 200 000 000
Action 94 : Créer un Grand Musée National.	150 000 000	6 475 000 000	8 500 000 000	11 500 000 000	7 000 000 000
Action 95 : Bâtir une Cité Panafricaine des Arts, du Patrimoine et de la Culture.	-	1 655 000 000	10 477 000 000	10 586 000 000	-
Action 96 : Investir dans les infrastructures culturelles modernes.	1 500 000 000	28 990 000 000	28 750 000 000	33 500 000 000	48 000 000 000
Action 97 : Faire de l'éducation artistique et culturelle un enjeu pédagogique.	-	5 050 000 000	4 700 000 000	6 700 000 000	5 450 000 000
Action 98 : Créer de nouvelles réserves naturelles et de parcs nationaux.	4 200 000 000	64 075 000 000	64 775 000 000	115 925 000 000	113 925 000 000

Action 99 : Favoriser les investissements dans le secteur touristique.	-	1 920 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000
Action 100 : Développer les circuits touristiques de découverte des merveilles culturelles.	1 155 000 000	5 255 000 000	7 450 000 000	7 500 000 000	7 200 000 000
TOTAL CHANTIER 12	7 780 000 000	119 435 000 000	152 852 000 000	226 851 000 000	234 875 000 000
TOTAL SECTEUR ÉCONOMIE	3 081 981 194 464	3 853 654 835 005	3 516 435 482 825	3 340 374 428 350	3 072 256 657 258

6.3. SECTEUR RURAL

Le secteur rural est extrêmement important dans la réalisation du PPQ. Il englobe l'ensemble des activités économiques, sociales et environnementales se déroulant en milieu rural, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il vise à soutenir le développement des communautés rurales, améliorer la sécurité alimentaire et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles.

Le secteur rural est pris en compte dans le chantier neuf (09) uniquement, avec un total de cinq (05) actions (69, 70,71,72 et 73). Les départements ministériels qui interviennent dans ce secteur sont notamment : les Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement, de la Pêche et de l'Eau.

Les impacts de la réalisation des actions de ce chantier seront :

- Le Tchad garantit son autosuffisance alimentaire
- Les secteurs agricoles contribuent à l'essor industriel & économique



Responsables de la mise en œuvre

- Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan



Acteurs d'Appui

- Présidence, Primature, Secrétariat Général du gouvernement, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle ;
- Union Européenne (UE), Fonds mondial de transformation de l'agriculture (FIDA), Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), Coopération bilatérale (Tchad-Chine), Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO), Banque africaine de développement (BAD), Programme de résilience du système alimentaire (PRSA), Banque Mondiale (BM)

TABLEAU 5 : PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2025 - 2029

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
CHANTIER IX - INDUSTRIALISER NOTRE AGRICULTURE ET NOTRE ELEVAGE							
Action 69: Créer une chaîne de valeurs dans la filière de l'élevage.	1) Créer trois complexes laitiers et opérationnaliser un existant (Mandalia, Complexe industriel), (Djermaya, Am-timan, Kalait)	1) Trois complexes laitiers créés à Djermaya, Am-timan, Kalait et Mandalia opérationnels	x	x	x	x	-
	2) Accompagner les acteurs du secteur et des organisations professionnelles	2) Trois (3) fédérations du secteur et les organisations professionnelles sont restructurés.	-	x	-	-	-
	3) Améliorer de manière optimale les conditions d'exploitation des chaînes de valeurs	3) Chaînes de valeurs (production, transformation, conservation, transport, commercialisation et consommation) assurées et sécurisées	x	x	x	x	-
	4) Vulgariser les meilleures pratiques de production animale auprès des éleveurs	4) 5 ateliers zonaux sont organisés pour vulgariser les bonnes pratiques en élevage	-	x	-	-	-
	5) Renforcer la recherche dans le secteur (nutrition & génétique et santé animales)	5) Cinq (5) études sur la nutrition, la santé et la reproduction animales sont disponibles	-	x	-	-	-
	6) Renforcer les moyens de prévention et de prise en charge des maladies zoonotiques.	6) La peste des petits ruminants éradiquée et les autres maladies animales contrôlées.	x	x	x	x	x
	7) Équiper et connecter le secteur au marché international (systèmes d'informations, etc.)	7) Le secteur d'élevage équipé et connecté au marché international (SIM-Bétail)	-	x	-	-	-
	8) Créer les périmètres pastoraux et développement des cultures fourragères (Ifénath/Batha, Bachom/Hadjer Lamis, Nord Kanem)	8) Trois (3) périmètres pastoraux créés intégrant des cultures fourragères	-	x	x	x	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	9) Créer les complexes industriels des abattoirs (Batha, Ouaddai, Ennedi est) & opérationnalisation optimale de l'existant (Mandalia)	9) Trois (3) complexes industriels des abattoirs (viande, peau, corne) créés et Trois (3) existants rendus opérationnels (1)	X	X	X	X	X
	10) Doter le Tchad d'un code pastoral (Organiser cinq ateliers zonaux et un atelier national pour moderniser et adapter la législation pastorale aux réalités du terrain)	10) Le code pastoral est promulgué	X	-	-	-	-
	11) Mettre en place le Label Tchad de tous les produits d'élevage exportés et le promouvoir.	11) Système de labélisation et de certification des produits et sous-produits d'origine animale est mis en place	X	-	-	-	-
	12) Développer une stratégie de gouvernance des conflits liés aux ressources naturelles (agriculteurs/éleveurs/pêcheurs) résultant du changement climatique et de l'explosion démographique	12) La stratégie de gouvernance de conflits agriculteurs - éleveurs développée (comité de prévention et de gestion des conflits créées et redynamisés dans les 23 provinces)	X	X	-	-	-
	13) Installer quatre unités industrielles de production d'aliments du bétail (Lac, Mandoul, Salamat, Wadi Fira)	13) Quatre (4) usines d'aliments du bétail sont installées (Lac, Mandoul, Salamat, Wadi Fira)	X	X	X	X	X
	14) Optimiser les données statistiques de l'élevage	14) Les données sont réactualisées par des services opérationnel	-	X	-	-	-
	15) Réactualiser les conventions/accords sociaux pour limiter les conflits agriculteurs-éleveurs	15) Les conflits agriculteurs-éleveurs sont limités par les conventions/accords sociaux réactualisés	-	X	-	-	-
	16) Initier les agriculteurs à la culture systématique des fourrages dans les exploitations individuelles	16) Les agriculteurs sont initié à la culture systématique des fourrages dans les exploitations individuelles	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	17) Construire et équiper 04 Débarcadères pour la conservation de poisson (Bol/Lac, Boum-Kebbir/Lac Iro, Lougone Gana/Chari et Bousso/Loug Chari)	17) 04 Débarcadères sont construits et équipés	X	X	X	X	X
	18) Réhabiliter 08 Débarcadères (Guitté et Mahada/Haraz- albiar, Léré/Lac Léré, Sarh/Barh Koh, Kouno/Loug Chari, Yao/Fitri, Bongor/Mayo Boné, 6 ^{ème} Arrondissement/Ndjamena)	18) 08 Débarcadères réhabilités	X	X	X	X	X
	19) Construire et équiper 03 marchés à poisson (Guitté/Haraz-Albiar, N'Djamena Bilala/Fitri et 10 ^{ème} Arrondissement/N'Djamena)	19) 03 marchés à poisson et construits	X	X	X	X	-
	20) Construire et équiper deux centres d'alevinage pour produire des semences halieutiques de qualité (Mani/Harz-Albiar et Mailao/Chari)	20) 02 centres d'alevinage construits et équipés	X	X	X	-	-
	21) Construire et équiper une station de recherche en aquaculture (Linia/Chari)	21) 01 station de recherche en aquaculture construite et équipées	X	X	X	-	-
Action 70: Développer les filières agricoles durables afin de garantir la souveraineté alimentaire.	1) Restructurer les coopératives autour des modèles économiques viables	1) 250 coopératives restructurées (50 coopératives/an. ANADER & SODELAC)	X	X	X	X	X
	2) Revaloriser les périmètres et polders à double vocation agricole	2) 3 Casiers rizicoles (Casiers B, Boumou, N'Djamena-Fara) et les polders du Lac à double production; les Casiers A et C en maîtrise partielle sont revalorisés pour les cultures de maïs, blé, tournesol, pomme de terre.	X	X	X	X	X
	3) Réaliser des études de faisabilité et réhabiliter les périmètres : - Réaliser les études de faisabilité ; - Réhabiliter les casiers en maîtrise totale;	3.1) 9 APD finalisés 3.2) 8 606 ha réhabilités en maîtrise totale (Tcharaye-Bongor: 2 000 ha; Kim: 1 800 ha; Nahaina: 146 ha, Ham: 340 ha, Kolobo: 120 ha, Boumou: 3 000 ha, Bere:	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	- Réaliser de nouveaux aménagements hydroagricoles; -Contractualiser les tâches de contrôle des aménagements hydroagricoles	400 ha, Delbian: 400 ha et Tamyo: 400 ha, 176 000 ha reliquats de la BAD 3.3) 7000 ha nouvellement aménagés, rizerie et minoterie installés par la Chine (Boumou: 2000 ha; N'Djamena-Fara: 2000 ha ; Polders du Lac : 2000 ha; Yao: 1000 ha); 3.4) 240 ha par la BAD à Ere ; 3.5) 600 ha par la BADEA dans le Hadjer-Lamis: 200 ha; Chari-Baguirmi: 200 ha; Mayo-Kebbi Est: 200 ha. 3.6) Nombre de contrats établis avec les bureaux de contrôle des aménagements hydroagricoles réalisés					
	4) Exploiter la partie aménagée précédemment du périmètre de N'Djamena-Fara	4) 80 ha du périmètre aménagé de N'Ndjamena-Farah exploités	x	-	-	-	-
	5) Acquérir les intrants agricoles	5.1) Engrais : NPK : 60 000 tonnes/5ans ; Urée : 30 000 tonnes/5 ans ;	x	x	x	x	x
		5.2) Semences améliorées : 90 000 tonnes/5ans	x	x	x	x	x
		5.3) Produits phytosanitaires et Kits de protection des végétaux acquis	x	x	x	x	x
		5.4) 50 000 litres de produits de prévention contre les criquets pèlerins sur 4 ans soit 12 500 litres/an et 2 000 kg de biopesticides acquis	x	x	x	x	x
	6) Augmenter la production agricole : céréales : riz, maïs, sorgho, mil et le blé / Oléagineuses et légumineuses : sésame, arachide / Plantes à racines et à tubercules ; manioc, taro et patate douce	6.1) Productions attendues : céréales (mil, sorgho, riz, maïs, berbéré, blé)) = 2 643 417 tonnes en 2023 et en 2029 : 3 000 000 tonnes, 6.2) Produits de rente (arachide, sésame, niébé) en 2023 ; 1 142 184 tonnes et en 2029 ; 1 500 000 tonnes	-	-	-	-	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An 1	An2	An3	An4	An5	
		6.3) Tubercules (manioc, patate, taro et pois de terre) ; 564 808 tonnes en 2023 et en 2029 1 900 000 tonnes						
	7) Acquérir les matériels agricoles	7) Charrues : 15 000 unités ; charrettes : 5 000; Semoirs : 7 000; porte tout : 2000; motoculteurs avec accessoires : 1500; tracteurs avec pièces travaillantes : 500; batteuses à céréales : 5000; décortiqueuses d'arachide : 5000; décortiqueuses à céréales : 15 000 et kits maraîchers (motopompes, brouettes, pelles, pioches et râpeaux) acquis	x	x	x	x	x	
	8) Réhabiliter et équiper le Centre de fabrication de matériels agricoles et de formation des tractoristes de Fianga	8) Centre de Fianga réhabilité, équipé et fonctionnel	x	x	x	-	-	
	9) Acquérir les engins de terrassement pour les Polders	9) 2 pelles mécaniques (Poclain) ; 2 chargeurs ; 2 Bulldozers; 2 Niveleuses; 2 Tractopelles; 1 Compacteur; 5 Bennes; 2 Citernes.	x	x	x	-	-	
	10) Acquérir 4 chaînes de conditionnement de semences	10) 4 chaînes acquises et installées	x	x	x	x	x	
	11) Construire et équiper les laboratoires de recherche agronomique	11) 3 laboratoires de recherche agricole construits et équipés (Phytopathologie, Entomologie, Biotechnologie)	x	x	x	x	x	
	12) Construire et équiper une banque des gènes	12.1) 1 banque des gènes construite et équipée	x	x	x	x	x	
		12.2) 2 banques de gènes sont acquises et installées	x	x	-	-	-	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	13) Construire et équiper les laboratoires d'analyse des semences	13) 2 laboratoires d'analyse des semences construits et équipés	x	x	x	x	-
	14) Construire et équiper un insectarium et une chambre froide	14) Un insectarium et une chambre froide construits et équipés	x	x	x	x	-
	15) Promouvoir et industrialiser la production et la commercialisation des dattes	15) Quantité produite, transformée et vendue/année	x	x	x	x	-
	16) Promouvoir et valoriser la production de la spiruline	16) Quantité produite, transformée et vendue/année	x	x	x	x	x
	17) Réaliser les études de faisabilité sur les filières porteuses (karité, néré, gomme arabique)	17) Les études de faisabilité sur les filières porteuses sont réalisées	x	x	x	-	-
	18) Acquérir les matériels de gestion et production	18) les matériels de gestion et production sont acquis	-	x	x	x	-
	19) Promouvoir et valoriser la production des filières porteuses	19) Quantité produite, transformée et vendue/année	x	x	x	x	x
	20) Développer les pépinières et organiser les reboisements	20) 23 pépinières créées, nombre de plants produits et superficie reboisées	x	x	x	x	x
	21) Créer une banque de semence forestière	21) Une banque de semence forestière créée	x	x	x	x	x
Action 71: Réformer la Gouvernance du secteur agricole.	1) Améliorer les statistiques agricoles	1.1) Les données de productions agricoles collectées, traitées, analysées et rendues disponibles de 2025 à 2029 ; 1.2) Les Rapports des enquêtes agricoles disponibles 2025 à 2029.	x	x	x	x	x
	2) Assurer un suivi régulier des marchés des produits agricoles	2) Des bulletins mensuels sur les prix des produits agricoles sont produits	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	3) Créer des centres nationaux de spécialisation sur les cultures du blé, maïs et sésame	3) Trois (03) Centres Nationaux de spécialisation sur les marches du blé, maïs et sésame sont créés	x	x	-	-	-
	4) Créer le Système National de Recherche Agricole	4) Un arrêté interministériel est pris, un comité de pilotage tenu.	x	-	-	-	-
	5) Adopter les textes d'application de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo--Pastorale et Halieutique	5) Les textes d'application de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale et Halieutique sont adoptés et vulgarisés	x	x	-	-	-
	6) Renforcer l'autonomie financière des organes de gouvernance des Comités (CNSP, CNGP, Comité de veille de la chenille légionnaire, Comité d'Engrais et Comité des mesures Sanitaires et Phytosanitaires)	6) Deux sessions par comité par an réalisées	x	x	x	x	x
	7) Reformuler la SODELAC	7) Les statuts de la SODELAC sont redéfinis et les textes de réforme de la SODELAC sont adoptés.	x	-	-	-	-
	8) Restructurer la SIMATRAC	8) La SIMATRAC est restructurée et les textes sont adoptés	x	-	-	-	-
	9) Réaliser une étude de faisabilité sur l'industrialisation agricole	9) Une étude de faisabilité sur l'industrialisation est réalisée	x	-	-	-	-
	10) Installer des unités industrielles dans les zones de grande productions agricoles dans le cadre de PPP	10) Des unités industrielles sont installées dans les zones de grande production agricole dans le cadre de PPP	x	x	x	x	x
	11) Tenir régulièrement des réunions mensuelles du groupe de travail interdisciplinaire (GTI) du SISAAP	11) 01 bulletin d'information sur la sécurité alimentaire est publié mensuellement	x	x	x	x	x
	12) Organiser les sessions de l'analyse du Cadre Harmonisé	12) Deux (02) sessions d'analyse du Cadre Harmonisé réalisées par an.	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	13) Produire et diffuser l'information (étude, évaluation et publication)	13.1) Évaluation Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA) ; 13.2) 02 bulletins spéciaux par ans sur les résultats du Cadre Harmonisé ; 13.3) Fiche de communication sur les résultats du Cadre Harmonisé	X	X	X	X	X
	14) Élaborer le Plan National de Réponses aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	14) 02 Plans Nationaux de Réponses aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés par an (mars et décembre)	X	X	X	X	X
	15) Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la cellule nationale d'analyse sur le Cadre Harmonisé	15) 02 séances de formations organisées par an (février et novembre)	X	X	X	X	X
	16) Renforcer les capacités des agents de l'ANLA en techniques de lutte antiacridienne	16) 30 agents formés annuellement sur 3 différentes thématiques de lutte antiacridienne	-	X	X	X	X
Action 72: Mettre en place un paquet de mesures pour booster la production agricole.	1) Mettre en place un mécanisme de gestion des risques agricoles	1) Le mécanisme de gestion des risques agricoles est mis en place	X	-	-	-	-
	2) Faciliter l'accès aux crédits agricoles	2) Un fonds d'intervention de gestion des risques agricoles mis en place (fonds de garantie pour l'accès aux crédits effectifs)	X	X	X	X	X
	3) Mettre en place une Chambre Nationale de Prévoyance Agricole	3) Chambre Nationale de Prévoyance Agricole créée et testée avec 50 coopératives agricoles.	X	X	-	-	-
	4) Valoriser les produits agricoles	4) Nombre de produits agricoles labellisés	X	X	X	X	X
Action 73 : Réformer la Banque Agricole & Commerciale du Tchad.	1) Réformer la banque agricole	1) Banque agricole réformée et adaptée à la nouvelle politique de développement	X	X	X	-	-

TABLEAU 6 : REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
CHANTIER IX - INDUSTRIALISER NOTRE AGRICULTURE ET NOTRE ELEVAGE					
Action 69: Créer une chaîne de valeurs dans la filière de l'élevage.	17 900 000 000	85 822 000 000	63 600 000 000	27 900 000 000	6 900 000 000
Action 70: Développer les filières agricoles durables afin de garantir la souveraineté alimentaire.	330 049 250 827	133 249 250 827	132 464 250 826	129 122 584 160	124 461 334 160
Action 71: Réformer la Gouvernance du secteur agricole.	2 415 505 000	2 087 005 000	1 046 505 000	969 505 000	1 047 505 000
Action 72: Mettre en place un paquet de mesures pour booster la production agricole.	2 560 000 000	2 510 000 000	2 010 000 000	2 010 000 000	2 010 000 000
Action 73 : Réformer la Banque Agricole & Commerciale du Tchad.	-	-	-	-	-
TOTAL CHANTIER 9	352 924 755 827	223 668 255 827	199 120 755 826	160 002 089 160	134 418 839 160
TOTAL SECTEUR	352 924 755 827	223 668 255 827	199 120 755 826	160 002 089 160	134 418 839 160

6.4. SECTEUR JUSTICE, DIPLOMATIE ET SOUVERAINETÉ

Le secteur Justice, Diplomatie et Souveraineté regroupe l'ensemble des institutions et des actions visant à garantir l'État de droit, la protection des droits des citoyens, la gestion des relations internationales, ainsi que la préservation de l'indépendance et de la sécurité nationale, afin d'assurer la stabilité, la paix et l'autorité de l'État tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Trois (03) Chantiers (1, 11 et 2), couvrent le secteur de la justice, la diplomatie et la souveraineté, avec trente (30) actions à réaliser. Les Institutions clés de mise en œuvre de ce secteur sont : le Ministère en charge des Affaires Étrangères, de la Défense, de la Sécurité, de la Justice, de l'Administration du territoire, le Secrétariat Général du Gouvernement ainsi que le Conseil économique, social, culturel et environnemental et l'Autorité indépendante de lutte contre la corruption.

Les impacts projetés de la mise en œuvre des actions constitutives de ce secteur sont respectivement organisés dans les lignes qui suivent.

En ce qui concerne le Chantier I, Renforcer la paix, la réconciliation nationale et la sécurité pour tous les Tchadiens, l'impact attendu est que :

L'État assure la stabilité sécuritaire et la paix dans l'ensemble du territoire national et contribue aux équilibres régionaux

Pour le Chantier II, Réformer l'État, bâtir une république forte et juste, quatre (04) impacts sont attendus :

- Une République inclusive et juste consolide l'unité et le sentiment d'appartenance à la communauté nationale ;
- Les citoyens respectent les textes de la République ;
- L'État assure la sécurité des personnes et des biens ;
- Les citoyens reconnaissent l'État comme une puissance publique effective.
- Enfin, pour le Chantier 11, renforcer le rayonnement du Tchad à l'étranger et faire de la diaspora un véritable levier de développement, deux impacts sont prévus à savoir :
 - Le Tchad utilise sa diplomatie efficacement à son rayonnement international ;
 - La diaspora tchadienne devient un nouvel acteur de la dynamique internationale du Tchad



Responsables de la mise en œuvre

- Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, des Tchadiens de l'Étranger et de Coopération Internationale, Ministère des Armées, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration, Médiature, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation,

Ministère de la Justice et des Droits Humains, Secrétariat Général du gouvernement, Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Entretien Routier, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, Ministère des Communications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat, Ministère de la Femme et de la Petite Enfance, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Autorité indépendante de lutte contre la corruption (AIRC), Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale, Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental



Acteurs d'Appui

- Présidence, Primature, Parlement, Secrétariat Général du Gouvernement, Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Ministère De l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole, Agence Nationale de Gestion des Élections (ANGE), Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'entrepreneuriat, Ministère de la Fonction Publique et de la Concertation Sociale, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère des Communications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Union Européenne (UE), OIAC, Qatar

TABLEAU 7: PLANIFICATION DES ACTIONS DU SECTEUR SUR LA PERIODE 2024-2029

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
CHANTIER I - RENFORCER LA PAIX, LA RECONCILIATION NATIONALE ET LA SECURITE POUR TOUS LES TCHADIENS							
Action 1 : Renforcer la coopération militaire et sécuritaire régionale avec les pays du Sahel.	1) Ratifier les accords & conventions bilatérales signés.	1) Accords & conventions bilatérales de la coopération militaire ratifiés	X	X	X	X	X
	2) Réviser les cadres juridiques & institutionnels de la coopération militaire (CEN-SAD, G5Sahel, FM-Tchad/Soudan, FM/CBLT, etc.)	2) Cadres (a) juridiques & (b) institutionnels existants révisés	X	X	X	X	X
	3) Renforcer la mise en œuvre de la coopération militaire & sécuritaire avec les États du Sahel	3) Les mécanismes régionaux revisités.	X	X	X	X	X
Action 2: Consolider la coopération militaire avec les partenaires historiques et s'ouvrir à des nouveaux partenaires.	1) Relire & renégocier les Accords coloniaux en tenant compte des besoins spécifiques du Tchad en considération des dynamiques globales actuelles	1) Les accords coloniaux sont renégociés avec les partenaires historiques.	X	X	X	X	X
	2) Développer les accords plus techniques, ouverts aux partages des technologies & compétences (transmission, appropriation, contrôle) avec de nouveaux partenaires.	2) Les accords techniques sont développés avec des nouveaux partenaires.	X	X	X	X	X
Action 3: Raffermer la défense préventive en dotant les FDS des moyens adéquats.	1) Actualiser l'état des besoins spécifiques des Forces de défense et de sécurité	1.1) Le registre des besoins spécifiques des Forces de défense et de sécurité est actualisé					
		1.2) Construction infrastructures militaires & OPS (Air, Terre, État-major) cf. tableau A ;	X	X	X	-	-
		1.3) Constructions des bases de déploiements opérationnels en circuit Cf. Tableau B	X	X	X	-	-
		1.4) Construction des casernes modernes. Cf. Tableau C	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		1.5) Constructions des ouvrages de protections et de franchissement dans les zones opérationnelles Cf. tableau D	x	x	x	x	-
		1.6) Projets de constructions des infra indispensables pour l'ANT (EMGA, hôpitaux militaires, hangars engins blindés ; infrastructures de maintien en condition opérationnelle ; centre d'entraînement etc.) cf. tableau E	x	x	x	x	-
		1.7) Projets de constructions des infrastructures de l'Armée de l'air Cf. tableau H	x	x	x	x	-
	2) Renforcer les expertises du capital humain entre les académies de formation militaire et des forces de sécurité	2) Les expertises du capital humain entre les académies de formation militaire et des Forces de sécurité sont renforcées.	x	x	x	x	x
	3) Renforcer les équipements (primaires, de guerre/lourds, amphi bique, maintenance)	3.1) Les Forces de défense et de sécurité disposent des équipements : 3.2) Primaires (nature et nombre) 3.3) De guerre/lourds (nature et nombre) 3.4) Amphi bique (nature et nombre) 3.5) Maintenance (nature et nombre)	x	x	x	x	x
	4) Soutenir les formations spécialisées au développement des compétences des Forces de défense et de sécurité	4) Les Forces de défense et de sécurité disposent des compétences spécialisées.	x	x	x	x	x
	5) Renforcer les équipes spécialisées en équipement de maintien de l'ordre	5) Les équipes spécialisées en maintien de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie Nationale) sont dotées des matériels spécifiques	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 4: Poursuivre le Programme Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des combattants issus des groupes politico-militaires (DNIS).	1) Mettre en place un programme Désarmement, Démobilisation et Réinsertion global	1) Le programme DDR est opérationnel	x	x	x	x	x
	2) Formuler les programmes de formation pour la réinsertion des catégories, des sujets (formations politico-militaires)	2) Les centres de formations sont opérationnels dans les zones de stationnement et de cantonnement	x	x	x	x	x
	3) Former les ex-combattants à leur réinsertion socio-institutionnelle	3) Nombre des ex-combattants réinsérés et réinstallés	x	x	x	x	x
	4) Diversifier les partenaires techniques & financiers pour l'opérationnalisation du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (cf. Programme)	4) Les partenaires internationaux engagés, ressources mobilisées	x	x	x	x	x
	5) Participer à l'exécution du Fonds Commun de la Paix	5) Le taux d'exécution du Peace Bulding Fund est apprécié	x	x	x	x	x
Action 5: Poursuivre la réforme de l'armée et de la police	1) Augmenter les effectifs des Forces de défense et de sécurité	1) Effectifs des Forces de défense et de sécurité maîtrisés & contrôlés et 5000 policiers recrutés	x	x	x	x	x
	2) Revaloriser les salaires et les pensions des Forces de défense et de sécurité	2) Les salaires (indice) et les pensions (coefficient) des Forces de défense et de sécurité sont revalorisés	x	-	-	-	-
	3) Opérationnaliser la justice militaire	3) Justice militaire est opérationnelle	x	x	x	x	x
	4) Bancariser les salaires des Forces de défense et de sécurité	4) Salaires des Forces de défense et de sécurité bancarisés (planification en pourcentage An4-5)	x	x	x	x	x
	5) Organiser les Journées Portes Ouvertes des Armées	5.1) Journées Portes Ouvertes organisées 5.2) Nombre de Lycées et Collèges 5.3) Nombre des élèves mobilisés	x	x	x	x	x
	6) Acter les différents textes d'applications de la Loi N°019	6) La Loi N°019 est mise en œuvre	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 6: Construire et rénover les commissariats de police dans les Provinces.	1) Rénover les commissariats de police et les Légions de Gendarmerie	1) Cinquante-deux (52) Commissariats de sécurité publique et les Légions de Gendarmerie rénovés	x	x	x	x	x
	2) Construire les commissariats de police et les Légions de Gendarmerie	2.1) Construction de 27 casernes et de plusieurs infrastructures de la GNNT	x	x	x	x	x
		2.2) 17 casernes des légions de la gendarmerie	x	x	x	x	x
	3) Auditer et apurer les arriérés locatifs des Commissariats	3) Dette locative de vingt-trois (23) sièges privés (commissariats et légions de gendarmeries) apurée.	x	x	x	x	x
Action 7: Renforcer les liens entre l'armée et la population.	1) Décentraliser les recrutements des Forces de défense et de sécurité	1) Recrues ventilées par province.	x	x	x	x	x
	2) Réaliser les formations initiales (Droits de l'Homme, instruction civique) & continues sur des thèmes spécifiques	2) Renforcement des capacités des agents en formations continues et spécialisées.	x	x	x	x	x
	3) Renforcer le climat de confiance entre les Forces de Sécurité Intérieure et la population	3) le climat de confiance entre la FSI et la population renforcés	x	x	x	x	x
	4) Redynamiser la Police de Proximité	4) La sécurité de proximité est assurée	x	x	x	x	x
	5) Soutien de l'armée aux initiatives humanitaires et de développement	5) Agents mobilisés dans les opérations humanitaires.	x	x	x	x	x
	6) Faire participer les armées aux programmes éducatifs pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la défense nationale	6) Écoles & centres d'apprentissage couverts.	x	x	x	x	x
	7) Multiplier les séances de sensibilisation sur la nécessité des actions civilo-militaires	7) Séances de sensibilisation sur la nécessité des actions civilo-militaires sont multipliées	x	x	x	x	x
	8) Vulgariser les codes de déontologie des Forces de défense et de sécurité	8) Les codes de déontologie des FDS - Police sont vulgarisés	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 8 : Approfondir la réforme du 31 Août 2021 (Armée).	1) Fédérer une grande communauté de protection nationale incluant tous les acteurs de la sécurité publique (élus, chefs coutumiers, Organisations de la société civile)	1) Cadre inclusif de protection nationale est opérationnel	-	X	X	X	X
	2) Moderniser les équipements de la Police	2) Dispositif opérationnel de la Police modernisé avec des agents formés	-	X	X	X	X
	3) Renforcer la formation des policiers	3) Dix-sept Mille (17 000) policiers bénéficient des formations continues	-	X	X	X	X
	4) Moderniser les Forces de sécurité intérieure	4) L'offre de service sécurité des différentes Forces est améliorée et respectueuse des droits humains	-	X	X	X	X
Action 9: Instituer un Prytanée militaire d'excellence.	1) Créer un Prytanée militaire	1.1) Le Prytanée militaire, un cadre d'excellence de formation des jeunes est opérationnel 1.2) Les structures et infrastructures renforcées et opérationnelles	X	X	X	X	X
	2) Mettre en place des programmes de formation militaire et académique de haut niveau	2) Militaires formés dans les programmes de haut niveau	X	X	X	X	X
CHANTIER XI - RENFORCER LE RAYONNEMENT DU TCHAD A L'ETRANGER ET FAIRE DE LA DIASPORA UN VERITABLE LEVIER DE DEVELOPPEMENT							
Action 80 : Faire du Tchad une puissance régionale et panafricaine de	1) Renforcer la diplomatie humanitaire et valoriser la dimension "Tchad, terre d'accueil"	1) 80% des partenaires du Tchad au développement orientent leurs activités dans les domaines humanitaires (santé, éducation, alimentation, etc.)	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
paix, de dialogue et de médiation.	2) Valoriser l'expérience tchadienne dans la gestion des conflits régionaux	2) Des experts tchadiens en matière de gestion de conflit et de médiation régionale est connu, structuré et les concernés sont impliqués dans la mise en œuvre de leurs domaines de compétence	x	x	x	x	x
	3) Opérationnaliser la Cellule de Veille Diplomatique, haut comité de consultation technique et politique chargé de mission spéciale, notamment celle d'analyser les tendances mondiales, politiques, économiques et sociales afin d'anticiper les évolutions futures et de formuler des recommandations stratégiques pour la politique étrangère de la République du Tchad	3) La Cellule de veille diplomatique est créée et opérationnelle	x	x	x	x	x
	4) Projet d'appui à la transition "Basket Fund"	4) Le taux d'exécution du "Basket Fund"	x	x	x	x	x
	5) Fonds commun pour le maintien de la paix (Peace Bulding Fund)	5) Le taux d'exécution du Peace Bulding Fund	x	x	x	x	x
	6) Tenir régulièrement la Conférence des Ambassadeurs	6) Conférence des Ambassadeurs systématisées tous les 2 ans	x	-	x	-	x
	Action 81 : Renforcer la présence et le poids du Tchad au sein des instances africaines et internationales.	1) Recenser, évaluer et honorer les cotisations près des organisations internationales	1) Le Tchad s'acquitte à 50% de ses cotisations statutaires et contribue régulièrement au renforcement des fonds spéciaux issus des agendas internationaux	x	x	x	x
2) Participer aux rencontres statutaires et extrastatutaires organisées par les institutions internationales auxquelles le Tchad est parti ou observateur		2) Chaque année, le Tchad participe à environ 90% des rencontres internationales auxquelles il est convié	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 82 : Renforcer les coopérations économiques internationales à travers le développement et la consolidation du Partenariat Public-Privé.	1) Organiser un Forum de la diplomatie économique réunissant tous les Conseillers Économiques des Ambassades tchadiennes, les hauts cadres des institutions tchadiennes ainsi que des experts régionaux en la matière (2025)	1.1) Des accords bilatéraux et multilatéraux ont été intensifiés 1.2) La diplomatie économique est renforcée par l'attrait des investisseurs étrangers, les échanges commerciaux, le transfert des technologies, le développement du tourisme et du secteur privé, la construction des infrastructures aux normes internationales, etc.	X	-	X	-	X
Action 83: Entretenir les relations bilatérales intenses avec les autres États dans un esprit d'équilibre et d'indépendance.	1)Affirmer la souveraineté et la neutralité du Tchad sur la scène internationale	1)Le Tchad en toute souveraineté entretient des relations économiques, politiques, culturelles avec tous les États du monde	X	X	X	X	X
Action 84 : Elargir les partenariats internationaux et favoriser la connaissance mutuelle.	1) Revaloriser le partenariat diplomatique, économique & culturel avec la zone Amérique Latine	1) Deux (02) missions diplomatiques et consulaires créées et opérationnelles dans la zone Amérique Latine	-	X	-	X	-
	2) Revaloriser le partenariat diplomatique, économique & culturel avec l'Asie et l'Océanie	2) Deux (02) des missions diplomatiques et consulaires créées et opérationnelles dans la zone Asie et Océanie	X	-	X	-	-
Action 85: Promouvoir activement les hauts cadres Tchadiens dans les instances internationales.	1) Mettre en œuvre la politique nationale de placement des cadres tchadiens dans les organisations internationales	1) 50% des Tchadiens assumant des fonctions sont placés dans les instances internationales	X	X	X	X	X
	2) Constituer une base de données des compétences compétitives à valoriser dans les instances internationales pour le rayonnement diplomatique	2) Une base de données des compétences compétitives est mise sur pied et actualisée	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	3) Renforcer et suivre la présence du Tchad au sein des instances politiques des organisations intergouvernementales dont il est parti	3) L'observatoire de suivi des ressources humaines de l'état est renforcé et opérationnel	X	X	X	X	X
Action 86 : Développer la diplomatie climatique et en faire un enjeu de notre politique étrangère.	1) Élaborer un plan de contingence de gestion des crises climatiques (quinquennal)	1) Le plan quinquennal de contingence de gestion des crises climatiques élaboré	X	X	-	-	-
	2) Réactualiser le plan d'adaptation au changement climatique	2) Le plan d'adaptation au changement climatique réactualisé	X	X	X	X	X
	3) Valoriser les énergies alternatives renouvelables	3) Les énergies alternatives renouvelables valorisées	X	X	X	X	X
	4) Affirmer la tutelle du plaidoyer international (Sahel) dans les compensations des effets du changement climatique	4) La tutelle du plaidoyer international (Sahel) dans les compensations des effets du changement climatique affirmée	X	X	X	X	X
	5) Valoriser les répercussions (dépression du Bodelé) sur le biotope international.	5) Les répercussions (dépression du Bodelé) sur le biotope international valorisées	X	X	X	X	X
Action 87 : Faire de la culture et des arts des outils de diplomatie d'influence pour renforcer les relations internationales.	1) Systématiser le festival international des arts et culturels tchadiens	1) Le festival international des arts et culture tchadiens organisé périodiquement	-	X	X	X	X
	2) Valoriser les échanges/découvertes des cultures	2) Les échanges/découvertes des cultures valorisés avec les états amis	X	X	X	X	X
	3) Accroître la participation des artistes et artisans des opérateurs tchadiens aux différents salons, foires	3) Nombre d'artistes tchadiens et opérateurs présents dans les salons internationaux	X	X	X	X	X
	4) Créer et booster la coopération dans les 3 secteurs avec toutes les nations du monde en vue de renforcer la diplomatie tchadienne	4) La coopération dans les secteurs de culture, art et humanitaires est soutenue	X	X	X	X	X

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	5) Plaider pour la présence artistique du Tchad pendant les grandes rencontres internationales	5.1) Nombre de participation du Tchad dans les grandes rencontres internationales 5.2) Nombre des représentants par catégories présents	X	X	X	X	X
Action 88 : Valoriser la diaspora pour accroître l'investissement dans l'économie tchadienne.	1) Faciliter les transferts financiers de la diaspora tchadienne	1) Les flux des transferts financiers de la diaspora tchadienne sont facilités et volume évalué	X	X	X	X	X
	2) Revaloriser la diaspora tchadienne dans les pôles de regroupement	2) La contribution de la diaspora tchadienne dans le PNB mise en valeur	X	X	X	X	X
	3) Concevoir la cartographie des Tchadiens de l'Étranger	3) Une cartographie des Tchadiens de l'Étranger est mise à jour	X	-	X	-	X
	4) Organiser le forum des Tchadiens de l'étranger (2025)	4) Le forum des Tchadiens de l'étranger est effectif (2025)	X	-	X	-	X
	5) Instituer un courrier diplomatique (Voir le ministère des Affaires Étrangères)	5) Le courrier diplomatique est institué et opérationnel	X	X	X	X	X
Action 89 : Instaurer l'élection des députés de la diaspora.	1) Affirmer l'affectation de quota de la diaspora à l'Assemblée nationale	1) L'affectation de quota de la diaspora à l'Assemblée nationale	X	X	-	-	-
	2) Valoriser les recommandations de la diaspora dans la vie politique & économique nationale	2) Les recommandations de la diaspora dans la vie politique & économique nationale valorisées	X	X	X	X	X
CHANTIER II - REFORMER L'ETAT, BATIR UNE REPUBLIQUE FORTE ET JUSTE							
Action 10. Promouvoir les valeurs républicaines au sein de la société	1) Renforcer l'autorité de l'État	1.1) Les citoyens ont accès aux textes digitalisés de l'état et le Journal Officiel de la République est mis en ligne	X	X	-	-	-
		1.2) Le patrimoine immobilier et mobilier de l'état est respecté et sa gestion optimisée : - Les textes régissant les patrimoines immobilier et mobilier de l'état sont vulgarisés et respectés : - Les réserves de l'État spoliée sont récupérés - Les infrastructures de l'État anarchiquement	X	X	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		occupées sont récupérées - L'inventaire du patrimoine immobilier et mobilier de l'État par province est actualisé tous les ans (géolocalisation, état physique factuel, registre mis à jour) 1.3) Les textes relatifs au respect du patrimoine public sont vulgarisés auprès des citoyens (écoles, milieu associatif et syndicaux)					
	2) Promouvoir le patriotisme et la citoyenneté au Tchad	2.1) Le service civique est instauré 2.2) L'enseignement de l'instruction civique dans les curricula de formation à tous les niveaux (pré scolaire, primaire, secondaire) est instauré 2.3) La levée des couleurs est rendue obligatoire dans les établissements et dans l'administration publique, le secteur privé, les ONG et les Agences.	X	X	-	-	-
	3) Promouvoir les valeurs d'intégrité, de redevabilité et d'impartialité au sein de la société	3.1) Le contrôle de l'exécution des marchés publics est renforcé : - Le dispositif de contrôle de l'exécution des marchés publics est renforcé et performant	X	X	X	X	X
		3.2) Le mercuriale des prix est révisé & actualisé					

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		3.3) Des émissions radiotélévisées afin de permettre à la population de s'informer sur les procédures judiciaires, l'accès à la justice, la lutte et la répression de la corruption, les valeurs de la république et les principes qui en découlent sont réalisés : Une cellule autonome et indépendante de vérification des prix est créée et opérationnelle	x	x	x	x	x
		3.4) Le train de vie de l'État est réduit de 10-15% par an - Les ordres professionnels (Ingénieurs, Architectes, Urbanistes etc.) sont soumis au serment républicain dans l'exécution et le contrôle des marchés publics					
	4) Renforcer les valeurs de justice, d'équité et d'inclusivité dans l'administration publique	4.1) Les mécanismes de recrutement et de promotion des compétences du capital humain dans l'Administration publique sont renforcés et L'Observatoire de suivi du capital humain de l'ETAT est opérationnel	x	x	x	x	x
4.2) La loi sur le quota des femmes est appliquée		x	x	x	x	x	
4.3.1) Le bilinguisme dans l'administration est effectif :							
4.3.2) La stratégie nationale de promotion du bilinguisme dans l'administration publique est élaborée et mise en œuvre ;		x	x	x	x	x	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
		4.3.3) Agents et cadres bilingues de l'administration publique formés, dotés et déployés dans les Ministères et les Grandes Institutions (6000 agents, points focaux (X) et cadres bilingues formés d'ici 2027)	X	X	X	-	-
		4.3.4) Une base de données des Agents bilingues est constituée et mise à jour	X	-	-	-	-
		4.3.5) Un pool de 220 Traducteurs bilingues est constitué, opérationnel et déployé dans les Ensemble du territoire national	X	-	-	-	-
		4.3.6) Le lexique bilingue des termes administratifs est élaboré	X	-	-	-	-
		4.3.7) Un centre spécialisé de formation dans les langues officielles est créé	X	X	-	-	-
		4.4.1) La stratégie nationale de promotion du bilinguisme dans l'enseignement est élaborée et mise en œuvre ; 4.4.2) Nombre Formateurs mobilisés par An 4.4.3) Nombre Citoyens formés par An	X	X	X	X	X
	5) Créer et opérationnaliser les principales institutions découlant de la Constitution (2024)	5) Nombre de nouvelles institutions publiques (Constitution 2024) créées : - Le Conseil Constitutionnel - La Cour Suprême - L'ANGE (Agence Nationale de Gestion des Élections) - La Cour des Comptes - Le Conseil Supérieur de la Magistrature - Le Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental - La HAMA (Haute Autorité de Média Audiovisuel) - Le Médiateur	X	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES					
			An 1	An2	An3	An4	An5	
		- La Justice Militaire - La CNDH (...) - L'Autorité des Chefferies Traditionnelles						
Action 11: Renforcer l'indépendance et les moyens de la Justice	1) Assainir l'appareil judiciaire	1) Toutes les juridictions nationales doivent promouvoir les valeurs de Justice, d'équité & d'égalité.	x	x	x	x	x	
	2) Réaliser des investissements adaptés /Réhabiliter les infrastructures existantes	2) Le Palais de Justice de N'Djamena et autres juridictions et des maisons d'arrêt construits, réhabilitation des infrastructures existantes /Les infrastructures existantes sont réhabilitées	x	x	x	x	x	
	3) Exécuter souverainement toutes les décisions de justice	3) La justice exécute souverainement toutes ses décisions et concoure à la restauration de la confiance au sein de la nation	x	x	x	x	x	
	4) Rendre opérationnelles les Cours d'Appel des villes suivantes : - Bongor, Am-djarass, Moussoro, Faya.	4) Les cours d'Appel suivantes (Bongor, Am-djarass, Moussoro, Faya) sont opérationnelles	x	x	x	x	x	
	5) Améliorer les conditions de travail des magistrats	5) Les conditions de travail des Magistrats sont améliorés	x	x	x	x	x	
	6) Renforcer les capacités de l'inspection judiciaire par les moyens d'exercice de leur fonction	6.1) Les capacités opérationnelles de l'inspection judiciaire sont renforcées 6.2) les Inspecteurs mobilisés (mandat, serment) 6.3) les Recommandations appliquées	x	x	x	x	x	
	7) Renforcer la formation initiale des magistrats, des greffiers, des agents de la police judiciaire, des agents ... et de tous les acteurs de l'appareil judiciaire.	7) Les acteurs de l'appareil judiciaire (magistrats, des greffiers, des agents de la police judiciaire, des agents) sont formés	x	x	x	x	x	
	8) Adopter la Loi de programmation de 2025-2035	8) La loi de programmation de 2025-2035 adoptée, promulguée et exécutée	x	x	x	x	x	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	9) Mettre en œuvre la stratégie de la digitalisation de la Justice	9.1) La stratégie de la digitalisation est mise en œuvre 9.2) Les procédures digitalisées (plaintes, recours, frais, suivi des dossiers) 9.3) Les détenus préventives (en baisse) 9.4) L'état de droit consolidé (Sentiment/Ressenti)	x	x	x	x	x
	10) Renforcer la protection du droit des détenus et accompagnement à leur réinsertion sociale	10) Les agents de l'administration pénitentiaire sont formés et mise en place des ateliers de formation spécialisée (menuiserie, électricité, plomberie, couture, culture maraichère, etc.) dans le cadre d'une politique nationale de réinsertion des détenus	x	x	x	x	x
	11) Former les agents de l'administration pénitentiaire	11) Agents de l'administration pénitentiaire formés (nombres par catégorie)	x	x	x	-	-
	12) Doter le Ministère de la Justice des Fourgonnettes	12) Maisons d'arrêt dotées de fourgonnette (24)	x	x	-	-	-
	13) Créer une chambre foncière et la rendre opérationnelle	13) La Chambre foncière est créée et opérationnelle	x	-	-	-	-
	14) Appliquer le principe de l'inamovibilité du juge de siège	14) Le Ministère de la Justice et le CSM produiront un document cadre qui régit les conditions d'affectation des juges de siège	x	x	x	x	x
Action 12 : Renforcer les moyens d'action de l'autorité indépendante de	1) Renforcer les ressources et les outils d'action de l'AILC	1) Les ressources et les outils d'action de l'AILC sont renforcés et performance relevée, recrutement de 8 Chefs de services + 2 Conseillers	x	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
lutte contre la corruption (AILC)	2) Renforcer la cellule en charge des repressions des crimes économiques en moyens humains et matériels	2.1) Création de la cellule d'enquête (6 enquêteurs)	X	X	-	-	-
		2.2) Équipements en faveur de la police Judiciaire					
	3) Appliquer strictement les conclusions des missions de contrôle de l'AILC	3) Recommandations de l'AILC exécutées :					
		3.1) Toutes les recommandations faites pas la mission et validé par la hiérarchie seront relayés à toutes les structures contrôlées pour leurs mises en œuvre	X	X	X	X	X
		3.2) Des missions de suivi des recommandations sont réalisés	X	X	X	X	X
		3.3) Renforcement de la Direction Générale du contentieux et de suivi des recommandations par le recrutement de 2 Juristes	X	-	-	-	-
	4) Organiser les séminaires en faveur des agents sur l'éthique et la déontologie administrative et des organisations syndicales et intensifier la sensibilisation des agents de l'État	4.1) Séminaires organisés, les organisations syndicales atteintes	-	X	-	-	-
		4.2) Mise en place d'un comité technique en charge d'élaborer le guide d'éthique et de déontologie	X	-	-	-	-
		4.3) Vulgarisation dans l'ensemble du territoire national du guide d'éthique et de déontologie	X	X	X	X	X
		4.4) Organisation d'un forum National sur la Corruption : (Société Civile, organisations syndicales, état et les partenaires techniques et financiers)	X	-	-	-	-
		4.5) Organisation d'un Atelier régional pour des échanges entre pays de la CEMAC	X	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	5) Prendre l'acte portant Règles Générales de Création et de Statut des Établissement Publics	5) Loi promulguée	X	-	-	-	-
	6) Prendre l'acte de mise en place de la médiation financière	6) Décret créant la médiation financière est pris	-	X	-	-	-
	7) Organiser des voyages d'échanges et d'expériences auprès des institutions Africaine/Européennes en charge de la lutte contre la corruption	7) Les voyages sont organisés et des recommandations élaborés	X	-	-	-	-
Action 13 : Institutionnaliser les contrats cadre de performance.	1) Mettre en place des contrats de performance dans l'administration publique	1) Les contrats de performance dans l'administration publique sont signés et appliqués	X	-	-	-	-
	2) Élaborer des mécanismes de suivi & évaluation de la performance dans l'administration publique	2) Des mécanismes de suivi et évaluation de la performance de l'administration publique sont élaborés	X	-	-	-	-
	3) Accélérer le processus de renforcement des capacités nationales	3.1) Le cadre de renforcement des capacités national est opérationnel	X	-	-	-	-
		3.2) Une politique nationale de renforcement des capacités nationales dans l'administration est élaborée	X	-	-	-	-
		3.3) Un plan national de renforcement des capacités dans l'administration est élaboré et mis en œuvre	-	X	X	-	-
4) Suivre systématiquement la mise en œuvre de la politique gouvernementale	4) La plateforme et le mécanisme de suivi de la performance gouvernementale est opérationnelle	X	X	X	X	X	

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
Action 14 : Simplifier les procédures administratives par des séries d'actions	1) L'administration publique dispose des sources énergétiques diversifiées dans chaque Institutions : - Un groupe électrogène disponible - Une mini centrale solaire de 400 KW avec stockage	1) L'administration publique dispose des sources énergétiques diversifiées dans 100 Institutions, 25 par an : - Un groupe électrogène disponible - Une mini centrale solaire de 400 KW avec stockage	X	X	X	X	X
	2) Disponibiliser et moderniser les bâtiments administratifs	2) Les bâtiments administratifs sont construits, réfectionnés, viabilisés et sécurisés	X	X	X	X	X
	3) Numériser les archives gouvernementales	3) Archivage numérique consolidé	X	-	-	-	-
	4) Digitaliser les règles et services des collectivités autonomes au profit des citoyens	4) Les régies et services des collectivités autonomes sont digitalisés	X	X	X	X	-
	5) Réviser le code des marchés publics	5) Code des marchés publics révisé et appliqué	X	-	-	-	-
	6) Dématérialiser le circuit des marchés publics	6) La procédure de passation des marchés publics est dématérialisée	-	X	X	-	-
	7) Renforcer la gestion efficiente du parc automobile administratif	7) La gestion du Parc automobile est améliorée (immatriculation sécurisée, géolocalisation, suivi des entretiens etc.)	X	X	X	-	-
	8) Définir un standard de la procédure administrative	8) Un manuel standard de procédure pour l'administration publique est élaboré et vulgarisé	X	-	-	-	-
Action 15 : Engager une réforme salariale visant à améliorer le niveau de	1) Harmoniser les salaires et les indemnités des agents de l'état	1) Salaires & indemnités des agents harmonisés	X	X	X	X	X
	2) Relire le décret 142 relatif aux rémunérations des fonctionnaires	2) Le décret 142 relatif aux rémunérations des fonctionnaires est relu (FP)	X	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
rémunération des fonctionnaires	3) Mettre en place une gestion transparente et équitable des carrières	3.1) La gestion performante et équitable des carrières, des agents de l'ETAT est assurée 3.2) la gestion des carrières des agents est décentralisée 3.3) Les gestionnaires des carrières sont formés et déployés dans les départements ministériels	x	x	x	x	x
Action 16 : Accroître les moyens des juridictions dans tout le pays.	1) Recruter les lauréats des écoles de formation judiciaire pour compenser le vide en 2025	1) 99 Magistrats en formation à l'ENFJ, 10 magistrats formés dans la sous-région et 7 greffiers sont intégrer en 2025	x	x	-	-	-
Action 17 : Améliorer la professionnalisation de l'Administration territoriale.	1) Créer et recruter un corps de fonctionnaires territoriaux constitués des lauréats des différentes écoles d'administration publique	1) 100 fonctionnaires territoriaux spécialisés constitué chaque année	x	x	x	x	x
	2) Mettre en place des programmes de formation des fonctionnaires territoriaux	2) Les programmes de formation sont mis en place	x	x	x	x	x
	3) Evaluer annuellement les performances des fonctionnaires territoriaux et des agents de commandements	3) Les fonctionnaires territoriaux et agents de commandements sont annuellement évalués	x	x	x	x	x
	4) Mettre en place la fonction publique locale	4) La fonction publique locale est mise en place dans les Ensemble du territoire national	x	x	x	x	x
	5) Renforcer l'indépendance et l'autonomie des collectivités autonomes.	5) L'indépendance et l'autonomie des collectivités autonomes sont renforcées à travers la révision des textes et le transfert des ressources	x	x	x	x	x

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	6) Renforcer les compétences Juridiques de l'Administration territoriale en matière d'élaboration des textes législatifs et réglementaires.	6) les compétences juridiques de 170 personnes dans l'Administration territoriale en matière d'élaboration des textes législatifs et réglementaires sont renforcées	X	X	X	X	X
	7) Valoriser les Énarques dans la gouvernance de l'administration au niveau central et territorial y compris les collectivités autonomes	7) Des énarques sont responsabilisés et accompagnés dans leurs missions au niveau central et territorial y compris les collectivités autonomes	X	X	X	X	X
	8) Démilitariser progressivement la gouvernance des unités administratives	8) Des administrateurs civils sont responsabilisés dans les unités administratives	X	-	-	X	-
	9) Construire les bureaux et résidences des autorités administratives et les équiper	9) Des Bureaux et résidences construits et équipés au profit des préfets (124) et sous-préfets (489)	X	X	X	X	X
	10) Poursuivre la dotation des chefs des unités administratives en moyens roulants	10) 23 Secrétaires généraux des provinces, 9 préfets et 489 sous-préfets dotés des moyens roulants	X	X	X	-	-
	11) Mettre en place un système approprié de communication entre le Ministre et les chefs des circonscriptions administratives	11) Un système approprié de communication entre le Ministre et les chefs des circonscriptions administratives est mis en place et opérationnel	X	X	-	-	-
	12) Faire un état de lieux du processus de la décentralisation au Tchad de 1996 à nos jours	12) Un état de lieux sur la décentralisation de 1996 à nos jours est fait	X	X	-	-	-
	13) Élaborer et valider le document de politique nationale de la décentralisation	13) Le document de politique nationale de la décentralisation est élaboré et validé	X	-	-	-	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	14) Organiser un Forum national sur la décentralisation au Tchad impliquant tous les acteurs concernés, suivi d'une table ronde pour la mobilisation des ressources	14) Un forum national sur la décentralisation et une table ronde pour la mobilisation des ressources sont organisées	x	-	-	-	-
	15) Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation dans les provinces et la ville de N'Djaména sur la décentralisation	15) Des campagnes d'information et de sensibilisation dans l'ensemble du territoire national sur la décentralisation sont organisées	-	x	x	-	-
	16) Délimiter les Unités Administratives (Province, Département et Sous-préfecture) et les Chefferies Traditionnelles	16) Les Unités Administratives (Province, Département et Sous-préfecture) et les Chefferies Traditionnelles sont délimitées	x	-	-	-	-
	17) Réviser la Stratégie nationale et les Plans d'actions pour la gestion des risques de catastrophes au Tchad	17) La Stratégie nationale et les Plans d'actions pour la gestion des risques de catastrophes au Tchad sont révisés	x	-	-	-	-
	18) Élaborer les plans provinciaux de contingence	18) Les plans de contingence de l'ensemble du territoire national sont élaborés	x	-	-	-	-
	19) Renforcer les capacités des agents de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et des points focaux provinciaux sur la gestion des risques de catastrophes et des Systèmes d'information géographique (SIG)	19) Les capacités des agents de la DGPC et des points focaux provinciaux sur la gestion des risques de catastrophes et des SIG sont renforcées	x	-	-	-	-
	20) Recruter et rendre opérationnel le Corps des Sapeurs-Pompiers	20) Le Corps des Sapeurs-Pompiers est opérationnel	-	x	x	x	x
	21) Mettre en place un système d'alerte précoce	21) Un laboratoire est installé	-	x	x	-	-
	22) Acquérir un terrain pour le Ministère en charge de l'Administration du Territoire pour la construction de son siège	22) Un terrain est acquis et le siège construit	-	x	x	x	-

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
	23) Confectionner des uniformes pour les chefs des unités administratives	23) Les uniformes pour les 23 gouverneurs, 124 préfets et 489 sous-préfets sont confectionnés	-	X	X	-	-
	24) Organiser les 3 Pools des assises nationales sur le règlement des conflits intercommunautaires et communautaires	24) Les 3 Pools des assises nationales sur le règlement des conflits intercommunautaires et communautaires sont organisées	X	-	-	-	-
	25) Organiser la conférence des Gouverneurs chaque deux ans	25) La conférence des gouverneurs est organisée en 2025, 2027 et 2029	X	-	X	-	X
	26) Revaloriser les traitements des autorités administratives	26) Les traitements des autorités administratives sont revalorisés	X	-	-	-	-
	27) Organiser des missions de terrain dans les Ensemble du territoire national	27) Des missions dans les Ensemble du territoire national sont organisées par le Ministre accompagné de ses collaborateurs	X	-	-	-	-
	28) Organiser les élections législatives, communales, provinciales et sénatoriales	28) Les élections législatives, communales, provinciales et sénatoriales sont organisées					
Action 18: Établir un parquet financier spécialisé.	1) Créer la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières	1) Le Texte statutaire de CRIEF est révisé	X	-	-	-	-
	2) Renforcer la capacité du pool judiciaire disposant d'une compétence nationale	2) La compétence du pool judiciaire est renforcée à l'échelle nationale	X	X	-	-	-
	3) Réviser le décret créant le pool judiciaire spécialisé pour la répression des infractions économiques et financières	3) Décret (N°1177/PR/2018 du 30 avril 2018) de révision du pool judiciaire spécialisé est pris	X	-	-	-	-
	4) Spécialiser les magistrats	4) Magistrats spécialisés formés et mobilisés	X	X	X	-	-
Action 19 : Remettre le citoyen tchadien	1) Opérationnaliser le Projet E-Gouvernement	1) E-Gouvernement opérationnel					

ACTIONS	SOUS-ACTIONS	RÉALISATIONS	ÉCHÉANCES				
			An 1	An2	An3	An4	An5
au centre de l'élaboration des lois et des politiques publiques à travers l'innovation digitale.	2) Mettre en place d'un mécanisme inclusif pour l'élaboration des lois et politiques publiques	2) Mécanismes inclusifs dans l'élaboration des Lois & PP est opérationnel	Pris en compte dans l'action 55 (secteur Économique)				
	3) Mettre en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de la mise en œuvre des lois et politiques publiques	3) Les citoyens exercent un contrôle sur la mise en œuvre des Politiques publiques à différente échelle (ANSICE)					
Action 20 : Renforcer les capacités du Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental pour une évaluation permanente des politiques publiques.	1) Réviser les textes de base du Conseil	1) Textes statutaires de CESCE révisés	x	x	x	x	x
	2) Renforcer le partenariat avec les institutions et organismes	2) Institutions et organismes ayant assisté aux sessions par exercice	x	x	x	x	x
	3) Mettre en application les recommandations fournies par le Conseil dans les domaines de compétence	3) Les Recommandations du CESCE sont appliquées	x	x	x	x	x
	4) Organiser les Journées Portes Ouvertes	4) Travaux du CESCE ouverts au public	x	x	x	x	x
	5) Créer, installer et rendre opérationnel les points focaux régionaux	5) Les points focaux régionaux sont créés et opérationnels	x	x	x	x	x
	6) Renforcer les capacités des conseillers et du personnel technique	6) Les conseillers et le personnel technique sont formés	x	x	x	x	x
	7) Vulgariser les travaux du Conseil	7) Les travaux du Conseil sont diffusés (bulletin édité par exercice)	x	x	x	x	x
	8) Construire le siège du CESCE	8) Le siège est construit et opérationnel	x	x	x	x	x

TABLEAU 8: REPARTITION ANNUELLE DU BUDGET ESTIMATIF DU SECTEUR PAR ACTION

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
CHANTIER I - RENFORCER LA PAIX, LA RECONCILIATION NATIONALE ET LA SECURITE POUR TOUS LES TCHADIENS					
Action 1 : Renforcer la coopération militaire et sécuritaire régionale avec les pays du Sahel.	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Action 2: Consolider la coopération militaire avec les partenaires historiques et s'ouvrir à des nouveaux partenaires.	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Action 3: Raffermir la défense préventive en dotant les FDS des moyens adéquats.	34 144 542 442	34 144 542 442	34 044 542 442	33 944 542 442	33 844 542 442
Action 4: Poursuivre le Programme Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des combattants issus des groupes politico-militaires (DNIS).	-	-	-	-	-
Action 5: Poursuivre la réforme de l'armée et de la police	78 799 928 692	1 413 000 000	1 462 500 000	1 462 500 000	1 462 500 000
Action 6: Construire et rénover les commissariats de police dans les Provinces.	14 958 365 404	14 011 365 404	12 998 365 404	12 798 365 404	12 698 365 404
Action 7: Renforcer les liens entre l'armée et la population.	300 000 000	300 000 000	300 000 000	220 000 000	220 000 000
Action 8 : Approfondir la réforme du 31 Août 2021 (Armée).	-	5 668 000 000	6 168 000 000	6 168 000 000	6 168 000 000
Action 9: Instituer un Prytanée militaire d'excellence.	-	-	-	-	-

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
TOTAL CHANTIER 1	128 355 836 538	55 689 907 846	55 126 407 846	54 746 407 846	54 546 407 846
CHANTIER XI - RENFORCER LE RAYONNEMENT DU TCHAD A L'ETRANGER ET FAIRE DE LA DIASPORA UN VERITABLE LEVIER DE DEVELOPPEMENT					
Action 80 : Faire du Tchad une puissance régionale et panafricaine de paix, de dialogue et de médiation.	200 000 000	40 000 000	190 000 000	40 000 000	190 000 000
Action 81 : Renforcer la présence et le poids du Tchad au sein des instances africaines et internationales.	4 700 000 000	4 700 000 000	4 700 000 000	4 700 000 000	4 700 000 000
Action 82 : Renforcer les coopérations économiques internationales à travers le développement et la consolidation du Partenariat Public-Privé.	50 000 000	-	50 000 000	-	50 000 000
Action 83: Entretenir les relations bilatérales intenses avec les autres États dans un esprit d'équilibre et d'indépendance.	-	-	-	-	-
Action 84 : Élargir les partenariats internationaux et favoriser la connaissance mutuelle.	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	-
Action 85: Promouvoir activement les hauts cadres Tchadiens dans les instances internationales.	700 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000
Action 86 : Développer la diplomatie climatique et en faire un enjeu de notre politique étrangère.	3 292 800 000	103 331 800 000	105 165 400 000	105 349 000 000	105 533 400 000

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
Action 87 : Faire de la culture et des arts des outils de diplomatie d'influence pour renforcer les relations internationales.	2 200 000 000	5 075 000 000	4 975 000 000	5 525 000 000	5 775 000 000
Action 88 : Valoriser la diaspora pour accroître l'investissement dans l'économie tchadienne.	550 000 000	50 000 000	550 000 000	50 000 000	550 000 000
Action 89 : Instaurer l'élection des députés de la diaspora.	3 500 000 000	500 000 000	-	-	-
TOTAL CHANTIER 11	15 492 800 000	114 396 800 000	116 330 400 000	116 364 000 000	117 198 400 000
CHANTIER II - REFORMER L'ETAT, BATIR UNE REPUBLIQUE FORTE ET JUSTE					
Action 10. Promouvoir les valeurs républicaines au sein de la société	5 216 236 158	3 973 886 472	1 768 770 233	1 239 395 333	1 239 395 333
Action 11: Renforcer l'indépendance et les moyens de la Justice	4 524 591 987	4 474 591 987	3 974 591 987	3 141 258 654	3 141 258 654
Action 12: Renforcer les moyens d'action de l'autorité indépendante de lutte contre la corruption (AIRC)	565 781 000	520 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000
Action 13: Institutionnaliser les contrats cadre de performance.	871 712 000	500 000 000	500 000 000	250 000 000	250 000 000
Action 14: Simplifier les procédures administratives par des séries d'actions	19 498 500 000	14 464 625 000	14 226 625 000	13 430 625 000	12 680 625 000
Action 15: Engager une réforme salariale visant à améliorer le niveau de rémunération des fonctionnaires	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Action 16: Accroître les moyens des juridictions dans tout le pays.	517 344 500	517 344 500	-	-	-

ACTIONS	BUDGET INDICATIF				
	2024-2025	2026	2027	2028	2029
Action 17: Améliorer la professionnalisation de l'Administration territoriale.	47 182 800 000	42 014 832 500	32 024 832 500	29 590 000 000	29 315 000 000
Action 18: Établir un parquet financier spécialisé.	87 500 000	87 500 000	50 000 000	-	-
Action 19 : Remettre le citoyen tchadien au centre de l'élaboration des lois et des politiques publiques à travers l'innovation digitale.	-	-	-	-	-
Action 20 : Renforcer les capacités du Conseil Économique, Social, Culturel et Environnemental pour une évaluation permanente des politiques publiques.	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
TOTAL CHANTIER 2	81 504 465 645	69 592 780 459	55 944 819 720	51 051 278 987	50 026 278 987
TOTAL SECTEUR JUSTICE	225 353 102 183	239 679 488 305	227 401 627 566	222 161 686 833	221 771 086 833

7. SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME POLITIQUE QUINQUENNAL

7.1. Les Organes de suivi et évaluation

L'ensemble des opérations du mécanisme de suivi est conduit par deux (2) organes qui agissent en synergie pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du Programme politique quinquennal. Ils jouent des rôles à différents niveaux, politique et technique.

Au niveau politique, un Haut Comité de Pilotage du mécanisme de suivi de la performance du PPQ sera créé. Cet organe stratégique placé sous la présidence du Premier Ministre Chef du Gouvernement est composé des membres du Gouvernement, et du Secrétaire Général de la Primature. Le Comité donnera les grandes orientations stratégiques pour l'opérationnalisation du mécanisme.

Ce Haut Comité sera appuyé par un Comité technique, placé sous la tutelle du Secrétariat Général du Gouvernement. Il aura pour membres les Secrétaires Généraux des Ministères, les points focaux désignés, un pool d'experts techniques et des personnes ressources.

Le Comité technique sera chargé de suivre la mise en œuvre effective du cadre opérationnel par les différents départements ministériels. Les questions liées à la planification du suivi de la mise en œuvre du cadre opérationnel seront de son ressort. Il planifie toutes les activités concernant le mécanisme et rédige les rapports d'activités périodiques et précise le niveau des performances dans la mise en œuvre du PPQ.

Pour faciliter le travail du Comité technique, une plateforme numérique sera créée et gérée par le dudit Comité.

7.2. La plateforme numérique de Suivi et Évaluation

La plateforme numérique de suivi et évaluation du Programme politique quinquennal facilitera le suivi et l'évaluation des réalisations, tout en permettant une meilleure communication sur les progrès. Elle intégrera notamment une banque de données des réalisations, offrant un accès structuré et actualisé à toutes les données pertinentes pour valoriser les actions entreprises dans le cadre du programme politique quinquennal.

7.2.1. Fonctionnalités Clés de la Plateforme

A. Tableau de Bord Stratégique

- Vue d'ensemble des 12 grandes réalisations et des 100 actions phares.
- Indicateurs de performance (KPI) pour mesurer les progrès à chaque étape.
- Visualisation synthétique des réalisations par secteur, institution, ou région.

B. Banque de Données des Réalisations

- Archivage et gestion centralisée des données des projets, chantiers, et réalisations.
- Accès à des rapports, graphiques, et contenus multimédias (photos, vidéos) pour valoriser les avancées.
- Outil de communication efficace permettant de partager des informations fiables avec les partenaires techniques et financiers.

C. Suivi des Actions

- Organisation des sous-actions par institution.
- Échéanciers précis pour suivre l'état d'avancement et les retards éventuels.
- Suivi des objectifs assignés à chaque département ou partenaire.

D. Géolocalisation et Impact Territorial

- Carte interactive des réalisations physiques (chantiers, infrastructures, projets) pour suivre leur localisation et leur état.
- Suivi géographique pour analyser les impacts dans les différentes provinces du Tchad.

E. Système de Reporting et Alerte

- Génération automatique de rapports trimestriels et annuels.
- Notifications pour signaler les retards, anomalies, ou besoins de validation.

F. Accès Sécurisé et Hiérarchisé

- Interface personnalisée pour chaque institution, avec droits d'accès spécifiques.
- Vue consolidée et stratégique pour le Président de la République et le Premier Ministre.

7.2.2. Bénéfices de la Plateforme

1. Transparence et Redevabilité

La plateforme assure une communication transparente sur l'état d'avancement des réalisations auprès des citoyens et des partenaires.

2. Centralisation et valorisation des réalisations

Grâce à la banque de données intégrées, le gouvernement pourra mieux communiquer sur les progrès réalisés et renforcer la confiance des parties prenantes.

3. Suivi rigoureux et décisions stratégiques

Le tableau de bord facilite la prise de décisions éclairées par le Chef de l'État et le Premier Ministre, grâce à des données actualisées et fiables.

4. Mobilisation des ressources

La visibilité sur les budgets, les sources de financement, et les progrès permettra une mobilisation plus efficace des ressources additionnelles.

5. Engagement territorial et inclusif

En géolocalisant les projets, la plateforme garantit une répartition équitable et visible des efforts de développement à travers le pays.

En centralisant les données et en offrant une banque de réalisations accessible, cette plateforme deviendra un outil stratégique pour suivre, évaluer et valoriser les actions du Gouvernement. Elle permettra non seulement de garantir la réussite du programme politique quinquennal, mais aussi de renforcer la communication et la transparence autour des avancées, consolidant ainsi la confiance entre l'État, les citoyens et les partenaires. En résumé, cet outil numérique sera un véritable levier pour moderniser la gouvernance, renforcer la coordination et garantir des impacts mesurables pour les hautes autorités.

8. CONCLUSION

Le mécanisme de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPQ dont l'outil principal est le cadre opérationnel du PPQ est une initiative novatrice voulue des plus hautes autorités, dont le but ultime est de répondre plus efficacement aux besoins légitimes des populations. Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la vision politique du Président de la République, Chef de l'État, Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, sur la base de laquelle, il a été élu le 06 mai 2024.

Il s'agit d'un ensemble de dynamiques en quête d'une mise en œuvre efficiente et efficace du Projet de société du Chef de l'État, décliné en douze (12) Chantiers et cent (100) actions. Le mécanisme de suivi intervient donc pour justifier l'impérieuse nécessité de la matérialisation du Projet de société du Chef de l'État pour le bien-être des Tchadiens. D'où, son importance capitale.

Le changement promis par le Chef de l'État au peuple Tchadien, passe nécessairement par de nouvelles méthodes et des habitudes pouvant favoriser le progrès. C'est la raison pour laquelle, le Président a souhaité que ce mécanisme soit mis en place, pour lui permettre d'amorcer à partir de son projet de société, les grandes réalisations des chantiers du développement, avec une vue claire de la nouvelle trajectoire entreprise et de la destination projetée.

Le programme politique quinquennal exhaustif et inclusif du Président de la République a suscité l'espoir de changement et de progrès chez les populations. Comme tel, le mécanisme de suivi et son outil qui est le cadre opérationnel constituent les leviers de ce changement qui se traduit par la modernisation de l'État qui doit devenir plus efficace et performant. Et ce n'est qu'à travers le changement de paradigme dans la gestion publique que ces objectifs seront atteints.

Il convient de souligner que dans la mise en œuvre de ce programme politique quinquennal, l'État peut se retrouver face à des contraintes liées notamment au financement ou à des cas de forces majeures.

Parlant des résistances, il faut noter que la mise en œuvre du mécanisme et son cadre opérationnel n'est pas seulement l'apanage des plus hautes autorités. Mais c'est à partir d'une dynamique d'ensemble, d'un mouvement collectif que naîtra le changement proposé par le Chef de l'État. C'est pourquoi, le Gouvernement tout entier est aujourd'hui déterminé à trouver les meilleures voies et moyens adéquats et efficaces, afin de concrétiser cette vision.

Cependant, pour que cette vision devienne une réalité, elle exige également la pleine et entière contribution de l'ensemble des Tchadiens, à tous les niveaux des échelles de la société. Ce cadre de suivi de la mise en œuvre du PPQ, vise à capturer les résultats des actions concrètes et coordonner leurs impacts dans la vie des populations, pour lesquels les plus hautes autorités se sont engagées. Il s'agit d'évaluer la performance dans la gestion publique, sur la base des indicateurs clairs et tangibles avec des portées objectives, traduites dans des données concrètes.

Ce nouveau modèle de gestion permet d'orienter les ressources financières et humaines vers l'atteinte des résultats escomptés et d'évaluer l'incidence de l'action publique sur la population et de la rendre plus efficace. C'est une approche de gouvernance qui invite aussi

les partenaires à s'inscrire dans une trajectoire définie par l'État pour une meilleure prise en compte des besoins des populations.

A terme, ce mécanisme permettra de renforcer une culture du résultat, de transparence et de redevabilité dans l'Administration publique. Il prend en compte la mise en place d'un contrat de performance gouvernementale, et renforce l'efficacité et la stabilité institutionnelle.